



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering



L'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung (Sénégal) : processus de mise en place et stratégies de consolidation.

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE



Présenté par :

Babacar FAYE

1^{re} promotion Master spécialisé : Gestion des Aires Protégées (GAP)

Direction :

Jean Goepp, Océanium

Encadrement :

M. Paul NDIAYE, UCAD

Mme Conchita KEDOWIDE, 2iE

Année académique : 2008/2009

DEDICACES

A mon Papa

Il s'en est allé sans voir l'aboutissement de ce travail. Vous nous avez formé et appris la persévérance et inculqué que la réussite est au bout de l'effort.

A Maman,

Que ce modeste travail vous procure la joie et la satisfaction du devoir accompli.

A M. Paul NDIAYE,

Ce modeste travail est le fruit de :
Votre confiance renouvelée, votre rigueur, votre courage;
Vos sacrifices, votre sollicitude et de votre abnégation.

A mes frères et sœurs.

Vous avez été un modèle pour nous.
Votre soutien, votre affection nous ont beaucoup aidés.

Pour tout l'amour et l'attention particulière à mon égard. Pour vous, tout le mérite de ce travail.

REMERCIEMENTS

Ce travail de mémoire de fin d'étude est le fruit d'une année de labeurs. Ceci est rendu possible grâce à l'appui de plusieurs personnes que nous tenons à remercier chaleureusement. Nos remerciements vont droit à tous ceux qui ont concouru en nous accompagnant de quelque manière que ce soit à l'entreprise et surtout à l'achèvement de ce travail. Ainsi nous adressons ces remerciements à :

M. Paul NDIAYE, Maître assistant au Département de Géographie pour son dévouement, sa gentillesse, sa rigueur dans le travail, ses conseils, ses suggestions et par son expérience. Grâce à lui, nous avons eu l'occasion de participer à la formation pour la Gestion des Aires Protégées. Il a accepté d'assurer l'encadrement scientifique de cette recherche. Vous nous avez initiés à l'esprit de la recherche, au contrôle et encouragés à aller toujours de l'avant.

M. Jean GOEPP et à l'Oceanium, qui nous a accepté à nous accueillir dans sa structure concernant notre stage. Il nous a beaucoup conseillé et orienté sur les aspects méthodologiques et nous a toujours poussé à aller à la recherche de l'information et de la discuter : sincères remerciements.

A M. Geoffroy MAUVAIS et tous les agents de l'UICN qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de cette formation

Mme. Conchita KEDOWIDE, Coordinatrice des relations avec les entreprises pour son dévouement, sa gentillesse, ses suggestions et par son expérience. Elle a accepté d'assurer l'encadrement scientifique de mémoire de fin d'étude au niveau du 2iE.

A tous les Professeurs qui ont participés à notre formation et tous les professeurs du 2iE de nous avoir soutenu durant toute la formation. Nous associons à ces remerciements à Mme Souadoukou qui est ma tutrice à Ouagadougou.

Le Programme Sénégal Oriental (PSO) pour son appui logistique et les Professeur, Docteurs, Doctorants et Stagiaires du PSO pour votre expression d'amitié, vos conseils et encouragements. Mentions spéciales à toutes ces personnes qui ont beaucoup contribué à la réalisation de ce travail.

Notre famille que je ne cesserais de remercier pour notre éducation surtout nos frères et sœurs qui nous ont donné les possibilités et l'opportunité de poursuivre mes études.

A tous les Gapistes qui ont cru en nous, par vos judicieux et pertinents conseils. Qu'on passe d'intenses moments ensemble pour toujours.

Nos amis du Burkina Faso que je ne cesserais de remercier pour leur hospitalité surtout à Mme Virginie et sa famille qui nous ont donné beaucoup d'affection et le courage.

L'ensemble des villages où nous avons effectué nos enquêtes mais aussi et surtout à la famille du Président de l'AMP de Bamboung et structure d'accueil de l'Oceanium de l'hébergement au cours de nos études de terrain.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté leur soutien dans ce travail d'étude et de recherche. Merci à tout le monde.

RESUME

L'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung dont l'étude a été faite à travers ce document, présente des limites dans la gestion. Des stratégies de consolidation sont en faites proposées par les populations locales et les différentes parties prenantes pour assurer sa pérennité.

Les discussions ouvertes et l'étroite collaboration entreprises avec les populations locales dans leurs tâches quotidiennes a été une démarche fructueuse.

Les résultats positifs de la mise en place de l'AMP se manifestent sur le plan social, économique, écologique, environnemental, culturel et éducatif.

L'étude sur l'AMP Communautaire de Bamboung montre que la démarche adoptée par l'Océanium est très originale. Elle a permis à la communauté locale d'apporter des solutions à leurs problèmes en étant au début et à la fin des initiatives, l'Océanium ne fait que les accompagner dans le processus.

Cette gestion présente néanmoins des limites malgré les énormes réussites car les populations dénoncent le mode de gestion et le partage des revenus entre les différents villages. Les revendications et les rivalités des bénéficiaires sont synonymes d'une réussite mais celle-ci est très fragilisée. Des mesures et des stratégies plus durables doivent être prises pour préserver l'AMP, pour le bien des populations de la communauté rurale de Toubacouta.

Mots clés :

Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung ; Océanium ; parties prenantes ; processus de mise en place ; stratégies de consolidation ; limites de la gestion ; populations locales.

ABSTRACT

The Marine Protected Area Community of Bamboung whose study has been made throughout this document, has limitations in management. Building strategies are made available by local people and stakeholders to ensure its sustainability.

The open discussions and businesses closely with local people in their daily tasks has been a fruitful approach.

The positive results of the implementation of the AMP are manifested in social, economic, ecological, environmental, cultural and educational.

The study of the AMP Community of Bamboung shows that the approach adopted by the Océanium is very original. It has enabled the local community to find solutions to their problems by being at the beginning and the end of initiatives, Océanium merely accompany the process.

This management does have its limits, despite the huge success because people denounce the administration and revenue sharing between the different villages. Claims and rivalries of the beneficiaries are synonymous with success but it is very fragile. Measures and more sustainable strategies must be taken to preserve the AMP, for many people in the rural community of Toubacouta.

Keys words:

Marine Protected Area Community of Bamboung; Océanium; stakeholders, process development, consolidation strategies, limits management, local populations.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Comité de surveillance	43
Tableau II : Comité de gestion	44

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation des villages enquêtés	7
Carte 2 : L'AMP de Bamboung dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum	26
Carte 3 : Zonage de l'AMP de Bamboung	29
Carte 4 : AMP et pisciculture dans la CR de Toubacouta	34
Carte 5 : Position des villages riverains par rapport à l'AMP Bamboung	41

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Séances de sensibilisation	18
Photo 2 : Les techniques de sensibilisation	21
Photo 3 : La confection des guirlandes	32
Photo 4 : Mirador de l'AMP de Bamboung	42
Photo 5 : Les amants coquillers et les objets d'art	53

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement
AMP	: Protégée Aire Marine
ANSD	: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
CADL	: Centre d'Appui au Développement Local
CRODT	: Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye
DPM	: Direction de la Pêche Maritime
DPN	: Direction des Parcs Nationaux
FFEM	: Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIBA	: Fondation Internationale du Banc d'Arguin
GIRMAC	: Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières
ISE	: Institut des Sciences de l'Environnement
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PC	: Plan de Crevettes
PCR	: Président de la Communauté Rurale
PGIES	: Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PGM	: Plan de Gestion de la Mangrove
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMF/FEM	: Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial
PSO	: Programme Sénégal Oriental
PQGI	: Plan Quinquennal de Gestion Intégrée
RAMPAO	: Réseau des Aires Marine Protégée d'Afrique de l'Ouest
RBDS	: Réserve de Biosphère du Delta du Saloum
RFI	: Radio France Internationale
RTS	: Radio-division Télévision du Sénégal
UCAD	: Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

SOMMAIRE

DEDICACES.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RESUME.....	iii
ABSTRACT.....	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES CARTES	iv
LISTE DES PHOTOS.....	iv
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
SOMMAIRE.....	vi
Introduction générale	1
Problématique.....	2
Chapitre I : L'origine de la création de l'Aire Marine Protégée communautaire de Bamboung	10
A) Cadre théorique.....	10
A . 1. Bouleversement des rapports entre l'homme et son environnement.....	10
A. 2. Tentative de résolution du problème par le repos biologique	14
B) Processus de mise en place de l'AMP communautaire de Bamboung	15
B. 1. L'idée d'une AMP.....	15
B. 2. Les critères de choix de la zone.....	19
B. 3. Le choix de Bamboung	20
B. 4. Techniques de sensibilisation	21
B. 5. Une gestion participative	22
B. 6. Le niveau d'adhésion des populations	22
B. 7. Visite sur le bolong de Bamboung.....	23

C) Les actions de l'Océanium pour l'implantation de Bamboung.....	23
Chapitre II : Présentation de l'Aire Marine Communautaire de Bamboung	25
A) Généralités sur Bamboung	27
B) Localisation de l'AMP de Bamboung.....	27
C) Les parties prenantes	30
C. 1. L'initiative des populations locales.....	37
C. 2. La délibération de la communauté rurale de Toubacouta	38
Chapitre III : Fonctionnement et importance de l'AMP dans le Delta du Saloum.....	40
A) Fonctionnement.....	40
A. 1. Formation des comités.....	40
A. 2. Le campement « Keur Bamboung »	44
A. 3. La gestion du campement	45
B) Les facteurs essentiels de la mise en place de l'AMP	46
B. 1. Un besoin commun entre l'Océanium et les populations locales.....	46
B. 2. Une opportunité politique :	47
B. 3. La dynamique de certains acteurs : la présence de leaders sociaux.....	47
B. 4. Des encouragements et appuis extérieurs.....	48
B. 5. Un bolong éloigné et de faible superficie	48
B. 6. La gestion de l'AMP de Bamboung	49
B. 7. Le règlement intérieur de l'AMP de Bamboung.....	49
C) L'importance de l'AMP de Bamboung dans le secteur.....	50
Chapitre IV : Les problèmes et limites de gestion de l'AMP de Bamboung.....	55
A) La perception des problèmes suscités par l'AMP de Bamboung.....	55
B) Les limites de la gestion de l'AMP de Bamboung.....	59
C) Le contexte de Bamboung est-il reproductible ?.....	68
Chapitre V : Les stratégies de consolidation et perspectives.....	71

A) Les stratégies de consolidation.....	71
B) Les perspectives de la gestion de l'AMP.....	75
Conclusion générale	80
Bibliographie	84
ANNEXES	87

Introduction générale

Le Delta du Saloum est une zone marine côtière d'importance capitale sur le plan international dans la conservation de la diversité biologique, d'où son statut de Réserve de Biosphère. Elle combine les caractéristiques d'une zone humide marine, estuaire, lacustre et palustre et ces différents sites remplissent les fonctions classiques d'une zone humide. Une multitude de chenaux servent de tampon entre la terre et l'océan et assurant l'interaction avec le réseau hydrographique en amont¹. Une diversité spécifique tant animale que végétale est présente au niveau de cette zone. C'est un ensemble marin, amphibie et continental.

La pression sur les ressources naturelles est très forte avec l'augmentation rapide de la population. Les ressources halieutiques sont ainsi sujettes à une exploitation très forte. Face à ces menaces, l'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung a été créée pour la conservation de la biodiversité. Cette initiative vient de l'Océanum et avec la sollicitation des populations locales. Inquiétées par la dégradation du milieu naturel, elles ont lancé un cri d'alarme. C'est dans ce contexte que l'Océanum s'est rapproché des populations du Delta du Saloum pour travailler avec elles dans le cadre d'une gestion communautaire des ressources.

Ensemble, ils sont arrivés à trouver un endroit dans la Communauté Rurale de Toubacouta. Ainsi, ce projet de gestion des ressources regroupe 14 villages qui se trouvent autour du bolong de Bamboung.

L'originalité de ce projet est que les populations locales sont parvenues à mettre en place les bases d'une gestion participative avec l'ensemble des catégories sociales de leur localité. C'est ainsi dans ce sens que nous avons décidé de faire des études sur le processus de mise en place du projet et les stratégies de consolidation pour la pérennisation du projet. Pour ce faire, un plan de travail, constitué de plusieurs chapitres a été élaboré. Il s'articule ainsi :

- ✓ Le premier chapitre concerne l'origine de la création de l'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung dans la communauté rurale de Toubacouta et dans le Delta du Saloum ;
- ✓ Le deuxième fait une présentation de l'Aire Marine Communautaire de Bamboung et des différentes parties prenantes ;
- ✓ En troisième chapitre, une étude est réservée au fonctionnement et à l'importance de l'AMP dans le Delta du Saloum ;
- ✓ Dans le quatrième, nous avons étudié aussi les problèmes et limites de gestion ;
- ✓ Et dans le cinquième, nous avons abordé les stratégies de consolidation et perspectives permettant une gestion durable du projet.

¹ Drame Aby, 2008

Problématique

Contexte

Avec la crise du secteur agricole, entraînant ainsi le déclin de la filière arachide, la pêche est devenue un secteur important de l'économie sénégalaise. Aujourd'hui, ce secteur de la pêche au Sénégal contribue à hauteur de 10 % au PIB (Produit Intérieur Brut). Il constitue le premier observatoire d'exportation avec 30% des montants et emploie 20 % de la population active, soit 600000 personnes. De plus, dans toutes les régions du Sénégal (à l'exception de Tambacounda et Kédougou), la part du poisson dans la consommation de protéines animales est supérieure à 75 %².

La pêche artisanale, qui assure 80 % des débarquements et près de 60 % de l'approvisionnement des usines exportatrices de poissons, s'est adaptée très vite aux conditions du marché. Les conséquences directes de ce phénomène sont doubles :

- baisse de la disponibilité de poissons bon marché pour les populations locales ;
- exploitation très élevée des ressources : la pression exercée sur les espèces exportables (souvent reproducteurs lents) est si forte que les peuplements de poisson n'ont plus le temps de se reproduire.

La pêche a transformé les mers entraînant un appauvrissement généralisé des espèces ainsi que la modification et la destruction des habitats. Certaines espèces sont tellement vulnérables aux effets de la pêche qu'elles ont disparu de la majeure partie de leur aire de répartition. Ainsi, pour apporter une ou des solutions à ces difficultés, l'Etat et certaines personnes très soucieuses de la dégradation des écosystèmes ont pensé à la mise en place d'un réseau d'Aires Marines Protégées. Cette idée vient d'un consensus de l'ensemble des pays côtiers soucieux de la dégradation des écosystèmes. Ainsi, la conservation de la biodiversité marine et côtière est devenue une priorité pour tous les pays, du fait de la dégradation des ressources marines et côtières. Elle s'est véritablement développée avec l'avènement de la dernière génération d'aires protégées communément appelée aire marine protégée. Ainsi, les groupes de pression environnementaux relayés par des responsables politiques et des écologistes, militent intensément pour la généralisation de la création d'aires marines protégées censées couvrir à terme 20 à 30 % de la surface maritime. Ce mouvement général a trouvé son expression dans les recommandations du Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg³ (2002) relayé par le Congrès sur les Parcs de Durban (2003) avec comme recommandation d'établir avant 2012 un système mondial de réseaux d'aires protégées marines et côtières et celle de

² Jean GOEPP, Oceanium/ projet « Narou heuleuk ».

³ -<http://www.rampao.org>

protéger la diversité biologique marine et les processus écosystémiques en créant des aires protégées marines au-delà de la juridiction nationale⁴. De ce fait, pour les espèces autochtones, leur extinction semble imminente et la création des réserves marines intégralement protégées constitue peut être le seul moyen de garantir leur survie.

C'est pourquoi la diversité et la richesse des écosystèmes du Delta du Saloum lui ont valu d'être érigé en Réserve de Biosphère par l'UNESCO le 16 mars 1981⁵. C'est dans la partie sud de ce Delta que s'étend, sur environ 7000 ha, l'Aire Marine Protégée Communautaire du Bamboung (AMP). Le bolong de Bamboung situé entre 13°50 N et 16°33 W, est un affluent du Diomboss, l'un des trois bras principaux d'un système complexe et diffus de canaux appelés bolong et de mangrove caractéristique des zones humides saumâtres intertropicales. C'est ainsi que la première Aire Marine Protégée communautaire du Sénégal a vu le jour dans la Réserve de Biosphère du Delta du Sine Saloum (RBDS). Sa création soutenue par les Sérère, un peuple de marins, et l'Océanium, une association sénégalaise de protection de l'environnement, résulte d'une réelle volonté locale de mieux gérer les ressources⁶. Il serait très intéressant de voir le processus de la création de cette Aire Marine et les fondements, d'où la nécessité de se poser la question suivante : pourquoi cette idée est venue de la base et non d'en haut, c'est-à-dire des autorités étatiques ?

L'endroit où l'AMP est créée est un refuge de paix et de tranquillité pour les nombreux poissons qui viennent se reproduire et grandir dans l'enchevêtrement des racines des palétuviers qui bordent les rives des bolong. A cela s'ajoute l'existence d'une source d'eau douce sur les rives de l'île de Coco. Cette source souterraine, issue d'une nappe phréatique importante, réduit la salinité du bolong tout en augmentant la transparence de l'eau. Ces conditions spécifiques créent un climat particulièrement favorable au développement de la flore et de la faune marine. Le bolong du Bamboung est donc parmi les plus riches en ressources halieutiques du bassin du Delta du Saloum. Un grand intérêt est donc porté à ce milieu qui constitue un lieu de frayère pour les pêcheurs.

La partie terrestre est composée d'une grande zone de mangrove où prospèrent des palétuviers arborés, des zones de vasières lieux de prédilection de nombreuses espèces d'oiseaux, une zone de savane arborée où l'on rencontre des mammifères terrestres tel que le guib harnaché, la hyène tachetée, le singe, le phacochère⁷, etc.

On y trouve également le « Diorom bu mag », l'un des plus importants amas coquilliers qui renferme plus d'une centaine de tumulus (tertres en coquilles renfermant les restes de plusieurs défunts). Tout cela montre l'importance du site

⁴ (In Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest)

⁵ Mame Fary DIOUF, 2006

⁶ Jean GOEPP, Océanium, projet «Narou Heuleuk ».

⁷ Mame Fary DIOUF, 2006 (ibidem)

de l'AMP mais aussi l'attachement que les populations de pêcheurs lui accordent. Cela prouve aussi l'intérêt de la conservation de la diversité biologique que les initiateurs avaient comme intention d'améliorer la situation du milieu.

Cette action de préservation et de conservation s'inscrit dans un contexte de baisse globale des ressources halieutiques au Sénégal. C'est la raison pour laquelle, il fallait changer de système de gestion pour ces aires nouvellement créées.

Autrefois, les sociétés traditionnelles géraient les ressources naturelles par des mécanismes complexes de réciprocité et de solidarité qui tenaient compte des différences de pouvoir et d'influence. Le consentement ou l'approbation collective qui était de généraliser la gestion des ressources naturelles était étroitement liée à la vie sociale.

L'émergence des puissances coloniales et des Etats a entraîné l'effondrement de ces valeurs (monétarisation des échanges économiques). En outre la montée en puissance des pratiques «scientifiques» modernes a eu pour conséquence la déresponsabilisation des communautés locales vis à vis des ressources naturelles. Cet état de fait conduit à une exploitation anarchique et non durable du patrimoine naturel par les autochtones.

Dans ce contexte, une coopération entre une gestion traditionnelle et moderne des ressources naturelles apparaît comme une des meilleures solutions pour rendre leur exploitation durable. L'expression détaillée de ces recommandations souligne la nécessaire association de tous les « porteurs d'enjeux », y compris les communautés locales, aux différentes étapes (de la conception au partage des avantages) par des processus de participation, et met ainsi en lumière la notion de « gouvernance délibérative »⁸. Aujourd'hui, elles font l'objet unique de rencontres internationales où semblent se développer de nouvelles exigences de participation des communautés et des différents acteurs concernés. Lorsqu'elles sont gérées en tenant compte des sociétés humaines, des écosystèmes marins, les Aires Marines Protégées, sont des moyens efficaces de soutenir la conservation de la diversité biologique et des espèces, ainsi que des pêcheries écologiquement et économiquement durables. La méthode de gestion participative intègre les méthodes ancestrales de gestion des ressources naturelles, les sollicitations et attentes des populations locales, les lois nationales et internationales...

La gestion participative est une approche pluraliste de la gestion des ressources naturelles faisant appel à divers partenaires, qui assument des rôles variés et tendent vers des objectifs de protection de l'environnement et d'exploitation durable des ressources halieutiques. Cette approche vise également à développer un partage équitable des bénéfices liés à l'exploitation des ressources naturelles. Cette méthode est privilégiée actuellement dans la gestion de la plupart des aires protégées parce qu'elle associe et responsabilise la population

⁸ DRAME Aby, Op cit P 6

dans la gestion de leur ressource. Ainsi, chacun se sent responsable devant les autres parties prenantes.

Pour ce qui est de l'AMP de Bamboung, elle est le fruit d'un travail conjugué entre l'expertise d'une association sénégalaise de protection de l'environnement : l'Océanium, la forte volonté et motivation des populations locales (les 14 villages de la périphérie de l'AMP), l'engagement de la Communauté Rurale de Toubacouta, ensuite l'Etat sous la Direction des Parc Nationaux (qui est transféré à la Direction de la Pêche actuellement) et l'appui financier du Fonds Français de l'Environnement Mondial (FFEM).

Vu cette coopération à la gestion de l'AMP de Bamboung, une étude est nécessaire pour montrer les résultats de ce modèle de cogestion et les méthodes adoptées pour pérenniser cette gestion.

Objectif général

Ainsi, l'objectif général est d'étudier le processus de mise en place de l'AMP, d'analyser le mode de fonctionnement et de ressortir enfin les difficultés de l'approche de cogestion. Par la suite, nous essayerons de voir la consolidation des acquis et la reproduction de l'initiative.

Objectifs spécifiques

- Pour l'Aire Marine Protégée, étudier son incidence dans la zone du Delta du Saloum ;
- Analyser les limites et les contraintes d'une gestion durable à travers l'appropriation du projet de gestion communautaire de l'AMP par les différents acteurs ;
- Identifier les stratégies de consolidation des acquis, les perspectives et la reproduction du mode de gestion.

Hypothèses

Pour atteindre ces objectifs, nous avons élaboré les hypothèses suivantes :

- La sensibilisation (films, théâtre et visite de porte à porte) peut faciliter la mise en place, des bases solides, de l'AMP. Il en résulte une appropriation du projet et les résultats de ce mode de fonctionnement sont appréciés sur tous les plans.
- Un changement de tutelle institutionnelle peut faire que les populations locales ne savent pas à qui s'adresser en cas de conflits. Cette situation peut produire un climat de méfiance, entre les acteurs, qui limite une gestion transparente.
- La coordination des actions de l'Etat et de l'initiateur permet d'instaurer des politiques nouvelles dans le but de diversifier et de pérenniser les activités génératrices de revenu pour une exploitation durable.

Démarche méthodologique

Pour la réalisation de ce travail, nous avons jugé nécessaire d'utiliser une méthodologie complémentaire : la documentation, les entretiens, les enquêtes, une discussion ouverte et le traitement des données recueillies sur le terrain.

La documentation

Elle constitue la première partie de la recherche. Pour cette quête d'informations, nous avons été amenés à visiter plusieurs services de documentation et centres de recherche. Dans le souci de la réalisation des objectifs fixés par cette étude ; la recherche documentaire s'est effectuée dans différentes structures pouvant apporter des compléments. Pour aborder ce mémoire, nous avons consulté des ouvrages généraux et des mémoires, des revues et d'autres publications.

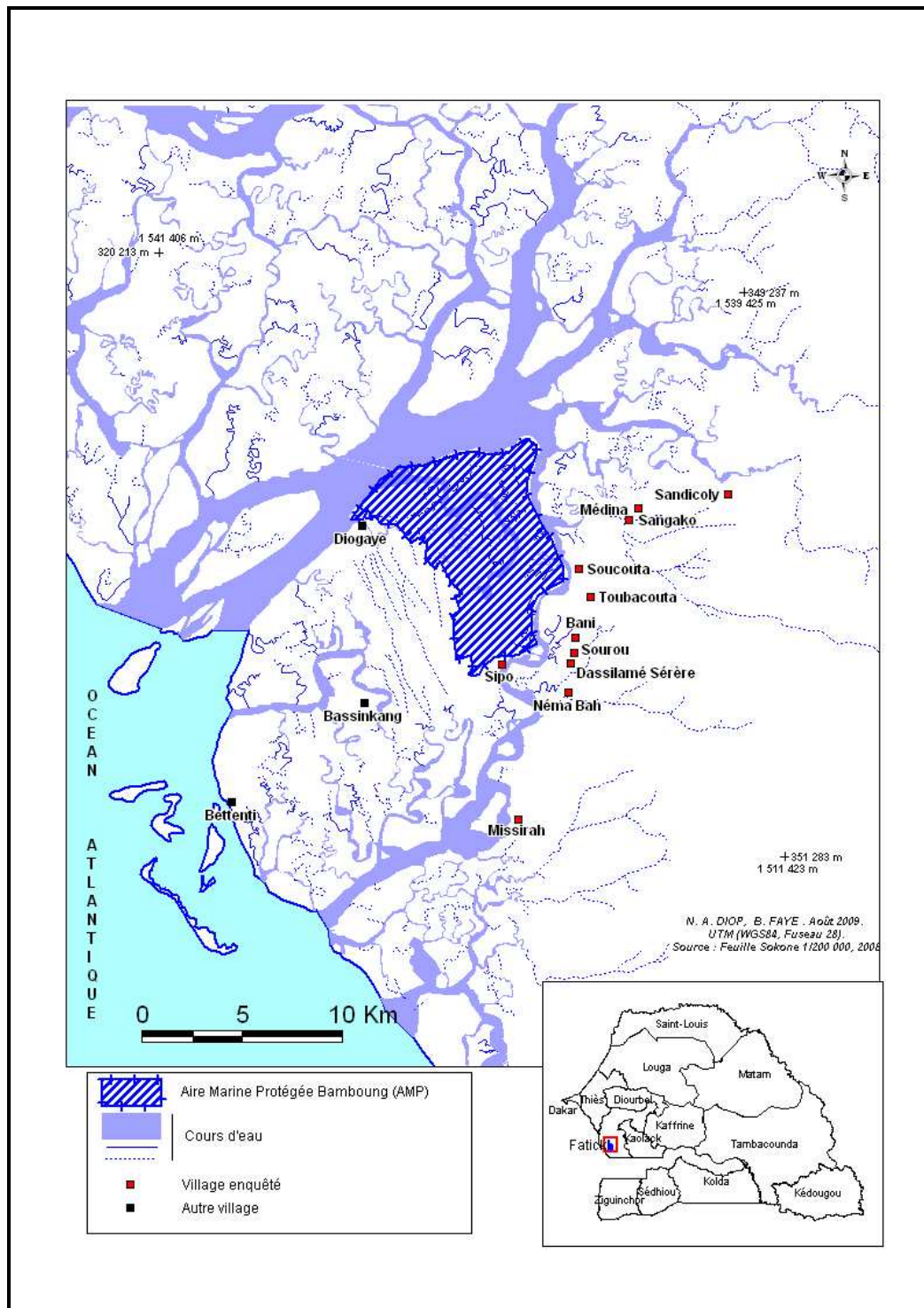
Les centres de recherche visités sont :

- ✓ La Bibliothèque Centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD où nous avons trouvé des ouvrages généraux et spécifiques qui ont permis d'avoir un aperçu sur notre thème d'étude. Des revues sur l'AMP de Bamboung ont été aussi consultées.
- ✓ L'Océanium, où existe une documentation spécifique sur l'AMP de Bamboung. Il s'agit d'études que des scientifiques ont effectuées dans la zone.
- ✓ L'Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique (ANDS, ex DPS ; la Direction de la Prévision et de la Statistique) où nous avons obtenu des données sur les derniers recensements, les estimations de la population et d'autres études portant sur des thèmes variés.
- ✓ Le Programme Sénégal Oriental (PSO) à l'UCAD qui a facilité l'obtention d'informations. Des ouvrages généraux et spécifiques ont été consultés. L'essentiel de la documentation a été faite dans cette structure.
- ✓ L'Institut des Sciences de l'Environnement a fait l'objet de notre visite pour consulter les rapports et mémoires faits dans cette zone du Delta du Saloum.
- ✓ Certains sites internet ont été consultés pour diversifier les sources d'information.
- ✓ Enfin, nous avons eu des entretiens avec des personnes ressources fréquentant ou travaillant dans ce milieu.

Le travail de terrain

Pour ce qui concerne le travail de terrain, deux méthodes différentes ont été utilisées : un entretien avec les autorités locales et les personnes ressources et une discussion ouverte avec les principaux intéressés de l'AMP de Bamboung. Nous avons visité et fait des enquêtes dans onze (11) des quatorze (14) villages :

Sandicolé, Sangako, Médina, Toubacouta, Soucoute, Bani, Sourou, Dassilamé Sérère, Nama Bah, Sipo et Missirah.



Carte 1 : Localisation des villages enquêtés

La discussion ouverte

Vu la situation sur le terrain marquée par diversité des études et l'idée que les personnes se font des enquêtes, nous avons décidé d'aborder la population locale de même que les autorités d'une manière différentes. Dans notre cas-ci, il s'agissait d'une discussion ouverte avec les populations en leur donnant un coup de main dans leur travail quotidien.

Concernant l'AMP de Bamboung, le travail consiste à séjourner sur le terrain avec les éco-gardes qui viennent des différents villages limitrophes pour se familiariser avec eux et recueillir leur impression sur le mode de gestion. Cette même stratégie est utilisée au niveau du campement de Keur Bamboung.

Ainsi, après un certain temps de collaboration avec ces derniers, une visite de leurs villages respectifs a été faite afin d'assembler aussi leurs préoccupations et leurs doléances mais aussi leur satisfaction vis-à-vis de la gestion de l'AMP. L'information recueillie sera restituée et notée quelque part à notre retour. Si les populations acceptent la procédure, les notes sont prises au cours de l'entretien. La discussion tourne autour des objectifs et hypothèses qui ont été ficelés pour cette étude. Ainsi deux stratégies ont été utilisées et appliquées au cours de notre séjour sur le terrain :

- La première a pour but de discuter avec les personnes ressources telles que le président des groupements de pêcheurs, la présidente du GIE des femmes (...) pour s'imprégner de la situation. Dans ce cas, la discussion a été individuelle.

- La seconde consiste à réunir soit chez le chef de village, soit à la grande place les personnes concernées pour entendre leurs impressions. Par contre ici, les idées de la communauté sont sollicitées pour susciter le débat.

Au terme de ces discussions, une confrontation des informations sera faite pour voir les ressemblances dans les idées collectées ou le contraire.

Les entretiens

Cette phase consiste en la collecte de l'information au niveau de ménages, des pêcheurs, du Conseil Rural, des ONG intervenant dans l'AMP et des représentants de l'Etat (Direction des Eaux et Forêts, Direction des Pêches Maritimes) à travers des questionnaires et des guides d'entretien. L'objectif est toujours le même, c'est-à-dire la discussion sur les points bien précis sans leur montrer les questionnaires. Cela veut dire que les sorties de terrain sont bien préparées et toutes les questions essentielles sont lues, relues et maîtrisées avant de faire l'entretien. A travers la diversification des opinions, un croisement sera fait pour en tirer des conclusions du fonctionnement, de la collaboration des parties prenantes mais aussi de la gestion.

Visite des zones

Pour mener à bien le travail, nous avons décidé de faire une visite de proximité au niveau du site de l'AMP, des villages périphériques, des structures

étatiques chargées de la gestion de ces activités annexes pour mieux voir la situation réelle. C'est un moyen de vérifier la situation concrète des infrastructures comme le campement, le mirador et certaines déclarations faites au cours des enquêtes. C'est aussi un moyen de contrôle des actions du projet sur le terrain, ce qui nous permet de livrer nos impressions.

Traitement des données

Cette dernière partie de la méthodologie a pour objectif d'exploiter les données recueillies sur le terrain à travers l'analyse et l'interprétation des résultats tirés des entretiens et des discussions ouvertes mais aussi des observations. Les données d'enquête et des entretiens sont traitées de façon manuelle avant l'élaboration des cartes, des schémas et des graphiques si nécessaire.

Difficultés

Nous avons rencontré des obstacles comme le manque de moyens de fonctionnement. En dehors de l'hébergement, de la nourriture et le transport lors des études de terrain (enquêtes), nous avons fonctionné avec nos maigres ressources. Faute de moyens, les villages insulaires comme Diogaye, Bossinkang et Bettenti ont été exclus de notre échantillon.

Chapitre I : L'origine de la création de l'Aire Marine Protégée communautaire de Bamboung

A) Cadre théorique

Dans le Delta du Saloum, la présence d'écosystèmes de mangrove avec ses vasières riches en matières organiques est à noter. Une diversité spécifique tant animale que végétale est présente. Mais depuis des décennies, la pression sur les ressources halieutiques est très forte surtout avec la croissance démographique.

A. 1. bouleversement des rapports entre l'homme et son environnement

Le Delta du Saloum a subi, au cours des trois dernières décennies, une importante dégradation de son écosystème à la suite d'un déséquilibre entre les activités humaines et le milieu naturel⁹. Plusieurs facteurs ont joué des rôles essentiels : les facteurs naturels à travers la sécheresse, (...) et les facteurs anthropiques avec la croissance démographique, l'exploitation anarchique des ressources halieutiques (...).

A. 1. 1. Les facteurs naturels

La sécheresse et la remontée du sel constituent les principaux déclencheurs du processus de dégradation des conditions de vie des populations surtout rurales.

A. 1. 1. 1. La sécheresse

Les études faites par plusieurs chercheurs ont montré une diminution des précipitations annuelles et du nombre de jours de pluies ainsi qu'une irrégularité des pluies d'une année à l'autre¹⁰. La majorité des populations interrogées ont constaté que d'année en année, leurs récoltes baissent à cause d'une insuffisance ou d'une irrégularité de pluies.

A. 1. 1. 2. L'augmentation de la salinité

La réduction de la quantité d'eau reçue a fait que chaque année, de nouvelles terres sont perdues par l'avancée de la salinité réduisant ainsi les surfaces cultivables. Ce processus est plus visible dans une zone où la salinité est fortement représentée dans le Saloum.

Ces phénomènes ont fortement influé sur ce milieu. Cela se voit à travers une baisse considérable des récoltes des cultivateurs mais aussi par les pertes de terres. L'agriculture est en déclin et cela se manifeste par des rendements de plus en plus dérisoires¹¹. Les paysans n'ont plus assez d'espace. La monoculture arachidière a tendance à perdre de plus en plus d'espace dans cette région du Delta du Saloum. Avec cette forte croissance démographique surtout en milieu

⁹ DIOP Mamadou, 2006.

¹⁰ MILLEVILLE P., SERPENTIE G., 1994.

¹¹ MILLEVILLE P., SERPENTIE G., 1994 *ibidem*

rural et le déficit pluviométrique, les populations n'arrivent plus à satisfaire leur autosuffisance. Cette situation a poussé les riverains du Delta du Saloum à se transformer en pêcheurs.

A. 1. 2. Les facteurs anthropiques

L'exploitation des ressources agricoles, pastorales et forestières, la dégradation des sols et des couverts végétaux sont autant de facteurs qui sont amplifiés par l'accroissement rapide de la population rurale.

A. 1. 2. 1. L'amplification des facteurs de dégradation par la pression démographique

L'explosion démographique est synonyme d'expansion de l'espace cultivé, d'empiétement continu du domaine agricole, sur le domaine pastoral d'où le rejet des éleveurs. Elle est aussi synonyme de migration qui est une stratégie spontanée de lutte contre la pauvreté¹². Ce phénomène est accentué par l'urbanisation galopante mais aussi par la péjoration pluviométrique récente.

Le Delta du Saloum est rattaché à la région de Fatick, précisément au département de Foundiougne. La population du département de Foundiougne était estimée en 2005 à 224659 habitants soit 34 % de la population de la région. Cette population est rurale à près de 89 %¹³(ANDS, 2005). Mais il faut utiliser ces données démographiques avec prudence car les recensements nationaux comportent souvent des erreurs, des lacunes ou encore des incertitudes. Selon les données recueillies dans la communauté rurale de Toubacouta (2006/2007)¹⁴, la population des villages riverains de l'AMP est de 16205 habitants. Ce chiffre dépend du paiement des impôts, ce qui permet de relativiser ces résultats parce que pour ne pas payer beaucoup d'argent, les villageois refusent de déclarer tous leurs enfants.

A. 1. 2. 2. Une pêche anarchique

Le déficit pluviométrique noté ces dernières décennies a entraîné une baisse des rendements dans l'agriculture qui, avec la pêche, constitue les principales activités des populations de la région. Ainsi, les populations n'ont d'autre alternative que de se tourner vers la pêche et ses activités annexes. De plus, la pêche est devenue très rentable. Elle est considérée comme la première source d'apport de devises au Sénégal et devance actuellement l'agriculture. Si l'on se réfère au département de Foundiougne, les statistiques de 2005 révèlent que 10837 tonnes ont été mises à terre pour une valeur de 4 milliards de francs. Cette forte somme générée par cette activité entraîne une pression sans précédent sur les espèces comme le requin, au point de menacer sa survie¹⁵.

¹² BOULUD Gaëlle ; 1999

¹³ ANDS, ex DPS, 2005

¹⁴ PLD Toubacouta que nous n'avons pas l'ensemble du document et c'est pourquoi, il ne figure pas sur la bibliographie.

¹⁵ PLD Toubacouta (Op cit.)

Dans les villages de Soucoutha, Diogaye, Sipo et Néma Bah, les pêcheurs autochtones ou allochtones vont à la pêche tous les jours, alors que dans le passé, durant l'hivernage, ils n'allaient pratiquement pas en mer car l'agriculture était l'activité principale. Mais la péjoration climatique de ces dernières années a eu des conséquences néfastes sur cette forme de gestion des ressources halieutiques.

Les rendements de la production agricole étant faibles, la pression devient de plus en plus forte sur les ressources halieutiques. Les populations interrogées nous disent que la zone du Delta du Saloum était très poissonneuse, il y a de cela deux décennies. Mais depuis que la zone est convoitée par les pêcheurs venus de la Petite Côte et de Dakar, la ressource devient rare, ce qui a amené l'Océanium et les populations les mouvements pour améliorer les conditions dans le Delta du Saloum.

Ils utilisent souvent des filets qui ne laissent aucune chance aux juvéniles, ce qui empêche le renouvellement des espèces. La stratégie individualiste face au manque de bras est peu soucieuse du devenir de l'environnement. Ainsi, le mono-filet qui est interdit par le Code de la pêche continue d'être utilisé. Le manque d'application des textes du Code de la pêche et la mise en vigueur des mesures idoines ont entraîné la disparition des ressources halieutiques. Il fallait amener d'autres stratégies pour permettre à ces espèces de se reproduire et grandir confortablement.

A. 1. 2. 3. Le manque d'application du Code de la pêche

Selon l'article 30 du décret n°98-32 du 14 avril 1998 fixant les modalités d'application de la loi, il est interdit d'utiliser ou de détenir à bord des embarcations de pêche des filets maillants fabriqués à partir d'éléments mono-filaments ou multi-filaments en nylon¹⁶. La senne tournante occasionne aussi la capture des juvéniles.

Les mesures prises par ce Code interdisent ces pratiques mais leur application pose d'énormes problèmes : ce qui fait que tout le stock des poissons est ramassé par les pêcheurs. Les conséquences immédiates sont la baisse des quantités journalières des prises. A long terme, certaines espèces vont disparaître parce que n'ayant plus le temps de se reproduire.

Lors d'un entretien, un spécialiste disait que 5 % seulement du Code de la pêche est appliqué. Cela montre l'inefficacité de cette disposition dont le but est de veiller aux pratiques faites par les pêcheurs. Conscients de cette situation, les pêcheurs utilisent tous les moyens existants pour la capture des ressources halieutiques. Il est évident qu'à ce rythme d'exploitation et avec l'incapacité du Service de pouvoir surveiller les embarcations, il pourrait y avoir épuisement des ressources. Le mieux était d'apporter autre chose de mieux que le Code de la pêche et se concilier par les usagers de la pêche pour préserver les ressources.

¹⁶ Code de la pêche.

A. 1. 2. 4. La dégradation des ressources végétales

La mangrove est la principale ressource végétale du Delta du Saloum. Cette espèce constitue un lieu de reproduction des huîtres, mais aussi une zone d'alimentation des poissons parce qu'étant très riche. Ces mollusques se fixent sur les racines des mangroves et lors de la récolte de ces produits, au lieu de détacher correctement les huîtres, les femmes productrices coupent les racines, ce qui provoque le recul de l'espace occupé par les mangroves. La forte croissance démographique, en partie due à l'afflux de populations venues des régions de l'intérieur du pays, s'accompagne d'un accroissement des demandes en énergie. Cette forte demande conduit à une coupe abusive du bois de la mangrove pour des usages domestiques. En effet, les populations ont remarqué une nette diminution de la végétation et de la présence de poissons dans ces endroits. Elles disaient : « avant, il y avait beaucoup de mangroves, maintenant elles sont trop loin de la rive ». Les points de repérage évoqués sont la distance que parcourent les femmes pour récolter les huîtres au pied des mangroves, la diminution de la surface occupée par ces espèces ou encore la rareté des proies.

Le bois est utilisé pour la construction, ce qui augmente la menace pour cet écosystème¹⁷. Chaque année, les femmes se rendent compte qu'elles partent de plus en plus loin pour récolter ces produits. La mangrove se dégrade du fait de cette technique de récolte. Les groupements de femmes rencontrés sur le terrain disaient qu'elles pouvaient accéder facilement à pied à la mangrove pour récolter des huîtres. Maintenant, il leur faut effectuer le trajet avec une pirogue pour la collecte parce que les formations de mangrove ont reculé.

Cependant, ces dernières années, des tentatives de reboisement sont faites avec l'appui du Programme de micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial aux groupements de femmes de Soucoute et de Dassilamé Sérère. Ce geste est emboîté cette année par l'Océanium dans un large programme de reboisement sur toute la zone côtière.

A. 1. 2. 5. Dégradation des conditions de vie

Pour la plupart des grandes personnes interrogées, la dégradation des conditions de vie au cours de ces trente dernières années est perçue comme une conséquence de la destruction de l'environnement. Elles témoignent que : « la vie est beaucoup plus dure qu'avant, les rendements agricoles et celui de la pêche baissent et il faut ainsi tout acheter : la nourriture, les combustibles (...) ; les prix ne cessent d'augmenter et nous n'avons plus les moyens ».

Les personnes perçoivent les problèmes tels que la disparition des ressources (faune et flore) et la détérioration des conditions de vie comme un signe de dégradation du milieu naturel.

¹⁷ Rapport de l'ISE, sortie pédagogique de la 29^{ème} promotion, 2007.

Compte tenu de cette situation, il fallait changer de stratégies et de pratiques pour arrêter ce processus de déstabilisation et de dégradation des ressources. Les populations pêcheurs et les femmes transformatrices s'inquiètent de leur sort et lancent des cris d'alarme. Cela nécessite de revoir les comportements mais aussi de faire de telle sorte que les conditions de ces populations locales, sans beaucoup moyens de subsistance en dehors du secteur primaire, redeviennent normales comme avant. De ce fait, elles ont sollicité l'appui des organisations qui œuvrent dans la protection de la nature pour qu'elles apportent des solutions à cette situation. Il fallait amener quelque chose de plus fiable et efficace mais aussi pensée localement par les populations concernées. Si la décision vient des populations, elles feront tout pour la faire respecter. Et si on se réfère aux discussions que nous avons eues avec certaines personnes âgées de villages enquêtés, ils utilisaient auparavant des pratiques leur permettant d'interdire la pêche à une certaine période de l'année. Avec cette pratique comme l'interdiction d'accès aux bolong à une certaines périodes de l'année, les résultats étaient très significatifs.

A. 2. Tentative de résolution du problème par le repos biologique

En effet, du fait de leur mode de reproduction, les poissons se regroupent au moment du frai. Certains engins de pêche, notamment les chaluts ou encore la senne tournante, les captivent alors plus aisément et peuvent être à l'origine d'une exploitation du stock pendant une courte période. Cela nécessite des mesures pour empêcher une catastrophe. C'est ainsi que la technique de repos biologique a été initiée par certaines structures comme cela le faisaient des fois les des sociétés traditionnelles.

On appelle « repos biologique » l'arrêt de la pêche pendant la période de reproduction. C'est une manière de diminuer la pression de pêche sur les stocks. Sous réserve qu'il reste un nombre suffisant de reproducteurs, le repos biologique ne peut donc, simplement en protégeant les œufs, garantir à lui seul la conservation ou l'accroissement du stock¹⁸.

Ainsi, le repos biologique contribue à une gestion durable des ressources halieutiques. Nous avons constaté qu'il était appliqué dans le passé dans le Niombato, mais les perturbations climatiques avec la sécheresse ont créé une rupture avec cette tradition. Certaines ONG ont travaillé pour sensibiliser de nouveau les populations sur l'importance du repos biologique. Le développement de ce concept est très lié aux activités de l'UICN dans le Delta du Saloum. Cet organisme a travaillé dans cette zone de concert avec les groupements de femmes pour faire respecter cet accord dans l'exploitation des huîtres. Comme illustration, le groupement des femmes de Soucoute (« Mboga Yiif »), dans le cadre de la gestion des ressources halieutiques pour pallier à la raréfaction des produits de la mer et le rétrécissement de la couverture végétale, a bénéficié de l'appui de

¹⁸ DRAME Aby, 2008, op. cit p 6 et 9.

l'UICN. Ainsi, ces femmes observent une pause de juin à octobre pour permettre une régénération des espèces. La pertinence de cette période est avérée, cependant le problème est que la pêche est une compétence non transférée, ce qui fait que les autres pêcheurs peuvent le faire sans que rien ne leur arrive. C'est le ministère chargé de la pêche maritime qui peut définir par arrêté des conditions relatives aux périodes de fermeture de la pêche. Cet aspect du Code de la pêche fragilise les initiatives de l'UICN et des groupements de femmes. Il faut donc un accompagnement juridique et une volonté de l'ensemble des acteurs.

Selon le chargé de programme de l'Oceanium, c'est dans cette situation inconfortable et du manque d'espoir face aux solutions préconisées que la Fédération Régionale des GIE de Pêcheurs a contacté et a soumis son problème pour apporter des voies et moyens permettant de résoudre les difficultés auxquelles les populations sont confrontées. Cela a coïncidé avec l'obtention par l'Oceanium de quatre projets d'Aires Marines Protégées à mettre en œuvre dans les zones côtières du Sénégal.

B) Processus de mise en place de l'AMP communautaire de Bamboung

Du fait des bouleversements du milieu de vie, des personnes conscientes du niveau de dégradation se sont levées pour décanter cette situation. C'est dans ce cadre que la Fédération Régionale des GIE de Pêcheurs a rencontré l'Oceanium qui œuvre pour une gestion durable de l'environnement. Après discussion, une idée intéressante de mise en place d'une AMP est sortie.

B. 1. L'idée d'une AMP

Selon le Président du comité de gestion de l'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung, l'idée de la création d'une AMP vient de l'Oceanium. Ce dernier avait déjà obtenu un financement de projets pour la mise en place de quatre AMP : une à Dakar, une dans la zone Rufisque-Bargny, une à Nianing et une dans les îles du Saloum. La prédéfinition des zones par les bailleurs risquerait d'être une tentative d'imposition à la base et il fallait agir autrement.

Dans ce contexte, nous pouvons dire que l'idée ne venait pas des populations locales et des pêcheurs en particulier mais, elles ont seulement soumis leur inquiétude à une structure et cette dernière, consciente des problèmes qui secouent le pays d'une manière générale et le Delta du Saloum en particulier, a décidé d'œuvrer ensemble. Du fait de la baisse des produits pêchés dans cette zone d'année en année, il fallait que des décisions soient prises par les populations elles-mêmes.

Après avoir obtenu des projets, l'option était de renverser la situation en poussant les populations à prendre des décisions et des mesures consensuelles venant des différents usagers du Delta du Saloum.

De là, nous pouvons dire que l'approche utilisée au départ par l'Oceanium est de type « Top down » c'est-à-dire que les problèmes à résoudre sont identifiés

de l'extérieur et sont parfois différents de ceux qu'affrontent réellement les populations. Cette structure a déjà les projets mais la procédure est de faire de telle sorte que cette initiative vienne de la base pour inverser le processus de départ, c'est-à-dire « bottom up ». Tout en sachant là où l'on va, les initiatives devront venir des populations locales plutôt que de l'Océanium. Ce changement de procédure va permettre aux populations de s'approprier ce projet. Dès à présent, il faut impliquer les populations dans la réflexion et la prise de décision, ce qui permet de renverser la situation et de créer une appropriation effective du projet.

B. 1. 1. Un constat des usagers coïncidant avec le besoin de l'Océanium

Concernant le projet dans les îles du Saloum, l'Océanium a pris contact avec la Fédération Régionale des GIE de Pêcheurs. Ce regroupement a constaté, depuis quelques décennies, une baisse de la quantité des prises de pêche. La diversité des espèces de poissons qu'on trouvait dans les eaux du Delta du Saloum diminue et certaines commencent à se faire rare ou à disparaître de la zone. Donc, il fallait faire quelque chose en concertation avec les communautés locales pour restaurer le milieu. C'est dans ce but que l'Océanium et la Fédération Régionales des GIE de Pêcheurs ont décidé de voir une zone idéale pour abriter l'Aire Marine Protégée.

Ainsi, la rencontre avec ces deux structures a suscité une opportunité de collaboration dans le but de protection de l'environnement. Le regroupement des pêcheurs a annoncé des signes de détresse alors que l'Océanium avait besoin de récepteur pour son projet. C'était une occasion à saisir et à exploiter par les concernés.

B. 1. 2. La recherche de site d'accueil

Dès lors qu'ils ont les mêmes idées et le désir d'œuvrer ensemble pour la protection de la nature, la coopération devient plus facile. Le reste est de chercher les méthodes et processus pour mettre en marche la machine. Ainsi, les leaders de ce groupement de pêcheurs ont pris rendez-vous à Djifère avec l'Océanium en vue de prospecter, dans les îles du Saloum, le meilleur site pour accueillir ce projet. Embarquées sur une des pirogues de cette Fédération, ces deux structures ont fait le tour des bolong. L'objectif était de noter les sites potentiels susceptibles de loger le projet, mais le plus important était de voir, dans la zone, des personnes très réceptives qui veulent travailler pour la restauration de leur condition de vie.

Cela montre que les directions de ces deux structures étaient déterminées à coopérer, ce qui pourrait donner des résultats significatifs. Cette manière de procéder crée un climat de confiance et l'intérêt de s'approprier le futur projet.

Une deuxième fois, l'Océanium et le Président de la fédération ont fait le tour des îles du Saloum. Ce jour-là, ils ont passé la nuit à Soucota chez le Secrétaire général de la fédération.

B. 1. 3. L'ambiance trouvée à Soucoute et environs

La visite de prospection du site d'accueil les a conduits dans plusieurs lieux pour rencontrer les populations locales. Les visites permettaient de voir le degré d'implication des pêcheurs et autres par rapport aux missionnaires. Après avoir fait le tour du Delta, selon le Président du comité de gestion et le responsable du projet à l'Océanium, ils ont ressenti plus d'engouement et d'intéressement vis-à-vis du projet à Soucoute et environ que dans les autres zones. Cela est dû peut-être à un leader très écouté qui faisait partie du groupe des superviseurs. L'intérêt porté à ces missionnaires a convaincu ces derniers, et à travers ces actes, ils considèrent qu'après une longue discussion et une forte sensibilisation, ils vont parvenir à s'entendre et mettre en place quelque chose de sérieux, en plus des critères spécifiques que doit revêtir le complexe.

B. 1. 4. La visite des parties prenantes

Ainsi, la Fédération Régionale des GIE de Pêcheurs et l'Océanium ont pris contact à nouveau avec les autorités locales de la communauté rurale de Toubacouta. Parmi ces autorités, il y a le Sous-préfet, les Conseillers Ruraux et les Services techniques comme la pêche, les Eaux et Forêts et les parcs nationaux. Ils étaient tous pour la création d'une AMP, ce qui a facilité ce travail et a permis de passer à la vitesse supérieure.

Le Président de la Fédération Régionale disait avoir un avis favorable pour passer dans les villages cibles et prendre l'avis des populations. C'est ainsi qu'ils ont pris l'initiative de sillonner les villages pour la sensibilisation des populations sur la mise en place de l'AMP. Il fallait prendre en compte l'influence des chefs de villages, des groupements de pêcheurs et des femmes transformatrices, c'est à dire les personnes influentes et les notables de la zone pour les impliquer dans ce projet.

B. 1. 5. L'implication des pêcheurs et des populations locales

L'objectif de ces tournées dans le Delta du Saloum était la recherche de l'adhésion et de l'implication des pêcheurs qui sont les principaux utilisateurs des ressources halieutiques. Il fallait tout d'abord les sensibiliser et mesurer le degré et le niveau d'attachement des pêcheurs.

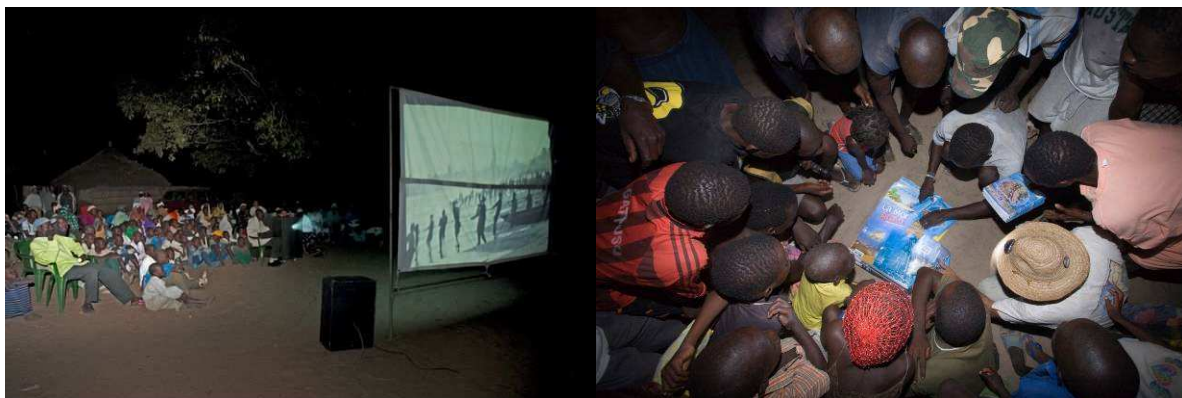
A la base, la gravité de la situation surtout des conditions de vie a entraîné une prise de conscience des populations locales. C'est ce qui a suscité une forte mobilisation et une implication sans faille pour une gestion durable de leur environnement. Elles attendaient quelques unes qui leur apportent ou les aident à résoudre leurs problèmes.

Cette forte collaboration est amplifiée par l'influence d'une personne très écoutée dans la zone surtout à travers ces actions de bienfaisance. Les populations adhèrent à l'initiative et sont prêtes à coopérer. L'Océanium, par le souci de partager sa passion, a convaincu les responsables et la population locale de la

nécessité de restaurer la zone en y créant une aire protégée marine. En effet, considérés comme prédateurs de la ressource, les pêcheurs sont identifiés comme les grands bénéficiaires et ont dévoilé une volonté d'impliquer les populations locales dans la gestion de leurs ressources à travers la sensibilisation.

B. 1. 6. La sensibilisation

Durant tout le processus, la discussion et l'explication étaient l'élément moteur qu'utilisait l'Océanium. L'objectif était de convaincre les populations pour qu'elles adhèrent et prennent des initiatives en faveur de la protection de la nature et d'une gestion durable des ressources halieutiques. Ainsi, l'Océanium a pris le temps de visiter l'ensemble des villages du Delta pour discuter de l'intérêt de changer les mauvaises pratiques. Au bout de deux ans et demi, à travers des séances de projections de films, cinémas-débats, des échanges et des jeux de coquillage, les populations ont été convaincues de l'importance de faire quelque chose pour résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées.



Photos, Océanium

Photo 1 : Séances de sensibilisation

On voit nettement à travers ces images que toutes les franges de la population ont donné une grande importance aux actions de l'Océanium.

Mais dans la plupart des endroits visités, il faut noter que des pêcheurs de la communauté rurale de Toubacouta étaient les plus attentifs et les plus intéressés par le projet en cours. Dans ce contexte, les populations vont s'approprier ou ont tendance à donner de l'importance au projet et sont motivées d'une volonté significative de s'intéresser à la création d'une AMP. Avec cette forte sensibilisation, les populations de ces villages ont donné leur avis favorable à 86 %, malgré certaines réticences de personnes qui s'opposent à cette idée, pensant qu'on va les priver de leurs ressources.

C'est à travers ces séances de discussion que les différentes entités ont trouvé un site très favorable qui sera fermé à toute activité de pêche. Les poissons vont se reproduire et grandir en toute tranquillité sans être perturbés, avant de

sortir. Le choix de la zone n'est pas défini au hasard dans la mesure où des critères très spécifiques ont été imposés par les parties prenantes.

Tout ce processus avait débuté depuis 1999 et les choses concrètes ont vu le jour le jeudi 28 mars 2003. Le temps qu'a pris la sensibilisation montre la patience et la prudence d'avancer très lentement et sûrement pour faire passer son message. C'est un facteur très important dans la mise en place car cela ne sert à rien de se hâter et de sauter des étapes. Il faut signaler que tel a été le cas pour tout le processus de mise en place de ce projet. C'est la raison pour laquelle, les populations ont accordé beaucoup d'intérêt à cette AMP.

Avant cette étape, la commission avait pris la précaution d'envoyer le Président des pêcheurs dans l'ensemble des communautés rurales des îles du Saloum. Il s'agit de Dionewar, Bassoul, Djirnda et Toubacouta qui sont toutes dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS). Le but était de les informer de la création d'une AMP dans la zone. Après cette mission, tous les Présidents des Conseils Ruraux avaient donné un avis favorable.

B. 2. Les critères de choix de la zone

Pour le choix de la zone de l'AMP, trois critères essentiels ont été choisis pour l'endroit. Il s'agit d'une zone écologiquement rationnelle et intéressante, d'un milieu qu'on peut surveiller sans difficulté et enfin d'une zone sous surveillance en permanence.

⇒ Choix d'une zone écologiquement rationnelle et intéressante. On entend par là un milieu où les poissons viennent se reproduire et grandissent, ce qui veut dire que ce n'est pas dans n'importe quel site l'AMP sera implantée.

Les pêcheurs et les scientifiques sont tous tombés d'accord que les mangroves constituent une grande richesse. C'est aussi une frayère car les poissons peuvent y rester en toute tranquillité au moment de la reproduction.

⇒ Pour ce qui est du deuxième critère, il fallait chercher un endroit où l'accès peut être surveillé sans difficulté. La complication peut découler de l'accès. Si le bolong choisi est accessible de partout, cela pose des difficultés aux surveillants, d'où la nécessité de favoriser un bolong de taille moyenne et dont les entrées ne sont pas nombreuses. C'était l'idéal recherché pour ce projet.

⇒ Le troisième aspect semble très important car il fallait disposer de personnels en permanence dans la zone pour veiller à ce que les mesures prises ne soient pas violées. Mais l'appropriation et l'adhésion des populations à ce projet allaient faciliter la chose. Selon le chef du projet et le Président du comité, ce facteur était déjà acquis dans cette zone de Toubacouta à cause d'une intense et forte sensibilisation. Les villageois ont accepté de travailler bénévolement parce que sachant qu'ils le faisaient pour leur propre bien.

⇒ En plus de tous ces critères, ils ont recherché une personne très influente, capable de regrouper un nombre important de personnes autour de lui. Cet acte de

mobilisation est très important dans le cadre d'un travail de bénévolat. Il fallait une personne remplissant ce critère et capable d'œuvrer pour sa communauté.

Ainsi, après avoir fait une visite de reconnaissance des sites et après une large concertation sur les prospections faites avec les villageois et les pêcheurs, le bolong Bamboung a été retenu parmi d'autres. Tout cela s'est produit à travers des séances de discussion avec les populations locales. « Ainsi, on a vu que Bamboung, site très favorable pour la mise en place d'une AMP, réunissait tous les critères ».

Certains chercheurs ont prouvé scientifiquement avec le temps que ce bolong était un nichoir et une zone de frayères pendant toute l'année. Avec seulement deux entrées et un dévouement sans faille des populations, ce bolong était celui qui avait rempli plus de critères exigés que les autres. Ce qui est impressionnant dans cette procédure, ce sont les populations elles-mêmes qui ont pris les décisions et ont choisi le bolong de Bamboung en respectant les critères.

B. 3. Le choix de Bamboung

Le choix de Bamboung n'est pas hasardeux. En plus des critères fixés, ce bolong réunit plusieurs autres avantages.

⇒ Lorsque les missionnaires faisaient la prospection, ils avaient constaté que la surveillance était plus facile à Bamboung que dans les autres bolong. Ce bolong n'a que deux portes d'entrée, mais la seconde entrée n'est fonctionnelle qu'en marée haute et l'accès est difficile pour une longue pirogue du fait de la sinuosité du chemin qui mène au bolong : l'accès peut être contrôlé très facilement.

⇒ Les pêcheurs de la zone témoignent que « le Bolong de Bamboung était plus poissonneux que les autres et, dès qu'on y accédait, la partie de pêche était bonne ». Nous pouvons dire que sur le plan écologique, c'est un milieu très calme, favorable à la reproduction de certaines espèces de poissons mais la majorité des pêcheurs ne pouvait pas y accéder. Son éloignement, ainsi que sa situation géographique étaient peu favorables aux villages riverains. Pour y accéder, les pêcheurs devaient faire un grand tour et avoir une pirogue motorisée, à l'exception du village de Sipo. A un certain moment, ce village était le lieu de prédilection des habitants des autres villages pour se ravitailler en produits halieutiques parce que ces villageois avaient suffisamment exploité les ressources. A une certaine période de l'année aussi, certains pêcheurs campaient autour du Bolong à cause de l'importance des ressources qu'ils y trouvaient. Ils pouvaient rester dans cette zone d'un mois ou plus. Ces pêcheurs venaient de tous les secteurs de la zone. Même les pêcheurs des zones les plus reculées comme Bossinkang fréquentaient ce Bolong, ce qui justifie que la zone est poissonneuse.

⇒ C'est seulement à Bamboung que l'on trouve de l'eau douce, ce qui augmente la transparence de l'eau. La recherche a prouvé qu'il existait plusieurs sources d'eau douce qui diminuaient la salinité de l'eau. C'est un milieu très favorable au développement de la faune aquatique comme les Dauphins et les Lamantins viennent tous les jours boire cette eau douce présente sur l'île « coco ».

Ces conditions spécifiques sont susceptibles de créer un environnement favorable à la faune aquatique.

⇒ Il y avait enfin une volonté manifeste des populations des villages riverains de surveiller de manière stricte l'accès au bolong pour veiller à la sécurité. Pour mieux inspecter l'AMP, un comité de surveillance est mis en place par l'ensemble des 14 villages riverains. « Sur le terrain, on a construit un mirador permettant de voir les pêcheurs qui tentent d'accéder au bolong de Bamboung ». Cette appropriation constitue un élément déterminant pour une gestion durable de l'AMP mais aussi des ressources naturelles. Si les populations sont déterminées à protéger la zone et interdire l'accès, nous pouvons dire que l'essentiel est acquis car sont les principales utilisatrices du bolong depuis plusieurs décennies. Le fait de décider d'abandonner toutes les pratiques et activités dans ce bolong et former une zone de sécurité autour confirme la volonté des populations d'œuvrer pour la protection de la nature et de leurs biens parce qu'en étant les principales bénéficiaires.

Ainsi, voilà autant de critères qui étaient en faveur de Bamboung, ce qui a valu ce choix très pertinent. Mais en plus de ces critères, il y a une personne impressionnante qui est très écouté. Il s'agit d'Ibrahima DIAME. Il exerce une grande influence sur les pêcheurs et les autres acteurs de cette zone rurale. Il y a aussi les actions de sensibilisation bien faites par l'équipe de l'Oceanium.

B. 4. Techniques de sensibilisation

Plusieurs techniques ont été utilisées pour faire la sensibilisation. Des cinémas-débats, des projections de films, des visites de porte à porte, des jeux de coquillage, des affichages et des spots publicitaires étaient les moyens pour transmettre le message aux habitants de ces différents villages au bout de 2 ans et demi. Cette technique a largement réussi parce qu'à chaque fois qu'une projection était faite, elle attirait une foule importante qui suivait les effets des actions de l'homme sur les ressources halieutiques et floristiques. Cette méthode permettait d'attirer du monde, mais aussi faisait passer le message parce qu'au terme de la séance ; les populations décidaient de changer de pratique et adhéraient immédiatement à l'idée de projet d'Aire Marine.



Photos, Oceanium

Photo 2 : Les techniques de sensibilisation

Avec cette technique, les populations sont bien à l'aise pour expliquer le problème qui sévit actuellement dans leur milieu. Elles expliquaient le niveau de baisse de produits halieutiques selon une tranche d'âge donné. A droite, elles suivent attentivement un film sur les ressources halieutiques. Il faut signaler que ce projet en gestation alors concernait 14 villages qui sont riverains de ce bolong. Les objectifs sont atteints du fait que les populations locales avaient décidé de participer à la gestion de leur ressource.

B. 5. Une gestion participative

Le but était d'amener les populations à prendre des décisions et de dire elles-mêmes les voies et moyens permettant d'apporter des solutions fiables à leurs problèmes. La rencontre avec les populations locales à travers la discussion et autres techniques de sensibilisation les a amenées à donner, elles-mêmes, les stratégies à mettre en place de façon unanime et consensuelle pour conserver des ressources. L'intention était de faire de telle sorte que les idées viennent des populations locales et qu'elles ne soient pas imposées par l'Océanium ou qui que ce soit parmi les autres acteurs intervenants dans le processus. Cette appropriation était atteinte dès lors que les populations ont choisi le bolong à fermer, mais les méthodes à appliquer étaient applicables pour une gestion durable et pérenne des ressources. Les populations étaient impliqués jusqu'au bout, ce qui a valu le choix d'un bolong très important dans le passé. C'est la raison pour laquelle, les populations ont opté Bamboung à cause de sa seule porte d'entrée facilitant la surveillance.

Le processus d'implication des parties prenantes a réussi ainsi que la mise en place de méthodes participatives destinées à adopter pour des solutions aux problèmes locaux. Il fallait que les populations concernées soient très motivées pour protéger sa zone par rapport à la dégradation des ressources et cela est déjà acquis avec une forte adhésion.

B. 6. Le niveau d'adhésion des populations

En fin de compte, les populations de ces 14 villages ont donné leur avis à 86 % selon le Président et les autres personnes interrogées, cependant, certaines personnes s'opposaient à cette idée. Il ressort de ces témoignages qu'une telle démarche comportait beaucoup d'avantages.

Ainsi, « on est revenu vers les autorités locales pour rendre compte des résultats que nous avons eus dans ces villages », disait le Président. Pour confirmer l'adhésion des populations locales, ces missionnaires sont venus avec le témoignage de chacun des 14 chefs de villages concernés et des organisations de pêcheurs. L'implication des populations locales dans la gestion de leur propre espace naturel est primordiale. Sans l'action de l'Etat et ses démembrements, l'Océanium et les 14 villages ont parvenu à trouver des accords très importants pour la conservation de la nature.

B. 7. Visite sur le bolong de Bamboung

Une sortie est organisée sur le terrain avec la communauté rurale et leurs autorités dans le bolong de Bamboung pour faire voir la réalité. C'est pour se faire une idée de la zone à protéger. Cette initiative a pour but de convaincre les autorités et le Conseil Rural de réagir parce qu'il fallait un statut juridique à mettre en place le plus rapidement possible. Dans ce contexte, il est nécessaire d'associer les autorités, ce qui va permettre d'accélérer les processus de délibération. Il faut signaler que ce sont les populations locales qui ont réclamé au Conseil Rural de Toubacouta de faire la délibération. De ce point de vue, la communauté rurale ne pouvait qu'être à côté des populations. C'est pour dire que les populations étaient impliquées du début à la fin de la mise en place de l'AMP de Bamboung ; l'Océanium n'a fait que les accompagner.

C) Les actions de l'Océanium pour l'implantation de Bamboung

L'Aire Marine Protégée Communautaire du Bamboung au Sénégal a été créée par l'Océanium grâce à une méthode originale basée sur une communication sociale forte. Cela s'est déroulé à travers une équipe très dynamique sur le terrain.

Le « messenger de l'espoir » est le nom que les villageois ont donné au camion itinérant de l'Océanium. Outil performant de communication sociale, ce camion permet¹⁹ de mener auprès des communautés locales des campagnes de sensibilisation pour la mise en place des Aires Marines Protégées Communautaires. Dans le cas de l'AMP Communautaire du Bamboung, ce camion a permis d'organiser notamment des séances de cinéma-débat, grâce auxquelles les connaissances et les besoins des populations concernant la gestion des ressources halieutiques ont été mieux cernées.

Le camion était une force d'attraction fabuleuse pour toutes les couches sociales du village : une fois le matériel installé et branché, la sono allumée, toute la communauté répond présente.

⇒ Une force d'identification positive, lorsque dans les courts-métrages sont évoquées les bonnes et les mauvaises techniques de pêche ;

⇒ Une force de référence, puisque les films sont tournés dans les zones mêmes où ils sont montrés. Le spectateur peut se voir dans le film, ou reconnaître sa zone d'activité ; la langue parlée est la sienne, il reconnaît ses fêtes, ses rites. Automatiquement, il se sent concerné et prend part au débat ;

⇒ Une force d'animation, lorsqu'après la projection, le débat est lancé. Les animateurs de l'Océanium font circuler le micro. Les interventions sont souvent passionnées et passionnantes et renvoient souvent directement aux thèmes des films. C'est ce moment d'émulation qui intéresse l'Océanium particulièrement car il permet d'avoir une idée des réalités du village et des activités de pêche dans la zone²⁰.

¹⁹ Jean GOEPP. *Océanium* ; <http://www.oceanium.org/>

²⁰ DRAME Aby Op cit p 6 et 9

Au Sénégal, les règles sociales sont très présentes. La parole ne peut pas être donnée à n'importe qui sur la place du village. Pour échanger avec d'autres membres du village comme les femmes ou les jeunes, le camion de l'Oceanium dispose d'autres outils de communication sociale : le jeu des coquillages, les séances de palabre, les sensibilisations de proximité...

L'Oceanium cherche à toucher le cœur des gens ; les problèmes abordés renvoient toujours à des réalités connues. Ce n'est qu'en agissant solidairement avec les communautés de pêcheurs qu'une gestion durable des ressources halieutiques est possible et que l'AMP peut devenir une réalité.

La création de l'AMP Communautaire du Bamboung semble être un succès, puisque après seulement trois ans de sensibilisation, l'adhésion des populations est effective. De plus, elle va contribuer durablement et efficacement à la gestion des ressources halieutiques.

Avec la détérioration des conditions de vie, il fallait faire quelque chose pouvant réduire les effets des facteurs anthropiques surtout sur le milieu naturel. Fautes de moyens, les pêcheurs l'ont compris très tôt et ont contacté une ONG très déterminée à œuvrer dans la protection de l'environnement. Convaincu de la volonté des populations locales, l'Oceanium a amené ces dernières à sortir les voies et moyens permettant d'améliorer leurs conditions de vie. C'est à travers cette mouvance que Bamboung a été choisi pour y implanter un projet de création d'une aire marine, projet à travers une méthode participative des différentes parties prenantes ; plus particulièrement l'implication des populations locales était recherchée. Le choix de Bamboung révèle plusieurs caractéristiques spécifiques du Delta du Saloum qui méritent d'être présentées.

Chapitre II : Présentation de l'Aire Marine Communautaire de Bamboung

Il s'agit de faire une présentation de l'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung à travers sa localisation dans le Delta du Saloum, de l'énumération de différentes parties prenantes, mais aussi de faire part de l'initiative des populations locales et de la communauté rurale de Toubacouta. Il constitue une partie essentielle de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum. Partant de l'Ouest vers l'Est de la Réserve, nous avons trois zones interconnectées :

⇒ L'aire centrale considérée comme le noyau, le cœur (ici représenté par le Parc National du Delta du Saloum / PNDS et l'AMP de Bamboung) « qui ne doit pas être modifiée » et qui devrait servir de pépinière de reconquête au plein sens du terme. Il est par conséquent à protection intégrale. Au sein de ce noyau, seules les activités de recherches scientifiques, environnementales et de conservation sont encouragées. Les populations périphériques n'y ont donc pas un droit d'accès libre. Sa gestion est placée sous le contrôle exclusif de la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPNS).

⇒ La zone tampon ceinture immédiatement les noyaux. Seules des pratiques écologiques viables respectant les principes de conservation sont autorisées. Elle reste stratégique pour la présente étude car englobant le terroir villageois de Bettenti d'où l'importance des options d'exploitation à y développer. C'est sur ces modes d'usage des ressources naturelles que devrait se bâtir le développement durable.

⇒ L'aire de transition flexible ou aire de coopération où se côtoient de multiples activités beaucoup moins restrictives, fondées sur une coopération entre partenaires au développement et communautés locales. La partie faiblement anthropisée de cette zone abrite le village de Niodior.

La Réserve de Biosphère a trois fonctions : la conservation, le développement et la logistique. Les deux dernières unités constituent ce qu'il est convenu de qualifier de Zone d'utilisations multiples. Ce zonage reste flexible de manière à pouvoir s'adapter aux besoins et réalités locaux.



A) Généralités sur Bamboung

Première AMP du Sénégal sur le plan technique et selon la définition actuelle et deuxième aire centrale de la RBDS²¹, le Bamboung est classé par la délibération n°6/CRT du 10/10/2002 du Conseil Rural de Toubacouta. Il est important de rappeler que depuis les années 70, sur le plan chronologique, des aires marines protégées existent au Sénégal. Parmi ces aires marines, nous pouvons citer : la langue de Barbarie, les îles de la Madeleine (...) et une partie de la Réserve Naturelle de Popenguine.

Ainsi, l'AMP de Bamboung a été balisé en avril 2003 par les populations locales et une Organisation Non Gouvernementale (ONG) : Oceanium grâce au projet « Narou Heuleuk²² ». Enfin, le décret présidentiel n°2004-1408 du 04/11/2004 a officialisé son statut d'AMP. C'est aussi le même décret qui a officialisé les 4 autres AMP du Sénégal et c'est la raison pour laquelle certains disent que l'AMP n'a pas de statut spécifique.

La zone périphérique de l'AMP est constituée par les quatorze (14) villages que sont : Sandicol, Sangako, Médina, Toubacouta, Soucoute, Bani, Sourou, Dassilamé Sérère, Némabah, Missirah, Bettenti, Bossingkan, Sipo et Diogaye. Les ethnies majoritaires de l'AMP sont les Sérères Niominka et les Mandingues qui cohabitent avec les Wolof et les Peulh.

Du point de vue administratif, l'AMP de Bamboung est localisé dans la communauté rurale de Toubacouta, dans l'Arrondissement du même nom qui relève du département de Foundiougne (Région de Fatick).

Elle est localisée dans la partie Sud de la RBDS et est délimitée :

- au Nord par le bras de mer le Diomboss ;
- au Sud par la forêt de Kolé et le village de Sipo ;
- à l'Est par le bolong de Bandiala ;
- à l'Ouest par les forêts de Diogaye et de Kabaye.

Situé dans l'estuaire du Sine Saloum (à 130 km au Sud-Est de Dakar Sénégal), le bolong de Bamboung (13° 50 N et 16° 33 W) est un affluent du Diomboss.

Le choix de ce site est particulièrement pertinent, d'un point de vue bioécologique : les eaux sont peu profondes et la biodiversité y est réputée importante, notamment pour les oiseaux, poissons et mammifères marins (dauphins et lamantins). De plus, le Delta du Saloum est utilisé comme lieu de reproduction et/ou de croissance des phases juvéniles par de nombreuses espèces de poissons, estuariens mais aussi côtiers, d'un grand intérêt économique ou écologique (ayant un rôle essentiel dans le fonctionnement général de l'écosystème).

B) Localisation de l'AMP de Bamboung

L'AMP du Bamboung, située au cœur de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, a une superficie de 7000 ha. Elle est divisée en plusieurs zones :

²¹ D'une taille de 334000 ha dans laquelle on distingue trois (3) bras de mer principaux : le Saloum, le Diomboss et Bandiala, au centre-Ouest du Sénégal, à la frontière avec la Gambie.

²² La part de demain c'est la signification des termes de ce projet de l'AMP de Bamboung.

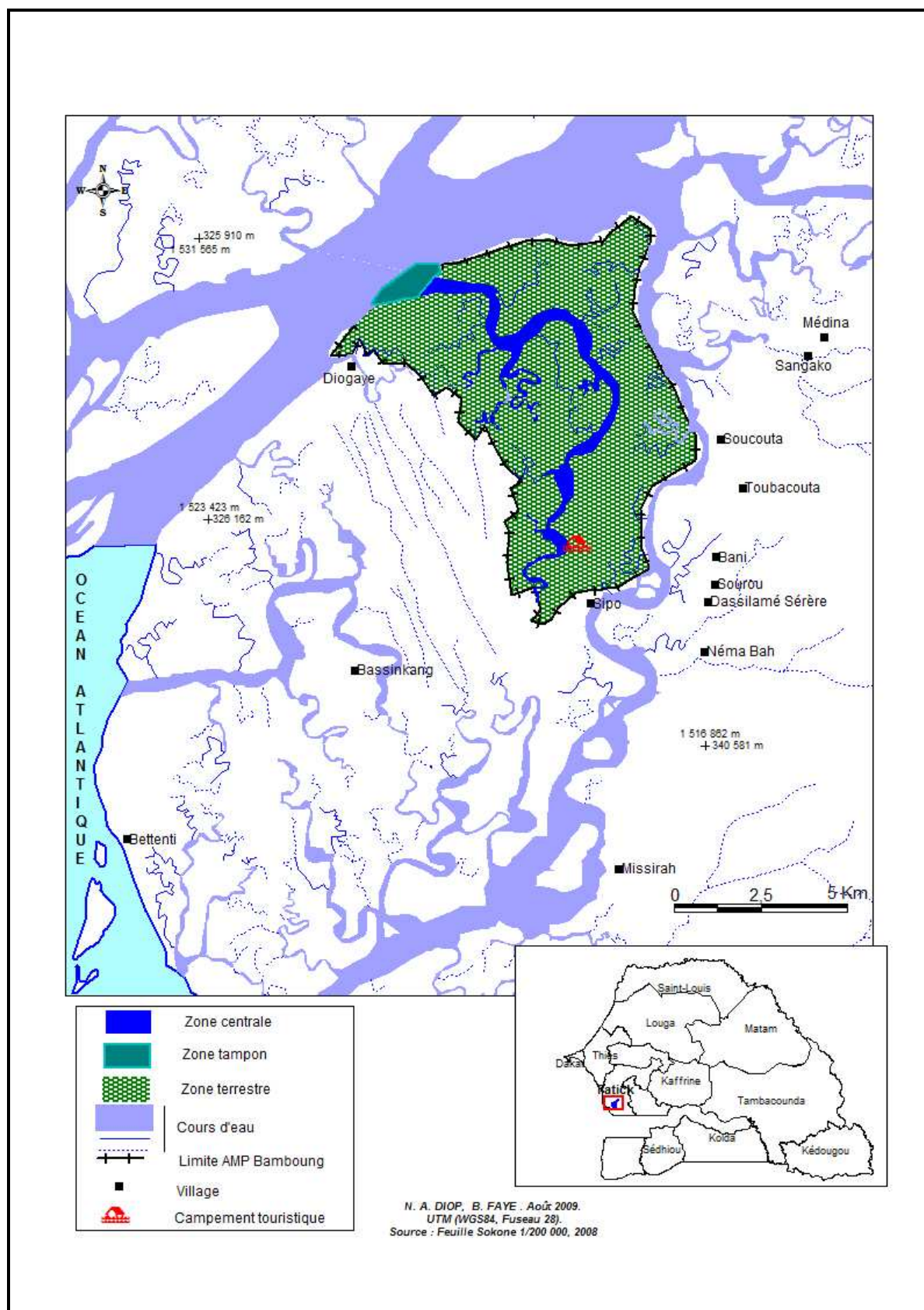
- ☑ Une aire marine centrale, essentiellement constituée par le bolong de Bamboung et ses ramifications. D'une longueur de 15 km à partir du confluent avec le Diomboss jusqu'aux vasières de la forêt de Kolé, sa superficie est d'environ 3 km². Sa largeur varie de 50 à 500 m et sa profondeur fluctue entre 0 et 15 m. Il présente un réseau de canaux secondaires très dense. En raison de la présence d'une nappe phréatique importante sur l'île Coco (rive Est), des sources souterraines se jettent dans le bolong, réduisant ainsi localement la salinité. Ces conditions spécifiques sont susceptibles de créer un environnement favorable à la faune aquatique.
- ☑ Une zone tampon, localisée à l'embouchure du bolong, au niveau de la rencontre des eaux du Diomboss et du Bamboung. Elle couvre une superficie d'environ 1 km². C'est une zone de transition entre l'aire centrale qui est dotée de mesures de conservation des ressources ichthyologiques et le reste du réseau des chenaux du Delta du Saloum où l'exploitation est libre.

Les populations locales avaient décidé de réunir ces deux zones en une seule aire centrale ; c'est-à-dire la protection totale de l'AMP où toute activité est interdite du fait des résultats apparus après quelques années de fermeture.

- ☑ Une zone terrestre, qui se décompose en une zone de mangrove et une zone continentale.

La mangrove est localisée en bordure des rives de toute la zone de l'AMP. Elle couvre plus de la moitié de la surface totale de l'AMP. La végétation y est abondante et différentes espèces de palétuviers s'y sont développées. *Rhizophora racemosa* et *Rhizophora harrisonii* sont trouvés en bordure des chenaux. À l'arrière, *Rhizophora mangle* est beaucoup plus abondant et occupe les terres élevées susceptibles d'être immergées lors des hautes marées. Cette espèce forme le peuplement le plus important du bolong, tandis qu'*Avicennia africana* se développe dans la partie supérieure des vasières. Les palétuviers étant à la fois source de matière organique et support d'une forte production de périphyton, constituent un vivier pour la faune estuarienne, les juvéniles principalement.

La zone continentale est représentée par l'île Coco. Cette zone de savane arborée occupe 15 à 20 % de la surface de l'AMP.



Carte 3 : Zonage de l'AMP de Bamboung

L'objectif principal de l'AMP est de conserver les écosystèmes et la diversité biologique du Delta du Saloum, de restaurer les écosystèmes ainsi que la conservation du patrimoine culturel, la promotion de la recherche scientifique, de l'éducation et du tourisme de vision.

Sur le plan national, Bamboung constitue la seule AMP où l'approche participative a donné des résultats positifs. Même s'il existe des difficultés sur le plan fonctionnel, elle est un exemple à suivre. Les populations des autres zones du pays mais aussi de l'extérieur viennent pour copier le modèle de fonctionnement pour essayer de le reproduire dans leurs milieux respectifs. S'il a été prouvé que les populations bien informées peuvent se construire un lendemain meilleur, Bamboung est sur la voie de la réussite.

Au niveau sous régional, Bamboung est aussi la seule AMP qui, à travers un petit campement, réussit à se prendre entièrement en charge pour son budget de fonctionnement. Sa réputation dépasse aussi bien le cadre national qu'international. Ainsi, il a été prouvé qu'on peut faire quelque chose dans son petit coin avec une population très déterminée à travailler ensemble.

C) Les parties prenantes

Se définit comme partie prenante, toute personne physique ou morale qui :

- prend part aux décisions et à la gestion d'un ensemble de ressources naturelles ;
- détient des intérêts de près ou de loin à défendre à propos de ces ressources naturelles ;
- est ou peut être affectée positivement ou négativement par une activité proposée dans le cadre de la gestion ou de la valorisation des ressources naturelles ;
- bénéficie de droits coutumiers sur la terre et/ou les ressources naturelles ;
- a une dépendance directe à l'égard de la ressource ;
- entretient des relations historiques, culturelles et spirituelles avec les ressources ;
- possède des connaissances et des aptitudes uniques pour la gestion des ressources ;
- est affectée par les pertes et les dommages engendrés par le processus de gestion ;
- est affectée par les répercussions actuelles ou potentielles des activités des parties prenantes sur les ressources.

Les parties prenantes sont conscientes de leur rôle dans la gestion de l'aire protégée et ont des connaissances et compétences qui leur permettent d'apporter une contribution à la gestion. Ainsi, les acteurs sociaux pouvant être des parties prenantes de la gestion de l'AMP sont :

- des personnes à titre individuel ;

- des groupes traditionnels ;
- des groupes communautaires ;
- des organismes non gouvernementaux ;
- des structures gouvernementales locales ;
- organisations internationales...

Pour ce qui est de l'AMP de Bamboung, les parties prenantes prises en compte pour la mise en place sont :

⇒ **Les conseils ruraux**

Depuis la décentralisation, le Conseil Rural, autorité de référence en milieu rural, a en charge la gestion des terres du domaine national ainsi que la réalisation des infrastructures communautaires. Les communautés rurales peuvent aussi s'organiser en groupements d'intérêt communautaire, mais il faut pour cela l'accord du conseil régional et un décret. Les collectivités peuvent aussi signer des conventions avec des collectivités locales de pays étrangers, comme avec des organismes internationaux publics ou privés de développement, pour mener des actions dans les domaines de leur compétence.

S'agissant du Conseil Rural de Toubacouta, il a joué un rôle important dans la mise en place de l'AMP de Bamboung avec la délibération n°06/CRT du 10 octobre 2002 portant création de l'AMP dans la communauté rurale de Toubacouta.

⇒ **Les chefs de villages**

Ils ont un rôle coutumier dans la gestion des ressources naturelles. Ils sont consultés avant la mise en place de certaines activités. Concernant l'AMP de Bamboung, il revenait aux chefs de villages d'indiquer les représentants des comités de gestion et de surveillance. Ce sont des personnes très influentes au niveau des villages car l'essentiel des décisions passent par eux.

⇒ **Les ménagères**

Ce sont les principales utilisatrices des ressources et toutes les décisions qui doivent être prises devraient les concerner. Elles ont une appréciation sur la disponibilité des ressources. Pour ce qui est de la zone, les espèces végétales et fauniques constituent les principaux produits qu'elles utilisent tous les jours. Une prise de décisions sur la mangrove et les ressources halieutiques qui sont très exploitées par les ménages doit les impliquer obligatoirement pour éviter l'échec. L'importance des huîtres dans ces ménages est très significative d'où l'implication de ces derniers dans toutes décisions à prendre.

⇒ **Les pêcheurs**

La pêche artisanale est l'activité prédominante chez certains groupes de pêcheurs notamment les sérères Niominka en saison sèche. Elle se déroule dans les bolong, le long des côtes ou en haute mer. Tout leur temps, ils le passent dans les eaux en train de pêcher et pour cela, ils sont les principaux concernés. Leur vie dépend essentiellement de la pêche, ce qui fait que leur implication dans toute décision est susceptible d'avoir des impacts positifs sur leur travail.

⇒ **Les collecteurs, transformatrices et mareyeurs**

Ces acteurs interviennent dans la valorisation des poissons, mollusques et crustacés. Ils constituent un maillon important dans la chaîne et il fallait aussi tenir compte d'eux du fait de leurs activités au bord de l'eau. Environ 40 % des mises à terre sont transformées et cette activité est essentiellement assurée par les femmes. L'association des femmes transformatrices de Soucoute est très dynamique et c'est le cas dans tous les villages riverains de l'AMP. Des hommes originaires de la région pratiquent aussi cette activité et se déplacent. Dans ce cas, il est important d'intégrer les migrants saisonniers, qu'ils soient pêcheurs ou transformatrices des produits halieutiques.

⇒ **Les ostréiculteurs**

La culture des huîtres est pratiquée dans cette zone depuis quelque temps et cela est visible tout au long du littoral et au niveau de la mangrove. Il y a par exemple les groupements féminins qui sont très actifs. Les femmes utilisent les coquilles vides des huîtres pour fabriquer des guirlandes. Ces guirlandes vont ensuite être placées dans les bolong pour permettre aux naissains de s'y accrocher et de se développer.



FAYE Babacar

Photo 3 : La confection des guirlandes

Après un an de placement des guirlandes dans l'eau, elles viennent faire la récolte. Ces méthodes constituent des techniques nouvelles permettant d'éviter de couper les racines des mangroves.

⇒ **Les pisciculteurs**

La pisciculture est menée dans le cadre des actions du Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES). Elle est pratiquée dans deux plans d'eau : l'un à Néma Bah et l'autre à Missarah qui sont deux villages de l'Arrondissement de Toubacouta. Ces deux bassins ont servi de sites pilotes pour le démarrage de la pisciculture dans la région (Carte 4).

⇒ **Les groupements d'intérêt économique**

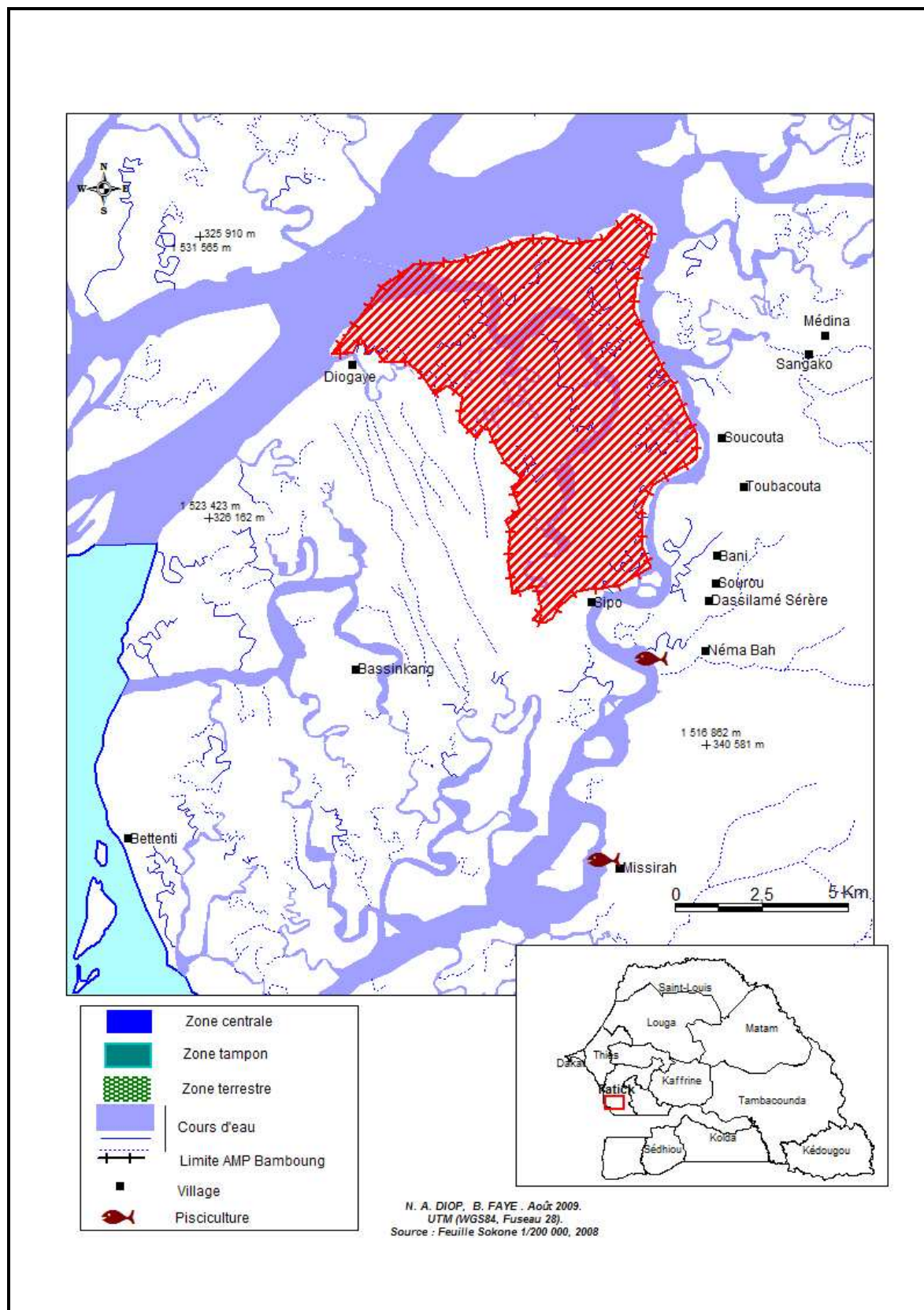
Ce sont souvent des groupements de professionnels de la pêche ou d'autres secteurs qui tournent autour de ce domaine ou du tourisme pour bénéficier de financement. Le GIE des femmes de Soucoute (« Mboga Yiif ») s'investit dans la transformation des produits halieutiques, tandis que celui de Dassilamé Sérère (« Mbéla Gorom ») nouvellement créé, s'active dans le maraîchage.

⇒ **Les comités de gestion et de surveillance**

Ce sont les éléments moteurs de ce projet et jouent un rôle primordial dans le fonctionnement de l'AMP. La plupart des projets de développement sont en général gérés avec la participation des populations à travers un comité de gestion. La spécificité de celui-ci est que le comité de surveillance est chargé de veiller à l'accès du bolong par les pêcheurs. Ainsi, la gestion et la surveillance de l'AMP de Bamboung sont sous la supervision du comité de gestion qui regroupe 2 représentants de chacun des 14 villages riverains.

⇒ **L'Océanium**

C'est une association sénégalaise de protection des ressources naturelles. Elle bénéficie souvent de financement du Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) à travers le projet « Narou Heuleuk » (la part de demain). Ce projet a pour objectif de mettre en place des Aires Marines Protégées (AMP) et sensibiliser les pêcheurs artisanaux à une gestion durable de l'environnement marin en s'appuyant sur « une méthode de gestion participative des ressources halieutiques ». Elle appuie l'organisation et la gestion de l'AMP de Bamboung.



Carte 4 : AMP et pisciculture dans la CR de Toubacouta

⇒ **L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)**

Elle intervient dans le Delta du Saloum depuis plusieurs années. Elle a mis en œuvre plusieurs activités comme dans le cadre du Plan Quinquennal de Gestion Intégrée (PQGI), le Plan de Gestion de la Mangrove (PGM) et le Plan Crevettes (PC). L'objectif de l'intervention de cette ONG internationale est, entre autres : la conservation et la restauration des écosystèmes et l'amélioration des conditions d'existence des populations.

⇒ **Le programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières : (GIRMAC)**

C'est un programme de l'Etat sénégalais financé par la Banque Mondiale. L'objectif global du programme est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal et les communautés locales dans la gestion durable des ressources marines et côtières et l'exploitation responsable des ressources combinées avec la protection des écosystèmes et des processus écologiques critiques pour leur régénération. Les stratégies élaborées par cette structure consistent en :

- la gestion participative et crédible auprès des bénéficiaires ;
- la décentralisation, la transparence et la bonne gouvernance ;
- la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Il s'active constamment dans la zone.

⇒ **Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM)**

Créé en 1993, il appuie plus de 70 projets au Sénégal dans plusieurs domaines focaux d'intervention du FEM. Les groupements des femmes de Soucoutha et de Dassilamé Sérère ont bénéficié des financements PMF/FEM pour développer des activités de reboisement de la mangrove.

⇒ **Le Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES)**

Le PGIES a été créé en 2003 et compte 4 sites d'intervention. Il s'agit de la zone des Niayes, la Réserve de faune du Ferlo, le Parc National du Niokolo Koba et le Parc du Delta du Saloum. Il collabore avec les différentes structures de l'Etat pour l'élaboration d'un plan de gestion quinquennal. Les objectifs du PGIES sont :

- la diminution de la pression sur les ressources naturelles ;
- la conservation de la biodiversité ;
- la promotion de l'approche participative dans la gestion des ressources naturelles.

Le programme a mis en place des projets dans le Delta du Saloum pour atteindre ses objectifs. Ainsi, un projet d'ostréiculture et de pisciculture avec deux bassins de rétention a vu le jour dans deux des 14 villages riverains de l'AMP.

Actuellement, une mutuelle d'épargne pour les activités génératrices de revenus des populations existe dans la zone.

⇒ **Le Centre d'Appui au développement Local (CADL)**

Ce centre gère cinq secteurs d'activités : les secteurs de la pêche, agricole, des eaux et forêts, de l'élevage et de l'éducation populaire. Il n'existe pas de stratégies au niveau de la pêche à part la mise en place d'une commission environnementale. Cependant, il oriente les populations, reçoit les partenaires ou projets qui s'investissent dans le secteur de la pêche et aide les populations à formuler des projets pour des financements. Les sources de financement sont essentiellement : la subvention de l'Etat et le soutien du PCR de Toubacouta et des différents partenaires au développement.

⇒ **La Direction des Parcs nationaux (DPN)**

Elle est chargée de la gestion des Parcs nationaux et des Aires Marines Protégées. Elle assiste le comité de gestion de l'AMP dans les activités de conservation, de restauration, de valorisation et de suivi technique et scientifique de la biodiversité. La DPN apporte les facilitations institutionnelles et administratives aux organisations communautaires de base, et use de son réseau relationnel pour mobiliser les appuis nécessaires à la réalisation des programmes de conservation de la biodiversité de l'AMP et du développement économique et social des populations riveraines. Le poste de commandement se trouvait à Toubacouta où étaient établis le conservateur de l'AMP et le personnel des parcs.

⇒ **La Direction de la Pêche Maritime**

Elle a pour mission d'assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la politique en matière de pêche maritime. Elle dispose de quatre postes de contrôle dans le Delta du Saloum. Il s'agit de Foundiougne, Sokone, Missirah et Toubacouta. Dans chacun de ces sites, se trouve un ou des agents de pêche en fonction de l'importance des activités. Actuellement, c'est à la DPM que l'Etat a confié le poste de commandement au détriment de la DPN.

⇒ **Le Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

Ces deux structures de recherche ont en charge le suivi biologique des peuplements de poissons dans le bolong de Bamboung. Une équipe de l'IRD est souvent dans la zone pour voir le niveau d'évolution des ressources halieutiques.

⇒ **D'autres parties prenantes** ont été prises en compte comme les amodiateurs, les propriétaires de campements et les hôteliers. Si les premières utilisent la chasse comme outil de gestion, les autres organisent régulièrement des campagnes de pêches sportives et des balades au niveau des bolong.

Pour mettre en place cette AMP, il fallait regrouper toutes ces parties prenantes, discuté pour trouver un consensus, ce qui permet de parler d'une gestion communautaire. Dans le cas de Bamboung, l'option est d'impliquer et responsabiliser la communauté locale afin qu'elle soit au début et à la fin de ce projet. Mais dans tous les cas, cela a nécessité l'appui et l'aide de ces différentes parties prenantes pour qu'on puisse parler de cogestion. Ce terme décrit une forme de partenariat par laquelle toutes les parties prenantes intéressées s'accordent pour partager les fonctions de gestion, les droits et responsabilités sur le Bamboung ou les ressources fauniques et floristiques de l'ensemble de l'espace choisi par les populations locales²³. Cette gestion participative implique que soit reconnue une légitimité aux communautés dans la gestion du milieu naturel.

Concernant l'AMP de Bamboung, le principe d'auto-mobilisation est mis en application, raison pour laquelle, les populations participent en prenant des initiatives sans recours aux institutions extérieures pour changer les systèmes. Les populations peuvent, à l'occasion, contester la distribution inéquitable des biens et du pouvoir, ce qui est le cas actuellement sur le terrain.

Dans ce groupe de parties prenantes, l'Océanium qui est l'initiateur du projet a pris la décision d'utiliser la discussion et l'écoute comme outils pour convaincre les populations locales. Ainsi, la campagne d'information que menait l'Océanium ne vise pas simplement à faire passer un message, mais à promouvoir sa compréhension critique et son appropriation par les parties prenantes. Il n'était pas question de persuader les parties prenantes, mais de créer les conditions propices à la réflexion pour qu'elles s'accordent sur les actions à entreprendre ensemble sur la base de leur propre consentement.

L'implication de certaines parties prenantes comme la communauté locale permet d'éviter les erreurs qu'elles ont eu à faire sur le terrain. Beaucoup d'ONG ont intervenu dans la zone et il fallait les consulter avant de démarrer quoi que ce soit dans ce milieu pour esquiver des conflits ou rivalités au niveau local.

Le travail de consultation de sensibilisation de ces différents acteurs surtout à la base a duré près de 3 ans. Tout cela était fait pour éviter les erreurs qui existaient souvent dans les projets c'est-à-dire le manque de communication entre acteurs.

C. 1. L'initiative des populations locales

Après avoir trouvé un consensus avec les différentes parties prenantes et la prise en main du projet par la communauté locale, la responsabilité incombe aux populations de jouer maintenant leur partition. Elles sont parties voir le PCR pour que ce dernier informe les Conseillers de la validation du projet. Selon le chef du projet de l'Océanium, ce sont les populations elles-mêmes qui ont eu l'idée de rencontrer les Autorités locales pour qu'elles leur accordent cette zone pour concrétiser leur projet.

²³ Cette expression est tirée du cours de Cédric Vermeulen sur la gestion participative.

C'est un geste d'engagement des populations et cela montre que ces dernières se sont approprié le projet. Elles sont au devant de toutes les initiatives prises. Les élus locaux, conscients eux aussi de cet engagement, apportent leur contribution à la construction de cet édifice.

C. 2. La délibération de la communauté rurale de Toubacouta

Interpelés par les populations locales sur la mise en place de l'AMP, les Conseillers ont convoqué une réunion à la communauté rurale pour la délibération permettant la création officielle de l'AMP de Bamboung. Ce jour-là, le Préfet du Département s'est déplacé pour assister à la réunion qui s'est tenue le 10 octobre 2002.

Cet acte prouve qu'aucune autorité n'est écartée dans ce processus. Leur implication est aussi manifeste car par leur geste, elles montrent qu'elles sont derrière les populations et œuvrant pour leur bien être social et économique.

Selon l'acte de délibération, cette Réserve Naturelle Communautaire d'une superficie de 7000 ha sera gérée par un comité de gestion qui sera supervisé et formé par l'Oceanium²⁴.

Une fois la zone identifiée, l'accord des populations émis et la délibération obtenue, il faut maintenant commencer le travail. Ce sont les populations qui ont décidé de se lancer dans les travaux.

Après l'acquisition de cette délibération, il nécessitait au moins que des activités soient exécutées pour faire fonctionner de manière pérenne et durable le projet. Pour ce faire, l'Oceanium a décidé d'implanter un campement communautaire, selon l'article 2 de la délibération, au niveau de l'île Coco, dans la partie Est de l'AMP du Bamboung. Les dépenses induites par la construction du campement et de son équipement seront prises en charge par le Projet « Narou Heuleuk » comme mesure d'accompagnement pour le bon fonctionnement et la pérennisation de l'AMP de Bamboung.

Il faut signaler que ce mode de fonctionnement est un exemple dans toutes les Aires Marines Protégées du Sénégal. C'est la seule AMP qui est dotée d'un campement pour son fonctionnement et qui génère beaucoup de profits à la communauté locale, ce qui lui a valu d'être une référence et un exemple à suivre dans ce type de gestion communautaire des ressources locales.

La gestion du campement²⁵, dont les retombées financières reviendront à la communauté locale, sera confiée à un professionnel de l'éco-tourisme.

Face à la dégradation des ressources de la zone présentée précédemment, des tentatives de restaurations du milieu sont nées grâce à l'initiative des populations locales et de l'ensemble des parties prenantes. Cette mobilisation spontanée a permis de mettre en œuvre différentes actions permettant d'asseoir

²⁴ Article 1^{er} de la délibération des conseillers ruraux.

²⁵ Article 2 de la délibération.

une base solide du projet de gestion durable des ressources naturelles. Après avoir consolidé les bases du projet de gestion communautaire, l'Océanium a mis à leur disposition un campement permettant d'apporter des revenus aux populations. Maintenant, c'est au tour des populations avec l'appui des autres parties prenantes de faire fonctionner le projet et d'en tirer les profits. Leur entente va constituer un gage de réussite, un moyen d'amélioration des conditions de vie des populations, mais surtout de préservation et de conservation de leur milieu.

Chapitre III : Fonctionnement et importance de l'AMP dans le Delta du Saloum

Dans cette partie, le travail consiste à clarifier le mode de fonctionnement de l'AMP et à apprécier certains facteurs essentiels de sa mise en place. L'importance que suscite le projet dans ces 14 villages, mais aussi dans le Delta du Saloum sera abordée.

A) Fonctionnement

Il est assuré essentiellement par le comité de gestion et le comité de surveillance. Leur action s'étend au niveau de l'AMP d'une manière générale et le campement en particulier. L'agissement de ces deux comités est très déterminant dans le fonctionnement et la réussite de ce projet.

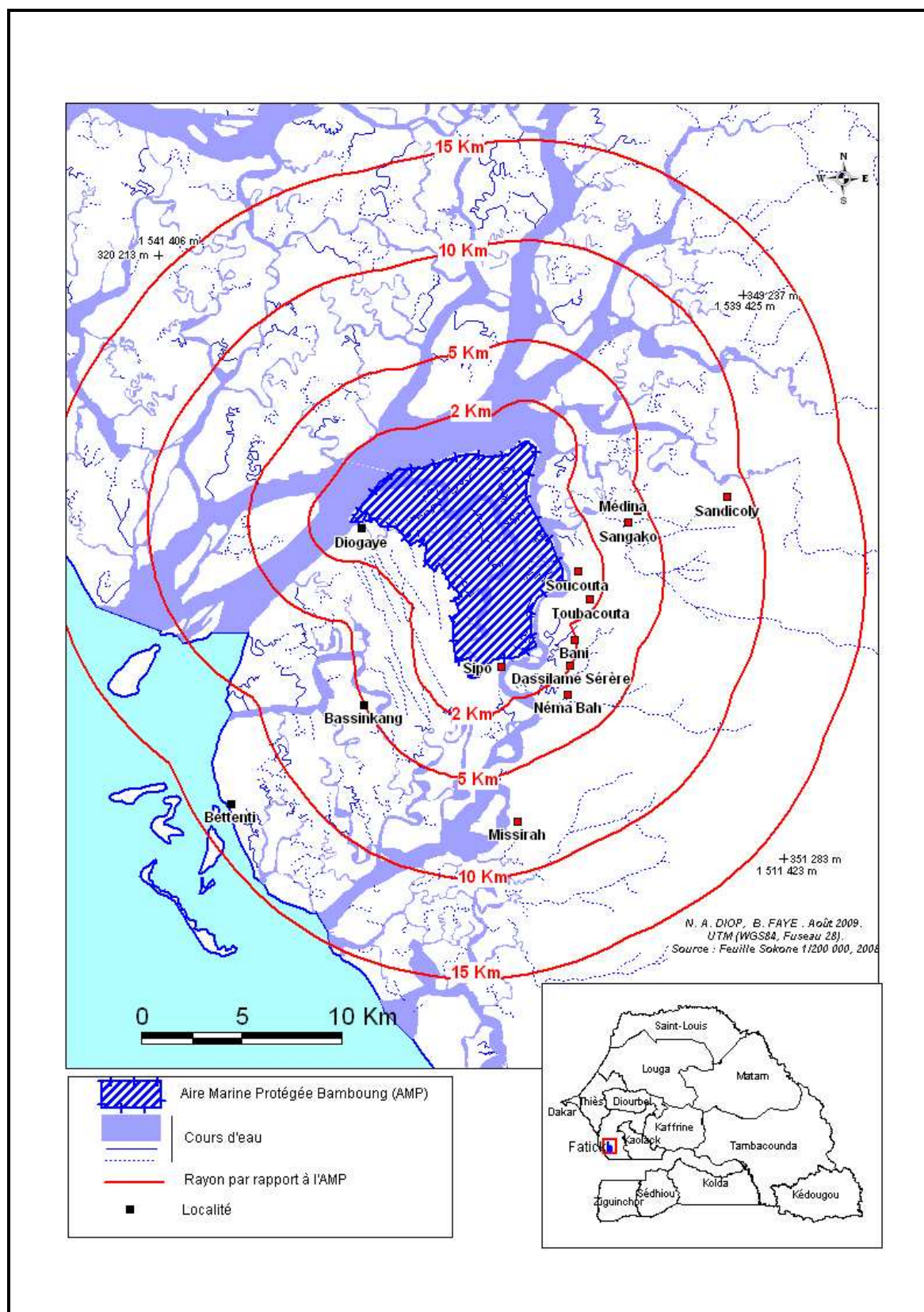
A. 1. Formation des comités

Pour l'entame des travaux, il était nécessaire de mettre en place deux comités : un pour la gestion et un autre pour la surveillance. « Selon les accords conventionnels, il était convenu que chaque village devrait envoyer deux personnes dans ces deux comités » comment le disaient le Président du comité de gestion et les chefs de villages interrogés. Ainsi, le 28 mars 2003 à Soucoutha, s'est tenue l'assemblée générale constitutive du comité de gestion et de surveillance. Un bureau a été élu à l'unanimité par les personnes représentant leur village. Elles occupaient différentes sièges dans ses comités.

Il faut noter que le budget n'avait pas prévu de payer les membres du comité de surveillance, ce qui veut dire que ces derniers avaient opté de travailler dans le bénévolat. Ils étaient conscients du niveau de dégradation des ressources ; c'est la raison pour laquelle ils étaient très motivés et déterminés à changer la situation de leur environnement naturel.

A. 1. 1. Comité de surveillance

Comme leur engagement était déjà donné au départ, il œuvre pour la conservation des ressources ; ce qui fait que le comité faisait correctement le travail de surveillance. Ce comité est chargé de veiller sur la sécurité du bolong de Bamboung pour que les pêcheurs n'y accèdent pas. Il est formé de jeunes éco-gardes, en plus des pêcheurs originaires des 14 villages qui se relayent toutes les 48 heures. Mais, du fait de l'éloignement de certains villages comme Bossinkang, Diogaye, Missirah et Bettenti, ces surveillants se sont désistés et ont laissé cette tâche aux habitants des autres villages les plus proches de la zone à protéger.



Carte 5 : Position des villages riverains par rapport à l'AMP Bamboung

Durant un an et demi, ces surveillants n'ont rien perçu à part leur nourriture durant leur séjour sur le terrain. Tout au début, l'effectif des surveillants était 24 personnes, puis 12 et actuellement 8 sont chargés de la surveillance. Ils sont répartis en groupe de deux qui se relaient à tour de rôle après deux jours de travail.

Le projet de l'Oceanium n'a prévu de prendre en charge que leurs frais de déplacement et leur nourriture (carburant : 100000 F, la nourriture : 73000 F dans le mois). La surveillance a débuté le 15 avril 2003 et le lancement a été fait par le Ministre de l'Environnement de l'époque, M. Modou Diagne Fada. Depuis que le campement « Keur Bamboung » a commencé à fonctionner, les surveillants perçoivent un peu d'argent. Cette somme est passée de 1500 F par jour et par personne à 3000 F aujourd'hui, ce qui permet de les motiver davantage.

Le projet a acheté une pirogue, deux moteurs, un matelas, du gaz, des tenues et le petit matériel nécessaire au bon déroulement de la surveillance. Pour matérialiser les limites et faciliter leur travail, des balises ont été installées entre le Diomboss et le Bolong du Bamboung pour que les pêcheurs puissent reconnaître où commence l'AMP.

Il ne faut pas oublier que ces personnes continuent à accomplir leurs tâches quotidiennes (les travaux familiaux, la pêche ou autre chose), ce qui ne les empêche pas de surveiller correctement l'AMP. Ces surveillants travaillent au maximum 8 jours dans le mois et le reste, ils peuvent s'occuper d'autres activités leur permettant de se procurer d'autres revenus supplémentaires. Ce comité joue un rôle très important dans la protection de l'AMP. Grâce à leurs actions, l'AMP est bien protégée du fait de la permanence assurée par les éco-gardes dans le mirador qui est à l'entrée du bolong.



Oceanium et FAYE Babacar.

Photo 4 : Mirador de l'AMP de Bamboung

C'est dans ce mirador de 12 m de hauteur que les surveillants passent tout leur temps à superviser la zone. Sur la première, le surveillant regarde à l'aide des jumelles, ensuite il y a la signalisation de l'AMP et numéro de son décret alors sur la seconde, ils préparent leur repas.

Cependant, ces jeunes recrutés pour assurer la surveillance n'ont pas de statut juridique et c'est le Conservateur et ces agents qui les couvrent. Actuellement, ils partent souvent au mirador avec un agent de la Direction de la pêche qui n'a aucun matériel pour tromper la vigilance des pêcheurs.

Tableau I : Comité de surveillance

Prénoms - Nom	Résident au village de
El Hadji NDAO	Soucouta
Yandé NDAO	Soucouta
Abdou SONKO	Bossinkang
Pape DIOUF	Dassilamé
Boubacar SENGHOR	Sipo
Biram SARR	Médina
Modou MANE	Néma Bah
Babou NDONG	Diogaye
Babacar SENGHOR	Sandicolé
Fodé DIAME	Sourou
Mamadou SEYDY	Mlssirah
Mamadou DEMBA	Bettenti
Gorguy BASSE	Sangako
Youssoupha BARRO	Toubacouta
Karamo SONKO	Bani

La majeure partie de ces personnes ont quitté la surveillance et ont été remplacées par d'autres. C'est le même cas pour le comité de gestion. Les départs et arrivées de ces personnes n'ont pas été signalés. En plus, il y a des noms fictifs comme celui de Yandé NDAO qui est la Présidente du groupement des femmes de Soucoute.

A. 1. 2. Comité de gestion

Pour un bon fonctionnement de l'AMP, un comité de gestion chargé de piloter les actions dans la zone a été créé au début. Ainsi, chaque village était représenté par un membre dans ce comité pour éviter les protestations. Ce comité s'occupe de la gestion du campement et de l'AMP en général. C'est la raison pour laquelle, une réunion est prévue tous les 3 mois pour faire une évaluation des activités, un bilan et une prospection. Ce comité est chargé de partager les bénéfices générés par le campement en trois parties. Le PCR, la Direction des Parcs Nationaux, la Direction de la Pêche Maritime et d'autres structures faisant partie des parties prenantes sont invités à l'Assemblée générale. Ce comité joue un grand rôle essentiel dans le fonctionnement de l'AMP.

Tableau II : Comité de gestion

Prénoms - Nom	Représentant du village de	Poste occupé
Ibrahima DIAME	Soucouta	Président
Sidya DIOUF	Bossingkan	Vice-président
Sarata SEYDI	Dasilamé Sérère	Secrétaire
Diatou DOUMBAYA	Sipo	Secrétaire Adjointe
Doudou DIAME	Médina	Trésorier
Babou THIOR	Néma Bah	Trésorier Adjoint
Babou NDONG	Diogaye	Membre
Fatou SARR	Sandicolý	Membre
Fodé DIAME	Sourou	Membre
Mamadou SEYDI	Missirah	Membre
Idrissa DIOUF	Bettenti	Membre
Mariama SARR	Sangako	Membre
Youssoupha BARRO	Toubacouta	Membre
Mamadou SARR	Bani	Membre

Le problème de ce bureau est qu'il n'a jamais subi de modification depuis sa création, alors que certains ne sont plus actifs ou ont quitté, il y a plusieurs années. L'urgence aujourd'hui est le renouvellement de ce bureau fictif géré essentiellement par trois personnes et de faire revenir les représentants des autres villages.

A. 2. Le campement « Keur Bamboung »

La spécificité de l'AMP de Bamboung est le campement « Keur Bamboung ». Ce campement se trouve à l'intérieur de l'AMP au niveau de l'île coco. Bamboung est la seule AMP du Sénégal à bénéficier d'un campement permettant de fournir des revenus et favoriser une gestion autonome et durable. Après la mise en place de l'AMP, l'Océanium a mis à la disposition des populations un instrument d'accompagnement. Les dépenses induites par la construction du campement et de son équipement sont prises en charge par le projet « Narou Heuleuk » comme mesure d'appui pour le fonctionnement et la pérennisation de l'AMP de Bamboung selon l'article 2. Des chambres ont été aménagées dans le site et la nuitée revient aux touristes entre 22000 F et 17000 F, y compris les frais de balades et les divertissements.

La gestion du campement dont les retombées financières reviendront à la communauté, devrait être confiée à un professionnel de l'éco-tourisme ; ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

Les recettes générées par le campement sont divisées en trois (3) parties : une pour la communauté rurale, une pour l'entretien du campement et une dernière partie pour le fonctionnement, c'est-à-dire pour payer les employés et les achats comme le carburant entre autres. On s'est rendu compte que les

populations locales ne semblent pas avoir une idée de la gestion des fonds malgré la présence de certains de leurs représentants dans le comité de gestion. Les populations disent « qu'elles n'occupent pas de postes clés dans le bureau et que toutes les tâches importantes appartiennent à la famille du Président ».

L'Oceanium devrait les accompagner pour une durée de 4 années et après ce délai, le comité de gestion devra prendre en charge la gestion du campement, ce qui n'est pas une idée positive pour certains. L'objectif était qu'on puisse financer de façon autonome les besoins nécessaires pour une gestion durable du projet. Le campement est le poumon de l'AMP parce qu'à travers les fonds générés, toutes les dépenses concernant la surveillance et la gestion de l'AMP sont prises en charge.

A. 3. La gestion du campement

Selon l'article 2 de la délibération du Conseil Rural, la gestion du campement, dont les retombées financières reviendront à la communauté, sera confié à un professionnel de l'éco-tourisme. Au début, le campement devrait être confié à un privé pour une durée de deux ans et après délai, la communauté locale à travers le comité de gestion va reprendre la gestion. Le premier gestionnaire privé du campement s'appelait Olivier Jean Man, gérant d'un campement à Mbour dénommé « Tourisme plus Afrique ». Mais avec sa capacité d'accueil qui est très faible et l'enclavement, il décide de quitter et céder sa place à un français qui fait une semaine avant de fuir avec les bagages et les fonds de roulement du campement.

C'est ainsi que Jean GOEPP, le chef de projet de l'Oceanium, a confié le campement à Ablaye DIAME et un expérimenté des travaux d'hôtel. Il avait travaillé dans un hôtel de la zone mais aussi à Dakar comme gérant. Le problème est que cette personne est le frère du Président du comité de gestion. C'est lui qui s'occupe du tourisme, de l'hébergement et de la nourriture, mais pas de l'argent.

Le comité a choisi une personne pour la gestion en la personne d'El Hadji NDAO. C'est lui qui gère les fonds avec un comptable de la Direction des Parcs Nationaux.

Pour le personnel qui devrait travailler dans le campement, on a transféré certains bénévoles, les plus instruits et performants de la surveillance dans le campement pour qu'ils exercent le travail de guide, de serveur et assurer le transfert des bagages des touristes. Pour certains, « il faut être surveillant avant de travailler au campement ». Donc, la surveillance est un passage obligatoire pour tout travailleur du campement, à l'exception des femmes. Le comité a recruté des cuisiniers et des femmes de chambres.

Le fonctionnement du campement a débuté en novembre 2004 ; à cette occasion, le campement a été inauguré par la première Dame, Mme Viviane WADE. En janvier 2005, début de rémunération des surveillants. Ils percevaient 1500 F par jour et aujourd'hui cette somme est de 3000 F par jour. Les personnels du campement recevaient selon la catégorie :

2000 F/jour pour les femmes de chambre ;

2500 F/jour pour les serveuses, guides, cuisiniers et charretiers.

La rencontre trimestrielle des parties prenantes est le moment aussi de faire le bilan financier. Ainsi, le bénéfice tiré de la gestion du campement est divisé en trois parties ; la troisième partie revient à la communauté rurale pour un appui au développement local : jusqu'à présent 3000000 F ont été versé au Conseil Rural dont 670000 F lors de la dernière réunion. Cette somme est considérable et une attention particulière mérite d'être faite à ce niveau. En 6 mois, un bénéfice de taille est réalisé. Cela nécessite de revoir la gestion du campement.

Les avantages dont le campement dispose, viennent du marketing de certains professionnels de la communication qui ont l'habitude de séjourner souvent là-bas. Nous pouvons citer des journalistes de la TV5, de Télé-Canada, du monde diplomatique, du guide de routa, de la RTS, de RFI et autres...

Il y a le problème d'enclavement qui influe beaucoup sur la clientèle. Par exemple un touriste paye 22000 F par nuitée ; le transfert de client vers le campement, l'essence pour la pirogue, le charretier, une femme de chambre, un guide, un serveur, cuisinier, deux surveillants et le coût de la nourriture est tiré de cette somme. Ainsi, le 1/3 est utilisé pour le paiement des manœuvres du client. Si l'effectif n'est pas important, le campement n'engendre pas de bénéfices.

Depuis juin 2006, le campement fonctionne avec ses propres moyens, de là, nous pouvons parler d'autogestion dans le cas du campement « Keur Bamboung ». La nourriture du personnel est gérée aussi par le campement.

A un certain moment de l'année, c'est à dire de mai à novembre, il n'y a pratiquement pas de client à part quelques uns des habitués de la maison. Concernant la campagne 2007/2008, la gestion du campement a rencontré quelques difficultés dues à l'augmentation des prix des denrées de première nécessité. Le campement constitue en quelque sorte un joyau car c'est grâce à lui que l'AMP fonctionne et génère des emplois dans la zone. Donc, il fait partie des facteurs qui peuvent instaurer le développement durable.

B) Les facteurs essentiels de la mise en place de l'AMP

En plus du désir et des vœux de l'Oceanium, de la Fédération Régionale des GIE de Pêcheurs et des populations locales de travailler dans la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie, d'autres facteurs primordiaux se sont ajoutés pour faire émerger ce projet. Il s'agit :

B. 1. Un besoin commun entre l'Oceanium et les populations locales

La résolution de la dégradation du milieu naturel ne peut se faire sans à la fois l'implication, l'encouragement et l'encadrement des acteurs en amont mais surtout l'application quotidienne des populations locales. Tout cela se déroule sans doute dans le but d'instaurer un développement durable. Dans le cas de l'AMP de Bamboung, c'est l'Oceanium qui a initié le mouvement de conservation du milieu naturel à travers son projet « Narou Heuleuk ». Il a trouvé sur place des

populations très déterminées à œuvrer pour reconquérir la productivité de leur milieu. Donc, c'est une communauté qui est prête à donner au projet sa forme, son importance, son énergie et sa pertinence.

La collaboration entre l'Océanium et les populations locales est à considérer comme un facteur déterminant pour la pérennisation du projet. L'Océanium est venu vers la communauté locale au moment où elle en avait besoin, ce qui a été à l'origine de la réussite du projet d'AMP de Bamboung. En plus, la communauté rurale de Toubacouta a facilité les choses en délibérant très tôt. L'appui de l'Etat ou de ses services déconcentrés est venu aussi au bon moment. C'est un point indispensable à toute expérience. Sans cette synergie entre acteurs, le risque d'échec semble inévitable dans ce genre de collaboration.

B. 2. Une opportunité politique :

La création de l'AMP de Bamboung a été une occasion de bénéficier des projets qui se succèdent dans le Delta du Saloum. En ce moment où les AMP n'avaient pas encore vu le jour au Sénégal à l'exception de l'espace « Kër Cupan » dans la Réserve Naturelle de Popenguine en 1986²⁶, l'Océanium a tenté d'en installer une dans une région très convoitée par les pêcheurs. C'est une opportunité pour l'Océanium et les populations locales d'innover cette politique qui faisait la une dans les recommandations du sommet mondial pour le développement durable en 2002. La mobilisation autour de ce même objectif a semblé être déterminante pour la suite du projet. En effet, les intérêts collectifs et personnels des uns et des autres étaient convergents, et il n'y avait pas de retombées financières directes à se répartir, mais par contre la détermination de certains individus était manifestement prouvée. C'est pour cela que la communauté locale leur a renouvelé sa confiance.

B. 3. La dynamique de certains acteurs : la présence de leaders sociaux

Si la création de l'AMP de Bamboung a sans doute été un élément déclencheur de la mobilisation de la population locale pour la protection de la nature, il est certain que le rôle d'Ali El Aïdar a été très déterminant. Par sa sensibilisation aux problèmes environnementaux, il a pu mobiliser toute la population à préserver la nature et à changer les mauvaises pratiques environnementales. Il est assisté dans sa mission par Jean GOEPP qui est le cerveau même de l'Océanium. De même, le rôle d'Ibrahima DIAME a été très primordial puisqu'il a été à la fois le pivot et l'animateur du projet de développement durable de l'AMP de Bamboung dans cette localité. Toute la population est derrière elle pour exécuter toutes les tâches qu'il leur demande de faire. Il est très écouté dans la zone et peut mobiliser tout le Delta du Saloum. C'est pour cette raison que tous

²⁶ Dans cette réserve, une longueur de 500 m dans l'eau avait été ajoutée en n'y interdisant toutes activités d'exploitation. C'était une occasion pour permettre aux espèces d'accroître convenablement sans être menacées par les pêcheurs.

les projets de la zone passent par lui. C'est une personne très influente dans la zone :

Le dynamisme de ces personnes, ainsi que leur total dévouement à la gestion durable de l'environnement ont sans doute été l'élément catalyseur de la mobilisation de la population locale vers un véritable projet de développement durable. Il semble difficile d'imaginer que cette mobilisation ait pu prendre forme sans leur présence.

B. 4. Des encouragements et appuis extérieurs

Les encouragements de nombreux individus et partenaires extérieurs ont aidé à canaliser les actions de l'Océanium et à motiver les populations rurales autour de l'essentiel. Par exemple, les visites de la première dame et de l'ex ministre de l'environnement M. Modou Diagne Fada constituent un soutien moral très important pour ces populations qui travaillent bénévolement. De même, les appuis techniques, financiers et scientifiques de nombreux partenaires tels que le FFEM, l'Agence Française de Développement (AFD), le FIBA (...) ont contribué à la consolidation de leurs actions.

B. 5. Un bolong éloigné et de faible superficie

Les actions des populations pour la restauration des conditions de vie dans le Delta du Saloum n'auraient pu être envisagé si l'aire protégée n'avait pas été loin des villages et d'une superficie relativement faible. A l'exception de Sipo, le reste des villages est très éloigné du bolong. Concernant de Sipo, il est entouré par l'eau donc, ce qui manque ce n'est pas un endroit où pêcher. La fermeture d'un bolong parmi plus d'une centaine n'aura aucune influence sur leurs activités. La longueur du trajet et sa structure ont favorisé le choix de Bamboung pour la mise en place de l'AMP et sa pérennisation.

La conjonction de l'ensemble de ces facteurs a permis au projet de développement durable d'émerger sur une portion du Delta du Saloum. Mais la mobilisation des populations locales est bénéfique également permettant de réunir les conditions favorables et importantes qui sont très spécifiques et différentes des autres AMP du Sénégal. La nouvelle politique d'implication de la population dans la gestion des aires protégées de la Direction des Parcs Nationaux a vu le jour dans le Delta du Saloum grâce à l'Océanium. L'AMP de Bamboung a été une zone test pour l'application de ces objectifs dans le cadre de la gestion communautaire des AMP du Sénégal, et est considéré aujourd'hui par beaucoup comme un modèle de gestion durable. C'est un exemple comme l'espace « Kër Cupan » qui est aussi un modèle de collaboration entre les populations locales surtout les femmes, l'Etat et les services techniques et administratifs.

B. 6. La gestion de l'AMP de Bamboung

Le principe de gestion communautaire implique une diversité des parties prenantes et les acteurs touristiques et éco-touristiques. La gestion de l'AMP de Bamboung est assurée par un comité de gestion, un comité de surveillance et les employés du campement « Keur Bamboung ».

Après la reconnaissance officielle de l'AMP par l'Etat, des agents sont affectés pour sa gestion. Au fil du temps, l'Etat a désigné un comptable chargé d'assister le gestionnaire du campement. Un changement est intervenu tout dernièrement dans la direction de l'AMP. Le Service de pêche qui était souvent invité à prendre part aux réunions du comité de gestion est devenu depuis février 2009 le principal représentant de l'Etat dans la gestion. Nous voyons nettement une tergiversation de l'Etat au niveau de la gestion. Le changement de direction ne participe pas à une bonne gestion durable du projet.

L'absence de plan de gestion jusqu'à présent constitue un véritable problème. En effet, l'AMP a reçu en 2008 un financement de 11 millions de franc de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) pour l'élaboration d'un plan de gestion. Ce travail est en finalisation actuellement et est sous la Direction du comité de gestion, du représentant de la Direction des Parcs Nationaux et celle de la Direction des Pêches. Pour cela, une rencontre a déjà eu lieu dans chacun des 14 villages pour la validation du plan de gestion.

B. 7. Le règlement intérieur de l'AMP de Bamboung

Selon le règlement intérieur, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, conformément à sa lettre de mission, assistera l'Océanium et le comité de gestion dans les activités de conservation, de restauration et de suivi technique et scientifique de la biodiversité de l'AMP de Bamboung. Cette situation se manifeste par la présence de la Direction des Parcs nationaux dans la zone depuis 2004 et celle de la pêche maritime cette année.

Le règlement stipule encore que le comité de gestion est la principale organisation de base impliquée dans la mise en œuvre de l'aire protégée, tant sur le plan de la surveillance que de la mise en valeur. La responsabilisation des populations locales est effective et toutes les actions de mise en valeur sont sous leur contrôle. Cela prouve que les populations sont au début et à la fin de toutes les activités au niveau de l'AMP. Mais avec la nouvelle équipe du Conseil Rural, tel n'est pas le cas ; elles veulent coûte que coûte prendre la place de la communauté locale. Toutes ces tentatives prouvent l'intérêt pour l'AMP. Il faut reconnaître que les actions de cette nouvelle équipe sont contradictoires aux principes de base.

Pour confirmer cette responsabilisation effective, nous pouvons nous baser sur l'article 2 du règlement intérieur. Ce règlement dit que les populations de la communauté rurale de Toubacouta, en particulier les membres du comité de gestion de l'AMP, sont les maîtres d'œuvre des programmes de conservation et de développement intégré et, aussi, les principaux bénéficiaires des retombées

économiques et sociales qui se dérouleront au cours des activités de gestion du site.

En se basant seulement sur le règlement intérieur, nous pouvons dire que la communauté locale est totalement responsabilisée et tous les pouvoirs sont à leur disposition. Par exemple, selon le règlement, le Conseil Rural et le comité de gestion de l'AMP ainsi que les autres organisations communautaires et villageoises de base, appuyés par le projet et la DPN, fixeront les modalités et les conditions d'accès, de circulation, de séjour et de prélèvement des ressources vivantes (marines et terrestres) dans les limites de l'AMP. Donc, les autres structures ne font qu'appuyer le comité de gestion dans les mesures à prendre.

Toutes les dispositions ont été prises pour le bon fonctionnement à travers ces extraits du texte du règlement intérieur, mais aussi une entière responsabilité a été accordée aux populations locales. Donc, c'est maintenant au tour de la communauté locale de prouver leur intéressement à la restauration de leur condition de vie et de faire une gestion durable avec les moyens mis à leur disposition (le tiers des bénéfices réalisés). Le seul obstacle reste la non-validation du règlement intérieur par les autorités étatiques. Cela peut créer des difficultés dans le fonctionnement surtout avec la faible application du Code de la pêche.

L'avantage du règlement intérieur est que tous les devants ont été pris et il ne reste que son application sur le terrain par les populations locales. Les moyens, les textes de loi et les acteurs sont sur place et les conditions sont favorables pour mener à bien ce travail.

Avec ces dispositions, la résolution d'un problème local tel que la dégradation des conditions de vie semble être initiée par les acteurs en amont (Oceanium en particulier, l'Etat et les bailleurs de fonds...) et reprise par les acteurs locaux à la base (les pêcheurs et l'ensemble des usagers). Les populations locales sont conscientes que la dégradation de l'environnement est due aux facteurs naturels et anthropiques, le reste est de mener des actions permettant de renverser la situation pour qu'elle revienne à la normale. Apparemment, tout le monde est convaincu de l'importance de l'AMP dans le Delta du Saloum.

C) L'importance de l'AMP de Bamboung dans le secteur

Pour la majorité des personnes interrogées, l'AMP Bamboung est d'une grande importance dans la zone. Ainsi, plusieurs facteurs montrent que ce projet a apporté des résultats positifs et très significatifs dans cette localité. Sur tous les plans, les impacts positifs de l'AMP de Bamboung ont été observés :

⇒ **Sur le plan social**

L'AMP constitue une opportunité de travail pour une certaine frange de la population et surtout les jeunes. Beaucoup d'emplois ont été générés (28 personnes environ) dans les 14 villages limitrophes de l'AMP, même si l'emploi est temporaire. Au niveau de ces villages, des personnes déléguées par les chefs de villages travaillent soit comme surveillants, soit au campement ou soit comme

membres du comité de gestion. Ces activités leur permettent de gagner un peu de revenus dans un milieu où il est rare de trouver un travail rémunérateur. Parmi les personnes bénéficiaires de ces emplois, nous pouvons citer : les surveillants, les charretiers, les femmes de chambres, les cuisiniers et les autres membres du personnel du campement. L'AMP engendre du travail dans ces villages même si l'effectif des emplois n'est pas équilibré par rapport aux 14 villages riverains.

Une des personnes interrogées disait que « c'est à cause de Bamboung que nous sommes en relation avec le monde extérieur venu pour échanger avec nous sur le mode de gestion ». C'est l'occasion pour les femmes du secteur et les jeunes de bénéficier de beaucoup de projets de développement. Grâce à l'AMP de Bamboung et grâce à la bonté d'un client, la mosquée, l'école, la case de santé et la maison du chef de village de Dassilamé Sérère ont été équipés en énergie solaire.

C'est à cause aussi de l'AMP de Bamboung que beaucoup de projets interviennent dans la zone. Cela ne fait que renforcer les conditions de vie des populations locales.

L'AMP a permis aux villageois de mieux se connaître et de travailler ensemble pour un objectif commun. Une relation sociale se développe entre les comités de gestion et de surveillance, mais aussi entre les personnels du campement. Le fait de travailler ensemble durant des années permet de tisser de bonnes relations et de se familiariser. Souvent, ces différentes personnes ont l'habitude de collaborer et cela grâce à l'AMP de Bamboung. La solidarité existe entre ces personnes regroupées pour un objectif commun.

⇒ **Sur le plan économique**

L'AMP de Bamboung permet aux personnes qui y travaillent d'avoir des revenus très intéressants. Elles sont considérées comme des journaliers pour la plupart des travailleurs du campement. Ce salaire leur permet de résoudre beaucoup de problèmes familiaux. Les surveillants qui étaient des bénévoles au départ gagnent actuellement 3000 F par jour et par personne alors que le personnel du campement perçoit 2500 F par jour et par personne. Il faut signaler que les produits maraîchers sont achetés localement dans les villages limitrophes de l'AMP surtout à Sipo et Soucoute. C'est un moyen d'améliorer leur revenu quotidien.

La plupart des pêcheurs ont confirmé que les revenus commencent à s'améliorer depuis que le bolong est interdit à la pêche. Les prises de poissons effectuées aux alentours du bolong leur permettent d'augmenter leur revenu. Pour les pêcheurs, « les parties de pêche sont plus rentables maintenant, les poissons capturés sont de très bonne qualité et sont plus gros qu'avant ». Cela est ressenti dans l'ensemble par les usagers comme les groupements de femmes transformatrices des produits halieutiques. Le constat est que depuis que l'AMP est mise en place, leur revenu augmente de plus en plus.

Au niveau du campement, les animations faites par les troupes folkloriques leur permettent de gagner des revenus. Toutes les troupes de la zone du Delta du Saloum viennent faire des prestations au niveau du campement.

Lorsqu'il y a assez de clients qui arrivent en même temps, le comité de gestion loue des pirogues aux pêcheurs pour les transporter. Cela permet à ces derniers de générer plus de revenu. Actuellement, le comité a pris en location le moteur de la pirogue du GIE « Mboga yiif » parce que leur sien est tombé en panne. Chaque jour, le propriétaire de la pirogue encaisse 5000 F.

La communauté rurale de Toubacouta reçoit chaque trimestre le tiers des bénéfices générés par le campement. Cette somme est destinée selon le Président du comité de gestion et le PCR à la construction d'écoles, de cases de santé, de puits entre autres. Cet argent devrait revenir de manière indirecte aux populations. La communauté rurale a perçu une somme considérable depuis sa création et la nouvelle équipe devrait percevoir 670000 F venant de la dernière réunion du comité de gestion.

⇒ **Sur le plan écologique et environnemental**

L'AMP a fait que les ressources halieutiques ont augmenté de manière significative dans la zone. « Les espèces que l'on ne voyait plus dans les bolong sont de retour à cause de la création de cette aire protégée ». Selon les résultats de l'IRD, il y avait de 51 espèces au début de la mise en place de l'AMP (mars 2003), puis 74 espèces en juin 2005 et actuellement, on est à 80 espèces²⁷. A travers ces résultats, nous pouvons affirmer qu'il y a 29 espèces de plus dans les bolong, ce qui n'est pas négligeable comme apport. Parmi les 51 espèces de départ, 30 se reproduisent dans l'AMP et d'autres y restent jusqu'à leur maturité avant de partir. Les espèces prédatrices ont augmenté aussi dans les bolong. Actuellement, selon les populations interrogées, la biomasse a augmenté considérablement dans la zone. Les espèces qui se reproduisent et grandissent retournent dans les autres bolong, ce qui fait que les prises deviennent de plus en plus importantes. L'accroissement de ces espèces est visible partout dans le Delta du Saloum.

Selon certains pêcheurs, les Lamantins et les Dauphins sont de retour dans la zone, ce qui est un signe favorable. C'est aussi une zone de nurserie pour les oiseaux et de frayère pour les poissons. C'est un moyen aussi de protection de la nature ou de la biodiversité. Cette zone est de plus en plus fréquentée par les oiseaux migrateurs qui s'y reproduisent tranquillement.

Au niveau de la végétation, une nette augmentation se fait ressentir. Depuis que l'AMP est mise en place, toute la forêt de mangrove est restée intacte voire a accru. L'ensemble des populations interrogées a affirmé que depuis la création de l'aire protégée, aucun feu de brousse ne s'est déclaré. La densité de la mangrove a

²⁷ Ces données sont fournies par les différentes études faites par l'IRD dans l'AMP de Bamboung depuis sa création.

accru et la régénération est sensible partout où les activités sont interdites. En plus, le reboisement est effectué partout par certaines structures. Toutes ces actions montrent que l'écosystème de mangroves, les autres espèces végétales et la faune sont bien préservées grâce à l'AMP.

C'est un noyau de conservation et de préservation des espèces dans le Delta du Saloum et un moyen de gestion durable des ressources naturelles des écosystèmes.

⇒ **Sur le plan éducatif**

Des recherches scientifiques sont menées constamment dans la zone par l'équipe de l'IRD (quatre fois par an). Cela permet de faire un suivi biologique des espèces. Depuis sa création, l'IRD fait des études pour voir le niveau d'évolution des espèces.

Des visites pédagogiques sont organisées dans le site par des élèves et étudiants chaque année. Des visites d'échanges avec les autres AMP du Sénégal et avec les pays étrangers s'effectuent pour se référer au modèle de Bamboung. Nous pouvons citer : la Guinée Conakry, le Cap-Vert, la Guinée Bissau, la Mauritanie et la Gambie. C'est le cas aussi de l'AMP de Joal, de Saint Louis et de l'AMP d'Abéné en Casamance. En plus de cela, l'AMP accueille chaque année plusieurs stagiaires venus de divers horizons du monde.

⇒ **Sur le plan culturel**

Des animations culturelles sont organisées au niveau du campement pour les touristes, ce qui fait vivre la culture sérére. En plus, les touristes visitent souvent les sites des amas coquilliers situés dans l'aire protégée de l'AMP. Cela fait nourrir la culture qui se perd de plus en plus dans les autres sociétés. Les amas coquilliers ont une importance énorme, cela est illustré par la visite de certaines personnes lors de notre séjour sur le terrain et cela se voit à travers la photo 9.



FAYE Babacar.

Photo 5 : Les amants coquilliers et les objets d'art

A l'entrée de Sipo, des expositions d'œuvres d'art (photo 8) sont faites par les commerçants, ce qui les permet de gagner un peu d'argent.

Bamboung est un site très beau et c'est la raison pour laquelle il est très fréquenté par les touristes (photos page de garde). Il faut signaler que toutes les cases sont construites avec des palissades ; la zone est calme et l'air que l'on respire est naturel. La beauté du site a attiré spontanément du monde et a permis d'orienter l'activité touristique autour de séjours de week-end.

Il ressort de ces témoignages que les avantages d'un tel projet dans le Delta du Saloum sont nombreux. La communauté locale perçoit l'AMP comme un facteur d'intégration sociale, de promotion économique, culturelle et éducative. C'est aussi un moyen de lutte pour la protection de la nature et cela se voit à travers l'augmentation des ressources halieutiques, floristiques et fauniques.

Ainsi, de nombreux pêcheurs expriment le souhait d'accéder à la zone pour pêcher. Au cours des enquêtes, nous avons noté que la plupart de pêcheurs voulaient qu'on leur ouvre la zone afin qu'ils accèdent aux ressources et surtout aux huîtres qui pourrissent souvent sur les racines de la mangrove. Cela montre que le projet est intéressant et les résultats sont palpables parce que ça suscite beaucoup de convoitise.

L'ensemble de ces arguments montre la nécessité de préserver cet acquis pour la conservation de la diversité biologique. La démarche scientifique utilisée pour le suivi a donné beaucoup de crédits quant au choix de la zone, mais la végétation, la faune terrestre et l'ornithologie semblent n'avoir pas connu ce même suivi. Pour cela, il serait intéressant d'impliquer les populations locales dans le processus de suivi du milieu.

En plus, il faut signaler que depuis 2006, le campement fonctionne avec ses fonds propres, ce qui explique apparemment une bonne gestion et une distribution des revenus de « Keur Bamboung » pour l'instant. Cela ne veut pas dire que des problèmes n'existent pas dans la gestion ou la mise en place de l'AMP. Même s'il y a eu une mauvaise gestion, le campement arrive à tenir jusqu'à présent. Cet état des lieux mérite d'être fait pour soulever les difficultés que pose l'AMP au niveau local.

Chapitre IV : Les problèmes et limites de gestion de l'AMP de Bamboung

A ce stade d'évolution de l'AMP de Bamboung, certains obstacles menacent déjà l'avenir du projet. Il s'agit des problèmes et des limites que les gestionnaires peuvent éviter à condition de les mettre en évidence et surtout de les prendre en compte dans un futur proche.

A) La perception des problèmes suscités par l'AMP de Bamboung

L'AMP de Bamboung ne manque de susciter des problèmes entre le comité de gestion et les pêcheurs locaux, entre les 14 villages périphériques mais aussi entre les parties prenantes. Ces différends entre les acteurs reposent sur plusieurs actions. Ainsi, quelques difficultés se dégagent au cours du projet, surtout à travers des faiblesses venant, soit de la gestion du campement, soit de l'organisation des villageois et des pêcheurs. L'objectif est de soulever ces problèmes afin que des solutions puissent être apportées pour la pérennisation du projet.

⇒ Un début très difficile

Après la délibération du Conseil Rural et la motivation des acteurs locaux de débiter le travail, d'énormes difficultés les attendaient. Certains pêcheurs qui n'étaient pas d'accord avec la création de l'AMP ont décidé de violer les règles mises en place. Des pétitions pour l'ouverture du bolong signées par les pêcheurs avaient été envoyées au ministère de la pêche. Ce dernier leur avait répondu favorablement, ce qui fait que les pêcheurs étaient très motivés dans leurs actions. Selon les responsables du comité de gestion, ces pêcheurs encouragés par la Direction de la pêche et sachant que le statut n'étant pas valable, étaient déterminés à franchir les barrières. Des personnes ont été arrêtées, transférées en prison avant d'être jugées.

Il est aussi difficile de faire respecter certains accords aux pêcheurs car ce qui les intéresse le plus, c'était comment faire pour avoir le produit. Les pêcheurs savaient qu'ils ne risquaient pas gros. Selon les pêcheurs, « le projet les a privés de leur bien ». Une personne interrogée à Sipo disait « que nous ne pouvons pas être avec des gens qui nous ont privés de nos ressources ».

Parmi les personnes arrêtées, certains ont participé à la sensibilisation pour la mise place de l'AMP. Tout cela s'est déroulé un an après sa création. Nous pouvons dire que des divergences d'intérêts ont poussé certains à s'opposer aux accords déjà établis entre les parties prenantes, d'où l'importance de signer les accords conclus avant d'entamer les activités.

⇒ **Durée de fermeture ou fermeture définitive**

Selon le chef de projet de l'Océanium, la durée de fermeture n'a jamais fait parti de la discussion entre les populations. « Nous n'avons jamais parlé de la durée de fermeture de l'AMP » disait-il. L'objectif était de mettre en place un projet qui permettrait d'améliorer les conditions de vie et augmenter les ressources halieutiques. Grâce aux résultats obtenus, les populations, à travers leurs représentants, ont décidé de prolonger ce projet.

Pour les populations, la fermeture devrait durer au maximum un an et après ce délai, les pêcheurs ont commencé les hostilités. C'est la raison pour laquelle une pétition était faite pour l'ouverture.

Cette incertitude sur la durée et l'idée de repos biologique que prônaient certaines structures comme l'UICN, ont poussé les populations à croire que cet arrêt ne sera pas long. Le manque de compréhension sur la signification d'une Aire Marine Protégée peut être source de confusion. Dans ce cas, il fallait bien expliquer ce que signifie une AMP aux populations et les conséquences de son implantation dans une zone. Ce doute a plané dans leur esprit et à cela s'ajoute la multiplicité des intervenants dans la zone.

⇒ **L'exploitation des mollusques**

Le problème le plus évoqué par les populations est l'exploitation des mollusques au sein de l'AMP. Lors de la campagne des dernières élections (élection municipale et rurale), certains candidats ont promis aux populations que l'AMP sera ouverte dès qu'elles seront élues pour autoriser l'exploitation des mollusques. Les populations pensent qu'on peut les autoriser à exploiter ces espèces qui ont une durée de vie courte et se déplacent très rarement mais aussi meurent vite très souvent sur les racines des mangroves. La plupart des personnes interrogées déplorent cette situation et souhaitent que l'accès leur soit accordé afin qu'elles bénéficient de ces produits avant qu'ils pourrissent dans l'eau.

La véritable difficulté est que l'accès est interdit à toute personne en dehors des surveillants, des scientifiques et de l'équipe du Conservateur. Autoriser aussi, c'est provoquer un grand scandale et la fragilisation des accords et règlements de l'AMP.

⇒ **Le non respect des règles de départ**

Au moment de la mise en place des comités, chaque village devait envoyer deux personnes qui seront réparties entre les comités de gestion et de surveillance. Lorsque le campement est mis sur pieds, les surveillants étaient prioritaires pour y travailler. Pour certaines places, comme les cuisiniers, il fallait une qualification selon l'avis du Président, c'est pour cette raison qu'il exigeait le dépôt d'une demande. Ce mode de recrutement actuel est très contesté par les autres villages à l'exception de Soucoutha parce que les critères ne sont pas respectés et le Président du comité de gestion accorde une faveur à son village ou à sa famille. Les

autres affirment que le Président considère Bamboung comme un projet de Soucoute. Ce village domine très largement dans l'effectif et occupe les postes clés.

Si nous regardons actuellement la composition des deux comités, le nombre de représentants par village n'est pas respecté. Prenons le cas du village de Sandicoly, le seul employé réside maintenant à Sipo avec sa femme. Les habitants du village ne le considèrent plus comme faisant partie de leur village, ce qui leur permet de dire qu'aucun jeune de leur localité ne travaille dans la surveillance. Il faut signaler qu'un des deux surveillants a démissionné pour un autre emploi et aucune personne ne l'a remplacé dans ce village. Ce déséquilibre a provoqué un tollé dans tous les villages enquêtés.

Le non respect des engagements de départ peut amener certains à se révolter et à réclamer ce qui est leur droit. C'est un aspect très important dans ce cas de suivre à la lettre les décisions prises tout au début. C'est la raison pour laquelle, il faut que les décisions prises soient écrites et signées par les parties concernées pour éviter des désagréments.

Selon le Président du comité, « seules les populations de Soucoute ont accepté de travailler quand il n'y avait pas d'argent ». Dans ce cas de figure, que doit être la réaction face à des gens qui ont tout donné pour préserver ce projet ?

Les populations disent qu'une exploitation frauduleuse est en train de s'effectuer dans l'AMP. Ces accusations détruisent le climat de confiance qui existait entre les différents acteurs à la base. En un moment donné, la relation entre le comité de gestion et les populations n'existait plus, ce qui fragilise les résultats. Il fallait nourrir cette relation car c'était très déterminant dans ce processus de gestion communautaire.

⇒ **Absence d'information entre les populations et leur représentant**

Les représentants qui sont dans le comité de gestion devraient être le relai pour la transmission des messages des populations locales vers le comité et vice versa pour maintenir le dialogue et la confiance. En réalité sur le terrain, tel n'est pas le cas. Une personne interrogée sur deux des membres du comité de gestion disait « qu'à cause d'une mauvaise gestion, nous n'osons plus s'adresser aux habitants du village ». Un habitant de Dassilamé disait aussi que « les représentants ne peuvent pas mobiliser une dizaine de personne dans leur village respectif ».

Le dialogue doit être maintenu en permanence pour que la gestion soit transparente. Dans ces projets de gestion communautaire, la communication est la clé de succès. En plus, les personnes choisies dans les villages doivent avoir la capacité de mobiliser derrière elles tous les habitants. Cela figurait parmi les objectifs de départ que visait l'Océanum dans les critères de base. Dès le début, le choix est raté parce que il revenait aux chefs de village de désigner les représentants et non les habitants.

⇒ **Les conditions de vie des surveillants au mirador**

Le temps passé avec les surveillants nous a permis de voir que leurs conditions de vie n'étaient pas les meilleures. Les personnes interrogées et qui y ont séjourné confirment que leur situation n'a jamais évolué, au contraire ça empirait de jour en jour. La couverture, les draps, le matelas ainsi que l'alimentation, rien n'a changé depuis la création de l'AMP. Ils mangent toujours le même plat, leur case est en état de délabrement avancé et au niveau du mirador, l'air fait dégât surtout la nuit lorsqu'il fait froid. A cela s'ajoute un problème de sécurité parce qu'ils n'ont pas de statut juridique clair. Si un incident arrive, ce qui était le cas le jour où la Direction des Parcs a quitté pour laisser la place à la Direction de la Pêche Maritime, ce sont eux les grands perdants.

Cette situation a fait qu'on devait revoir le statut des surveillants ou mettre tous les jours avec eux un homme assermenté pouvant les couvrir. Comme la surveillance fait partie des éléments primordiaux de la pérennisation de l'AMP, le comité de gestion devrait souvent s'occuper de leurs conditions de vie. C'est la raison pour laquelle, ils prennent souvent les repas au campement avant d'aller au mirador. Durant tout le temps qu'ils sont au campement, les pêcheurs peuvent entrer dans l'AMP et pêcher tranquillement.

⇒ **Conditions de versement de l'argent au conseil rural**

Sur les bénéfices que génère le campement, le tiers revient à la communauté rurale. Au moment de l'assemblée générale trimestrielle du comité de gestion, cette part est reversée directement au Président du Conseil Rural. Mais la nouvelle équipe qui gère le Conseil Rural affirme qu'aucune rubrique ne signale cette somme qui devrait venir du campement de l'AMP de Bamboung. Un seul de ces versements est passé par le trésor public ; comme le rétorque curieusement un des conseillers nouvellement élus.

La gestion nébuleuse de cet argent a amené les populations à dire qu'elles n'ont jamais vu quelque chose que l'AMP a fait concrètement dans leur village. L'entretien que nous avons eu avec le PCR sortant révèle que cette somme est investie dans le forage des puits, la construction de salles de classe et de cases de santé dans l'ensemble de la communauté rurale de Toubacouta.

Par mesure de prudence, l'équipe du PCR entrant refuse de prendre de cette manière cet argent de la dernière assemblée générale. Une somme importante est en attente pour être versée dans leur caisse.

⇒ **Matériels très défectueux**

Les matériels du projet représentent un support indispensable pour toutes activités qui se déroulent au niveau du campement et du poste de surveillance. Ces équipements font fonctionner correctement les activités génératrices de revenu. Pour cette raison, un entretien adéquat devrait être fait. Sur le terrain, la conservation de ces matériels est loin de ce qu'il devrait l'être. Par exemple, pour

ce qui est du campement, le moteur de la pirogue ne fonctionne plus et ils ont loué celui du groupement des femmes de Soucoute moyennant 5000 F par jour. La question que nous nous posons est : à quoi servent le tiers des bénéfices qui devrait être utilisé pour le fonctionnement du campement et les moteurs que le projet avait acheté ?

L'état actuel des cases du campement montre que cet argent est mal utilisé par l'équipe du comité de gestion. Les cases sont vieilles, les charpentes dans un état de délabrement très avancé et il y a d'énormes trous dans les chambres. Cette situation peut conduire à la réduction des clients.

L'électricité est faible de telles sortes qu'elle ne peut plus faire fonctionner les frigos. Tout ce matériel n'est pas en bon état ou est mal entretenu. Or, pour un bon fonctionnement, le site d'accueil des touristes doit au minimum avoir les conditions idéales permettant de conserver les denrées. « On est même obligé d'acheter de la glace pour avoir de l'eau fraîche dans le campement » note un employé interrogé.

Les surveillants n'ont qu'une seule pirogue motorisée et si elle tombe en panne, ils sont bloqués à Soucoute jusqu'à ce qu'on répare le moteur, ce qui est inadmissible et inconcevable.

Au sein du campement, la vétusté du matériel représente un grand handicap pour le bon déroulement des activités. L'argent investi dans la location d'un moteur pourrait réparer ceux qui sont tombés en panne depuis plusieurs mois. Le renouvellement et l'entretien du matériel de travail participent à une gestion durable de l'AMP. Ces outils font vivre plusieurs personnes, ce qui devrait motiver son entretien. La destruction du matériel va compromettre le travail abattu depuis des années par l'Océanum et les populations locales. La situation actuelle montre que des efforts considérables méritent d'être faits pour sauver ou mettre en marche correctement le campement.

La pérennisation de ce programme de développement durable dépend de la prise en compte de tous ces problèmes soulevés par les populations. Leur résolution permet de faire régner un climat de confiance, mais aussi de favoriser la réussite des initiatives de l'ensemble des acteurs. C'est un moyen de réunir tout le monde autour de l'essentiel.

B) Les limites de la gestion de l'AMP de Bamboung

A ce stade d'évolution, certaines difficultés semblent déjà menacer l'avenir du projet. Il s'agit néanmoins de difficultés surmontables pour la plupart, à condition de les prendre en charge dans le plan de gestion en construction.

Déficits de matériels comme une pirogue

La surveillance constitue un volet très important dans la gestion durable de l'AMP. L'une des principales faiblesses du projet réside dans le fait que les moyens de surveillance manquent considérablement. Les activités du campement sont

privilegiées par rapport à la surveillance. Le manque de moyens au niveau de la sécurité est énorme. Les éco-gardes se relaient à Soucoute et non au niveau du poste de garde.

En effet, nous avons constaté que du fait l'existence d'une seule pirogue fonctionnelle, les échanges entre surveillants ne peuvent s'effectuer que chez le Président du comité de gestion. Or, durant tout ce trajet, le poste est vide et les pêcheurs peuvent infiltrer le bolong et y séjourner jusqu'à la prochaine descente des éco-gardes. Des patrouilles ne sont pas organisées à l'arrivée parce que le carburant fait aussi défaut. Pourtant la survie de l'AMP dépend essentiellement de la surveillance, ce qui fait que des efforts doivent être faits dans ce domaine.

Dès lors, une prise de conscience des gestionnaires est nécessaire non seulement dans l'orientation du budget mais également dans la répartition des bénéfices. Cela permettra la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés et renforcera la surveillance de la zone.

Le manque de matériels au niveau de la surveillance et la détérioration des conditions de vie des surveillants sur le mirador peuvent être considérés comme autant de freins à la pérennisation du projet en cours.

⇒ **Un nombre pléthorique d'employés**

Il est apparu tout au long de notre enquête que l'effectif des employés du campement est pléthorique au point que certains n'ont rien à faire apparemment. Beaucoup de personnes interrogées affirment que le nombre d'employés est pléthorique. Cette taille croissante de l'effectif augmente les dépenses du campement qui pouvaient être affectées dans d'autres rubriques plus importantes. Sachant que le projet doit faire des actions concrètes dans tous les domaines, le comité de gestion devrait réduire les dépenses afin de générer plus de bénéfice et de s'investir dans les villages riverains de l'aire.

Par exemple, le campement de 8 cases emploie deux caissiers, alors qu'une seule personne pouvait s'occuper de cette tâche correctement. Le comité de gestion peut éviter cet encombrement dans les postes qui ne nécessitent pas autant de personnes.

En plus, les travailleurs du campement n'ont jamais été pointés, ce qui fait que le personnel n'est pas ponctuel et les journaliers déplorent qu'à cause de cela, on ne leur paye jamais le nombre de jours qu'ils travaillent. Cela crée des différends entre le personnel et le comité de gestion. Le projet ne sera durable que lorsque tous les acteurs ont les mêmes chances de travailler dans le campement.

⇒ **Une gestion non transparente ou obscure**

Lors du démarrage des activités du projet, un bureau avait été mis en place pour une gestion transparente. Chaque village était représenté pour éviter une gestion nébuleuse. Mais actuellement, l'argent du campement est entre deux personnes, c'est-à-dire le Président et le caissier qui sont du même village et de la

même famille. Le trésorier affirme qu'il n'a jamais vu de l'argent venant de l'AMP d'une manière générale et du campement en particulier. Il faut se poser la question suivante : quel est le rôle du trésorier, du commissaire au compte du comité de gestion ? La majorité des personnes interrogées confirme cette thèse. Selon l'avis d'une autre personne, « l'argent du campement est toujours accaparé par le Président ».

Les personnes interrogées dans les villages ne peuvent pas dire comment l'argent est géré. Cette nébulosité dans la gestion agite les populations locales et plane dans leur esprit.

Ce sont autant de facteurs qui jouent contre une gestion transparente du projet. Le support de base était la communication entre les parties prenantes. Les représentants devraient aussi à leur tour informer les habitants de leurs villages. Si ces représentants confirment qu'ils n'osent plus parler de l'AMP dans leur village, la situation est grave. Donc, il va falloir revoir la démarche pour éviter une catastrophe et il est temps de se dire que la transparence conduit à la réussite et à une gestion durable du projet.

Cette même procédure est visible au niveau du Conseil Rural car la nouvelle équipe dit n'avoir pas vu les traces de l'argent versé par le campement. L'Océanium agit aussi de manière discrète pour vérifier la nébuleuse gestion du campement. Des actions sont prévues selon le chef du projet de l'Océanium pour résoudre ce problème.

Cette situation fragilise la motivation et risque de frustrer la communauté locale, d'où l'origine des mouvements de protestation. Le comité de gestion devrait agir en concertation et collaboration avec la communauté locale et éviter des situations qui peuvent provoquer une révolte.

⇒ **Déficit de formation du personnel et des surveillants**

Le travail hôtelier nécessite une formation de base du personnel. Certes des personnes ont bénéficié au début de séances de formations, mais ce n'est pas suffisant pour travailler convenablement pour les touristes. Dans ce cas, il serait nécessaire de former les guides, les charretiers, les femmes de chambres et les cuisiniers pour qu'ils améliorent leurs comportements vis-à-vis des touristes. Cela fait énormément défaut, ce qui fait que dans les notes laissées par les touristes, les conditions d'accueil et d'hébergement sont très contestées.

Le cadre de vie est très important pour que les touristes aient envie de revenir et d'informer d'autres clients de l'accueil qui leur a été réservé dans le campement. Il va falloir une mise en niveau souvent et recruter un formateur local comme le disait le caissier adjoint du campement. Tout ce qui fait fonctionner correctement le campement sans augmenter les frais peut être créé.

⇒ **Absence de signatures sur les accords conclus avec les populations**

Les efforts faits au niveau de la sensibilisation et les résultats obtenus au début du projet ne sont pas préservés malgré leur durée. Les erreurs commises par la commission de sensibilisation résident dans la non-validation des acquis. Les accords conclus avec les populations locales devraient être mis dans un document et ratifiés par l'ensemble des villages, mais aussi de parties prenantes.

Cette absence de preuve des accords fait que certains disent qu'ils n'ont jamais convenu à une fermeture définitive du bolong de Bamboung ou quoi que ce soit. Selon le Président du comité de gestion de l'AMP de Joal, il s'est basé des erreurs faites dans la mise en place du Bamboung pour éviter la contestation des populations sur les accords conclus. C'est un facteur très important dans ce genre de projet et cela permet de faire une gestion transparente. Les contestations sur les accords sont exclues. Sans cela, les contradictions vont toujours exister sur les accords convenus entre les différents acteurs, ce qui n'est pas une bonne démarche.

⇒ **Le partage des bénéfices tirés de la gestion du campement**

La principale faiblesse de ce projet réside dans le fait que les bénéfices générés par le campement sont mal gérés ou bien la gestion n'est pas transparente ou encore peut être améliorée. En effet, nous avons constaté lors de notre enquête que la plupart des personnes interrogées n'étaient pas contents de la manière dont l'argent est géré et distribué par le comité de gestion et les autres parties prenantes qui participent à la réunion. C'est valable aussi bien au niveau du Conseil Rural qu'au niveau du comité de gestion. Il est temps qu'une discussion sérieuse ait lieu avant que la situation ne dégénère, ce qui n'est pas avantageux à l'AMP.

Nous ne discutons pas non plus de la manière dont le Conseil Rural gère le tiers des recettes qui lui revient, mais du partage de cette somme entre 53 villages de la communauté rurale au lieu des 14 villages riverains de l'aire protégée. Personne ne peut dire comment cet argent versé au Conseil Rural est utilisé.

Ce mode de gestion compromet toutes les actions qui ont été conclues avec les parties prenantes. Un climat de méfiance règne au niveau de l'AMP et les non-dits peuvent provoquer une révolte généralisée des populations locales. Cette atmosphère de méfiance ou de mécontentement est ressentie partout où l'on passe pour discuter avec les populations locales.

⇒ **Renouvellement du bureau fictif**

Créé en 2003, le bureau de l'AMP n'a subi aucun renouvellement entre temps et peut faire l'objet d'une transformation ou d'une modification du fait que certains membres ont été relégués en second position. Ce sont les mêmes membres qui sont maintenus à leur poste (voir tableau 2). En plus curieusement, certains postes comme le trésorier et le commissaire aux comptes n'ont jamais exercé leur

fonction. Ce type de gestion est loin d'être démocratique au vu de l'ensemble des 14 villages. Même si les représentants du comité de gestion jouent convenablement leur rôle, il y a lieu de faire des élections pour les reconduire ou changer les personnes défaillantes. C'est tout à fait le contraire car l'AMP est gérée par quelques personnes du même village contrairement au bureau qui a été élu. Cette désobéissance a provoqué un manque de confiance aux dirigeants. C'est la raison pour laquelle d'aucuns parlent de « royaume » à la place du bureau. En plus, tous les éléments essentiels sont concentrés dans ce même village.

L'idéal serait de fixer une durée de validité du bureau et au-delà de cette date, une élection est obligatoire, soit pour maintenir, soit pour changer leur composition. Sinon, cela ressemblerait à « un projet personnel » comme le confirment 95 % des personnes interrogées. Un projet de développement communautaire devrait avoir à sa tête des personnes qui méritent la confiance qui leur est accordée et qui jouent pleinement leur rôle. Les populations devraient exiger de la part du comité une évaluation de leur mission qui se manifeste à travers l'électorat afin d'éviter les reproches qui leur sont adressées actuellement. Leur reconduction ou leur révocation sur des critères valables permet aux autres membres de jouer leur rôle convenablement.

⇒ **Une gestion familiale de l'AMP**

La plupart des personnes interrogées considère le projet d'AMP de Bamboung comme « un projet familial ». Certains disent aussi que « Bamboung s'arrête uniquement à Soucoute ». D'autres disent que « Soucoute seulement bénéficie des avantages de Bamboung et n'eût été l'implication de l'Etat, ils allaient forcer les gens à ouvrir le bolong ». Cette accusation est difficile à rejeter surtout que le Président- trésorier, le gérant, le caissier, les employés permanents et le chef des guides, tous sont de Soucoute. Les populations disent que les postes les plus importants sont tenus par les habitants de ce village. Ce sont beaucoup d'accusations portées sur le dos du Président.

Au cours des enquêtes, cette différence est apparue clairement à travers certains témoignages d'individus des autres villages et même les habitants de son village du Président. Les tâches sont aussi mal réparties dans ce comité de gestion du fait que c'est le caissier qui remplace le Président en son absence. A quoi ça sert d'élire donc un bureau ?

La raison évoquée par le Président est que « ce sont ces personnes qui ont accepté de travailler au moment où il y avait beaucoup de difficultés ». « A ce moment, les autres n'y croyaient pas et dès que les résultats ont commencé à apparaître, tout le monde voulait jouer un rôle et demandait sa part du gâteau ».

Même si ces personnes (les membres du comité de gestion) travaillent dans la transparence du fait qu'ils gèrent un projet communautaire, le mieux, c'est d'y associer l'ensemble des villages concernés par le projet pour éviter ces accusations et pour faire respecter les conclusions adoptées au moment de la mise en place du

projet. Nous ne pouvons pas aussi balayer d'un revers de main les paroles du Président. Cela semble un peu juste mais comme il s'agit d'un projet d'intérêt communautaire, le mode de gestion devrait être revu afin que chacun y tire profit et qu'il n'y ait pas de tiraillement. Il faut éviter ce genre de pratique partisane et essayer d'associer tout le monde par une sensibilisation continue. La gestion à long terme d'un projet communautaire doit s'éloigner d'un jugement partial. Le projet ne doit pas aussi être détourné de son objectif premier, c'est à dire une gestion communautaire.

Mais là encore, l'équilibre est fragile entre la motivation de chacun et le risque de frustration des groupes qui sont à l'origine de ce mouvement. Chaque nouveau groupe ou composante devra agir en concertation et en collaboration avec le Président et les habitants de Soucoute qui sont à l'origine de l'avancement du projet, et ne pas occulter le rôle d'initiateur du Président dans la zone.

⇒ **Les prises de décisions devraient venir des populations**

Le dialogue entre le comité de gestion, le chef de village et les habitants n'a pas eu lieu. Les représentants ne sont pas désignés par les villageois, mais par les chefs de village, ce qui pose déjà un problème de choix. Selon certaines personnes interrogées, les représentants ne sont pas capables de mobiliser une dizaine d'individus.

Selon certaines sources, ces représentants véhiculent ou transmettent des informations qui ne viennent pas souvent des populations de base. Cela veut dire qu'ils ne consultent pas leur base ou qu'il n'existe pas une relation directe et affective entre ces deux groupes. Peut être, ils se sollicitent entre représentants ou ils n'ont plus intérêt à transmettre les revendications ou les propositions de la base. Ce ne sont que de simples questionnements que nous évoquons pour décrire leur rôle dans la gestion du projet.

Les initiatives devraient provenir d'en bas et relayer vers le haut. Comme preuve du non respect de cette hiérarchie, le partage des recettes constitue un exemple palpant. Cette part est attribuée directement au Conseil Rural qui en fait une distribution qui ne se reflète pas concrètement dans la zone. Par exemple si nous avions questionné à la population sur la manière d'utiliser les bénéfices générés par le campement, la réponse serait différente de la manière dont cet argent est utilisé actuellement. Ce sont eux les grands perdants, mais il faut savoir que c'était une décision politique pour obtenir la délibération du Conseil Rural. Actuellement les résultats sont très mauvais. L'intérêt serait que les décisions partent du bas ou soient prises à l'unanimité, ce qui éviterait des dysfonctionnements. Il faut faire de telle sorte que les populations bénéficient de la réussite du projet.

⇒ **Des actions concrètes de l'AMP dans les villages**

Les succès économiques générés par le campement sont partagés et la part de la communauté rurale devrait se matérialiser par la construction des actions concrètes dans la zone. Selon le gérant du campement et les autres témoignages, aucune action concrète n'a été faite avec cet argent. « On entend parler seulement des bénéfices générés par le campement, on nous parle souvent des millions et on n'a rien vu pour l'instant ».

Les retombées doivent revenir directement aux populations parce que c'est elles qui subissent les conséquences des fermetures du bolong. Donc s'il y a des retombées, les premiers à le sentir devraient venir de ces villages limitrophes de l'AMP. « La solution serait, selon un des interrogés, de diviser ou de partager cette partie en deux et que chacun en bénéficie ». Au moins, avec cette idée, les villageois ne pourront pas nier les avantages que l'AMP a apportés dans leur zone. Nous assisterons, ainsi, à un climat de confiance peut être dans la gestion de l'AMP de Bamboung. L'apparition des résultats sur le terrain permettra aux populations de croire aux projets de développement durable et aux programmes établis par le comité de gestion.

⇒ **Manque d'espoir dans l'AMP**

Face à ce manque d'actions concrètes, les populations ont fini par perdre espoir du projet. « Cette mauvaise gérance entre le comité de gestion, le Conseil Rural et les autres acteurs du comité a découragé ceux qui nourrissaient beaucoup d'espoirs sur le projet », ce que rétorque la plupart des personnes interrogées.

L'idée véhiculée par les populations devrait recueillir une forte adhésion et une implication effective. Une appropriation du projet constitue les premières bases de la réussite. C'est pourquoi des efforts supplémentaires sont nécessaires pour les convaincre et les faire revenir aux idées de départ de lutte contre la dégradation des conditions de vie. La motivation des populations pour la conservation de l'environnement est très importante dans ce genre de projet car cela ne peut pas réussir sans leur entente. Leur détermination à l'entame du projet était très grande. Le maintien de cette confiance est une opportunité pour la pérennisation des acquis et nourrir un projet de développement durable.

⇒ **Tout est entre les mains du Président**

Il est clairement apparu tout au long de notre séjour que le Président exerce toutes les fonctions au niveau de l'AMP de Bamboung. « C'est lui le trésorier, le Président de la commission des finances et le Président d'organisation. Donc, tout passe par lui. Lorsque des touristes arrivent, sa maison sert de site d'accueil ». « Le personnel l'accuse aussi de ne pas payer pas de salaire aux employés ».

Nous pouvions admettre cela au début du projet, mais tant d'années après d'existence, ce mode de pratique nécessite un changement radical. Ce n'est pas pour rien qu'un comité de gestion a été instauré dès le départ. Le succès du projet

passé obligatoirement par la responsabilisation de tout un chacun. Ce cumul de fonctions constitue un obstacle dans la démarche. Il faut signaler qu'il joue un rôle très important et extraordinaire dans le projet et il est très écouté. Les discours que les personnes tiennent de lui est différent. C'est l'occasion de changer de démarche et de remettre chacun au travail au lieu de jouer tous les rôles à la fois.

⇒ **Le changement de tutelle**

La Direction des Parcs Nationaux, depuis la création de l'AMP, assure, au nom de l'Etat, la supervision et le contrôle des activités de protection, de restauration, de formation et d'éducation en relation avec les partenaires de terrain et de développement. C'est dans ce but qu'un Conservateur était affecté dans la zone pour assister l'Océanum et le comité de gestion de l'AMP dans toutes les activités. D'une manière générale, les AMP étaient sous la tutelle du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et avec la collaboration du Ministère de la pêche maritime.

Mais depuis février 2009, c'est la Direction de la Pêche Maritime qui gère les AMP en remplaçant ainsi la DPN qui était à la direction de la création des AMP en novembre 2004.

Cela est source de confusion pour les populations parce qu'à un certain moment, elles ne savent à qui s'adresser. La priorité, ici pour les populations, est d'avoir à leur côté quelqu'un qui appuie leurs préoccupations environnementales. L'élément révélateur de ce changement est que la politique a pris le dessus sur la protection et la conservation de l'environnement. Ceci n'est pas en faveur du progrès et l'Etat devrait éviter ce genre de procédure car, cela ne crée qu'une confusion au niveau local mais aussi des querelles entre des institutions. Ce genre de situation engendre une rivalité entre deux services d'un même Etat. La plupart de personnes interrogées affirment être contre ce processus de tâtonnement de la part de l'Etat mais aussi une politisation là où il ne le fallait pas. Cette rivalité entre ces structures étatiques indique un intérêt autour du projet et que les résultats sont significatifs.

⇒ **Antagonisme entre la DPN et la DPM**

Des accusations mutuelles sont formulées de part et d'autre des deux directions qui ont occupé le poste de Conservateur de l'AMP de Bamboung. Tout au début de la création, certains membres du comité de gestion affirmaient « que la Direction de la Pêche Maritime avait poussé les pêcheurs à se révolter contre l'interdiction d'accès au bolong de Bamboung ». « En ce moment, l'AMP n'avait pas encore un statut officiel, les hostilités se multipliaient et étaient sous la houlette de cette structure qui appuyait les pêcheurs à déposer une pétition contre ce projet » ce que disait une personne du comité de gestion.

Actuellement l'agent de la DPSP (Direction de la Protection et de la Surveillance de la Pêche qui est un démembrement de la DPM) évoque que « les

incidents que les surveillants ont eus entre temps après le départ du Conservateur et son équipe étaient provoqués par la DPN ». Ce sont des accusations qui méritent d'être justifiées de part et d'autre. Au cours de cet incident, les surveillants avaient subi les attaques de certains pêcheurs qu'ils ont surpris en train de poser leur filet dans l'AMP.

Au lieu de collaborer à la gestion de ce projet, chacun essaie de mettre des bâtons dans les roues de l'autre dans le but de diriger cette structure et d'avoir le monopole de la direction. Tout cela est motivé selon les personnes rencontrées par l'argent que l'Etat investit dans le budget de fonctionnement d'une part (14000000 F par an). Cette somme ne sert pas à grand-chose pour la gestion de l'AMP, ce qui veut dire que ça n'a aucun impact visible sur le projet, par contre elle l'est par rapport à ces deux directions qui rivalisent pour le monopole. Le seul enjeu est de semer la confusion au niveau des populations locales parce qu'elles entendent parler de millions sans en avoir vu un centime. D'autre part, la réussite du projet a fait que chacun veut s'approprier des résultats.

Concernant la direction qu'il faut à la tête de l'AMP, à peu près 75 % des populations interrogées sont avec la DPN du fait de la spécificité de Bamboung parce qu'étant composée d'un espace maritime et d'un espace terrestre. Pour eux, l'objectif de la DPN est essentiellement orienté sur la protection et la conservation alors que la DPM ne s'occupe que de l'exploitation. Par contre, 15 % n'ont pas de préférence entre ces deux directions. Leur intérêt est que les agents fassent leur travail correctement. Peu de gens sont pour que la DPM assure la direction et c'est surtout le cas des pêcheurs qui sont contre le projet d'AMP de Bamboung.

Le projet concerne effectivement deux espaces différents et l'Etat ne devrait qu'appuyer les populations et l'Océanium dans la gestion au lieu de faire une tentative de récupération du projet ou de manipulation. Nous savons nettement que Bamboung est spécifique par rapport aux autres AMP, donc une attention particulière doit être apportée à sa gestion. Toute cette tergiversation ne fait que fragiliser la gestion et diminue la chance de réussite du projet.

⇒ **Un projet qui risque d'échapper à ses initiateurs**

L'Océanium, la Fédération Régionale des GIE de Pêcheurs et les populations locales sont à l'origine du projet. Leur motivation principale est la protection et la conservation des ressources halieutiques et faire de telle sorte que les conditions deviennent meilleures comme avant. L'élément révélateur est que leur action est reconnue sur le plan national et international aussi bien par les chefs d'Etat, les scientifiques, les gestionnaires d'AMP, que par les organismes nationaux et internationaux. Sa spécificité due à son mode de gestion participative et son appropriation par la communauté locale a fait qu'elle soit convoitée. Cela a suscité une envie de récupération d'autant plus que l'initiateur principal est un politicien de l'opposition. Les résultats de l'AMP de Bamboung sur le plan national et

international font que l'Etat a la prétention de récupérer le projet au détriment des initiateurs.

L'objectif était d'amener les populations à réfléchir sur un problème global et trouver les solutions localement. Le risque serait de retirer le projet aux initiateurs à d'autres fins, ce qui provoque une gestion lointaine. Ce mode de gestion a fait que la majorité des projets a échoué. Choisir le village comme lieu de prise de décisions et d'exécution des travaux ne fait que renforcer la rigueur et aboutir à la pérennisation du projet.

C'est la communauté locale qui doit montrer encore une preuve de maturité et beaucoup de conviction pour conduire le projet. Elle doit encore signifier son entente avec l'Océanium, l'ONG qui leur a apporté une solution à leur problème. Mais avec la désolidarisation actuelle des populations sur le terrain, une tentative de récupération serait à la portée de tout le monde. Les changements de Conservateur vont mener plus tard à la récupération du projet.

⇒ **La révolte des populations locales**

Eviter la révolte des populations serait une bonne chose dans la gestion du projet. Les accords et le consensus obtenus depuis le début devraient être maintenus, mais actuellement, c'est un sentiment de rejet que manifestent les populations locales.

Il est temps d'éviter leur mécontentement si les initiateurs veulent pérenniser le projet. Elles se sentent oubliées par le projet et n'en tirent aucun bénéfice. Même si au départ, certaines étaient désintéressées, l'idéal est de chercher les voies et moyens de les insérer en donnant les postes qui ont été conclus entre les différents villages. Les succès économiques doivent se refléter au niveau des villages pour renforcer leur motivation.

⇒ **Un projet sans suivi ou une deuxième phase**

L'Océanium, grâce à un projet financé par le FFEM, a abattu un travail impressionnant dans un secteur le Delta du Saloum. Mais après 4 à 6 années, il devrait laisser le projet de la gestion de l'AMP aux populations locales, ce qui n'est pas une bonne idée. Il fallait que son implication soit pérenne afin de faire un suivi et même si possible de faire une deuxième phase.

Son retrait a entraîné l'accaparement du projet, comme le disaient certains, par un seul village au lieu de 14. Le contrôle et la surveillance du projet devraient rester une priorité pour l'Océanium, ce qui correspond à un suivi permanent du projet, et même la multiplication du modèle dans les autres villages du Delta du Saloum.

C) Le contexte de Bamboung est-il reproductible ?

La reproduction du contexte de l'AMP de Bamboung constitue une chose pour laquelle les avis sont partagés entre les différentes personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenues.

La physionomie du bolong est caractérisée par une seule porte d'entrée. Il sera difficile mais pas impossible de la trouver un endroit dans le Delta du Saloum mais aussi dans les autres bras de mer de la zone côtière. A cela s'ajoute une détermination populaire des habitants (la population des 14 villages) du Niombato à œuvrer bénévolement pour reconstituer la nature avec un leader très déterminé. Cette entente à œuvrer ensemble fait défaut dans plusieurs autres localités du pays. La raison évoquée par certains est qu'actuellement, les personnes sont motivées par l'argent, ce qui fait le défaut dans les projets alors qu'il faut du volontariat pour mettre en place quelque chose de solide. Dans ce cas, la reproduction est impossible voire difficile dans la mesure où le contexte de Bamboung et la mobilisation des populations seraient laborieux à mettre en place ailleurs.

Mais en ce qui concerne le Delta du Saloum et en Casamance, la reproduction du contexte sera possible du fait des multitudes de bolong et des mêmes populations de pêcheurs conscientes de la dégradation des conditions de vie et des ressources halieutiques. Le problème réside dans la mobilisation et la détermination des populations autour d'un leader comme celui de Bamboung. Le fait de fermer le bolong de Bamboung a fait accroître de manière considérable les ressources halieutiques et augmenter les prises d'une partie de pêche aux alentours, ce qui constitue une méthode très intéressante.

La nécessité et l'importance de la fermeture d'une partie du bolong de Bamboung et les résultats obtenus devraient motiver toutes les populations de pêcheurs du Delta du Saloum, de la petite côte et de la Casamance à faire autant la même chose.

C'est un exemple de développement durable que tous les autres endroits où les bolong existent pouvaient imiter et expérimenter à travers un zonage des bolong susceptibles d'être le lieu de reproduction des poissons. Il s'agit de trouver un consensus entre les populations locales et de solliciter l'aide des autorités locales et étatiques pour accomplir cette tâche.

L'Océanium et le comité de gestion doivent aujourd'hui faire face à ces nouvelles difficultés qui sont pour la plupart liées à la complexité du projet et de l'intérêt qu'il suscite actuellement. Ces actions sont des signaux qui montrent que l'Aire Marine de Bamboung très favorable et a réussi, ce qui fait que les populations désintéressées, au moment de l'implantation, veulent avoir leur part dans les résultats positifs. C'est aussi un signe de réussite et il faudra tenir compte des dérapages.

La pérennité de ce projet de développement durable dépend en grande partie de la capacité d'organisation et de canalisation dont le comité de gestion fera preuve pour surmonter les difficultés que suscite actuellement l'AMP de Bamboung qui ne sont que des signes de succès. Un appui important de l'Océanium

et de l'Etat serait très intéressant pour coordonner ces actions sur le terrain. Les résultats que l'AMP ne cesse de montrer ont fait que tout le monde veut trouver son compte dans le projet. Le retour à la discussion permettra de réduire les hostilités ouvertes par les petits groupes de pêcheurs et les habitants des villages enquêtés. Les risques de conflits seront sans doute maîtrisables si ces problèmes sont pris en compte par le comité de gestion et l'Océanium.

Le mode de gestion du projet doit aussi être amélioré afin de trouver un équilibre entre les villages riverains. Cela ne veut pas dire qu'il faut écarter les personnes qui ont accepté de subir les moments les plus difficiles (les bénévoles) et de les remplacer par d'autres qui n'avaient pas cru au projet. Les stratégies ne manqueront pas pour amener des solutions meilleures pour tout le monde. Il est nécessaire, dans ce cas, de changer le mode de fonctionnement du comité de gestion et de distribuer les rôles convenablement entre les villages au lieu de les concentrer dans un seul endroit.

Tous ces bruits autour de l'AMP de Bamboung constituent une preuve de triomphe et l'intérêt autour du projet dans la zone du Delta du Saloum. Cela attire pas mal de personnes, ce qui fait que chacun manifeste son intérêt de vouloir œuvrer comme tout le monde. Maintenant, il faudrait éviter que les problèmes débordent pour briser les espoirs des populations locales car les acquis sont un peu fragiles. Pour cela, des stratégies de consolidation seront nécessaires pour un avenir certain du projet.

Chapitre V : Les stratégies de consolidation et perspectives

Le projet de développement durable de l'AMP de Bamboung, bien qu'il n'en soit qu'à sa neuvième année, semble avoir acquis une bonne dynamique et surtout une stabilité. Les perspectives d'élargissement ou d'intégration équitable aux autres villages et de changement de démarche sont avérées. Ainsi, au cours de notre étude de terrain, les personnes interrogées ont dégagé plusieurs pistes et stratégies pour la pérennisation du projet dans leur localité afin que chacun en tire profit.

A) Les stratégies de consolidation

L'objectif de cette étude était de laisser les populations s'exprimer sur les voies et moyens pouvant être un apport pour que l'AMP soit de plus en plus appropriée par la communauté locale. C'est un moyen de poursuivre l'idée participative qu'avait débuté le projet. Ainsi, plusieurs stratégies ont été proposées par les populations locales et le reste des parties prenantes pour parvenir à une gestion durable du projet et de leur environnement. Cela va permettre de surmonter ses faiblesses et renforcer ses atouts.

⇒ **Renforcement et appui du comité de surveillance pour préserver l'AMP**

Les plus grosses tâches de l'AMP de Bamboung sont effectuées par les surveillants, d'où la nécessité d'améliorer leur condition de travail. Il faut pour cela revoir leur statut si on veut continuer à préserver cette équipe très dynamique. L'autre stratégie est de mettre à leur disposition quotidienne un agent assermenté de l'Etat, bien équipé.

Le Conseil Rural qui reçoit une part importante des bénéfices de l'AMP pourrait les prendre en charge, améliorer leur salaire et alléger les charges du campement.

Il faut mettre aussi à leur disposition les équipements nécessaires, par exemple une deuxième pirogue pour que les équipes des éco-gardes se relaient toujours au niveau du mirador au lieu de faire les échanges à Soucoute. C'est pour éviter que les pêcheurs pénètrent dans l'AMP pour braconner. Ce sont des éléments très importants dans le renforcement des dispositifs de sécurité de l'AMP et pour le maintien du personnel, car depuis sa création, l'effectif ne fait diminuer.

⇒ **Mettre en place des représentants compétents pour la population locale**

Concernant les représentants du comité de gestion, il faut imposer des critères de sélection très clairs pour éviter l'absence de dialogue avec les populations des villages qu'ils représentent dans l'AMP. Par exemple, ce sont les villageois qui devraient désigner la ou les personnes qui vont les représenter à la place des chefs de village qui envoient des individus dont le pouvoir de mobilisation est très faible.

Il faut exiger à ces derniers de jouer le relais en faisant passer l'information entre le comité de gestion et les habitants des villages. Si tel n'est pas le cas, la personne concernée doit être révoqué immédiatement par le comité de gestion. Cela nécessite un règlement intérieur validé avec des critères de fonctionnement et de recrutement des membres. Le respect de ces critères aboutira à un bon fonctionnement de l'équipe dirigeante. C'est aussi un moyen de renforcer la dynamique et pérenniser la communication avec les représentés.

⇒ **Renouvellement et entretien du matériel**

Le campement et la surveillance fonctionnent avec des matériaux qui doivent être entretenus et renouvelés si nécessaire. Lorsque ces matériaux, par exemple comme les moteurs des pirogues, tombent en panne, toutes les activités sont bloquées. Le seul recours qui reste constitue la location de moteurs, ce qui augmente les dépenses et réduit de manière considérable les recettes qui devraient être générées par le campement. Or, un bon entretien des matériaux permet de mener très bien les actions de protection et de conservation de l'environnement marin et engendrer un développement durable de leur secteur. Ainsi, la réfection annuelle des cases du campement augmente l'attraction des clients et aussitôt fait accroître le chiffre d'affaires, d'où l'importance à apporter à ces secteurs d'activités primordiales.

⇒ **Amélioration de la capacité des panneaux solaires**

Depuis la mise en place du campement, l'énergie solaire est utilisée pour le fonctionnement des différents appareils du campement : éclairage des chambres, du restaurant, alimentation des frigos pour ne citer que cela. Actuellement, la capacité des panneaux ne peut plus faire fonctionner correctement tous ces matériaux, surtout la congélation des produits périssables. Ainsi, il va falloir renforcer et augmenter la capacité si les gestionnaires comptent satisfaire la demande de la clientèle. Le fonctionnement de l'AMP est essentiellement basé sur le campement, donc son entretien sur tous les plans est nécessaire et mérite d'être fait autant que possible. Certaines situations réduisent la confiance des clients alors qu'il faut les convaincre de la bonne qualité des services.

⇒ **Implantation des cases au mirador pour améliorer les revenus**

L'augmentation des revenus générés par l'AMP doit passer par l'implantation d'un nouveau campement au niveau du mirador ou augmenter la capacité d'accueil de celui qui existe déjà et diversifier les emplacements. Par la beauté de la vue au mirador, la construction d'un nouveau campement serait une chose intéressante et renforcerait la surveillance parce qu'il y aura en permanence des personnes. La construction d'un campement permettra aussi d'employer plus d'individus dans les villages et comblera le gap qui existe maintenant. Cela va permettre de développer l'écotourisme et accroître les retombées financières.

C'est une source de diversification des activités génératrices de revenus et d'élargissement de la main d'œuvre dans divers domaines. Il faut envisager aussi de construire un site d'accueil des touristes au lieu d'héberger les clients dans la maison du Président.

⇒ **Un appui budgétaire pour le fonctionnement de l'AMP**

Le campement de « Keur Bamboung » fonctionne depuis 2006 sur fonds propres. C'est le moment d'appuyer l'AMP sur le plan financier et l'occasion de faire un appel de fonds qui permet de renforcer le budget actuel de l'AMP de Bamboung.

Avec la création d'un réseau des AMP, l'Etat pouvait faire bénéficier à ces infrastructures des moyens énormes de fonctionnement. C'est aussi le moment de transformer et d'investir les fonds pour le fonctionnement du Conservateur en des actions concrètes dans les activités du projet.

⇒ **Une sensibilisation continue pour une implication des populations locales et le renforcement des motivations**

L'approche participative passe obligatoirement par la sensibilisation. Ainsi, la pérennisation des actions de sensibilisation renforce la participation de la communauté locale autour de l'AMP de Bamboung. Faire de la communication un moyen de travail consolide les liens entre les différentes parties prenantes. Cela crée un climat de confiance et permet l'ouverture, l'acceptation de l'autre et la concertation autour de l'essentiel. Le dialogue et l'écoute permettent de casser les barrières d'incompréhension et d'instaurer la loyauté entre les parties prenantes. La réussite du projet de manière durable passe inévitablement par ce processus. L'usage de tous les moyens de sensibilisation sur le mode de gestion et de l'évolution de Bamboung est recommandé dans un projet de développement durable. Dans ce cas, le processus de négociation n'est jamais achevé; il est donc nécessaire d'institutionnaliser les arrangements créés.

Il faut prendre comme slogan : « développer la communication avec les parties prenantes et pérenniser la sensibilisation autour des actions et activités de l'AMP ». Par exemple, l'exigence de compte rendu par les représentants du comité de gestion aux villageois tous les 3 mois après leur assemblée générale est considérée comme un bon moyen de fonctionnement.

⇒ **Un bureau renouvelable du comité de gestion**

Le renouvellement du bureau est très important dans ce genre de situation. C'est pour éviter que les personnes pensent que le projet leur appartient. Or, les membres du comité de gestion sont là pour représenter les populations et c'est l'occasion de les obliger à travailler ou à quitter le bureau et laisser leur place à des personnes aptes à œuvrer pour la réussite. Cela ne vaut pas dire qu'il faut remplacer les éléments pivots qui ont fait des progrès énormes depuis la mise en

place du projet, mais de changer les démarches au niveau de la gestion ou autour de l'équipe du Président. La gestion devrait se faire de la manière la plus transparente au lieu de conserver l'information pour un groupe très restreint.

⇒ **Formation du personnel et des surveillants :**

La pérennisation de « Keur Bamboung » et des autres comités passe par un personnel bien formé pour accomplir son travail et s'adapter au contexte actuel. C'est pourquoi la demande de formation du comité de gestion, des surveillants et du personnel devient primordiale afin de renforcer leur capacité et leur compétence pour survenir aux besoins du campement et s'adapter sur le plan national et international. Le renforcement de leur capacité, adapté au besoin actuel de gestion, serait le souhait de toutes personnes qui œuvrent pour ce projet.

⇒ **Réalisation d'actions concrètes dans les villages**

Les bénéfices réalisés à travers la gestion du campement doivent se traduire selon les personnes interrogées dans les villages par des actions concrètes. Cela renforce leur adhésion et leur foi au projet. L'argent récolté doit arriver à la base et cela n'est possible que lorsque les parties prenantes décident de sa réalisation. Cette somme peut servir de financement de micros projets pour les femmes et les jeunes, mais aussi pour la construction de salles de classe, de petites embarcations ou à l'achat des médicaments pour les cases de santé.

Les populations connaissent les recettes du campement et elles aimeraient bénéficier des profits que l'AMP a créés. Le tiers des bénéfices ne devrait pas faire partie du budget du Conseil Rural de Toubacouta. C'est le moment et l'occasion de changer de démarche pour ce qui est de la gestion des fonds pour les faire bénéficier aux villages.

⇒ **Répartition des tâches entre les 14 villages riverains**

L'élargissement du comité de gestion aux villages sous-représentés constitue un moyen pour maintenir la flamme de la motivation, de la responsabilisation et de la représentativité. C'est aussi un moyen de calmer les esprits car actuellement, les protestations fusent dès qu'on leur parle de l'AMP de Bamboung. Il faut mettre en place les prémices de la cogestion par le partage de l'autorité, de la responsabilité et de la prise de décision.

C'est le seul moyen de faire respecter les accords par les villages et l'Océanum et de retourner à la situation de départ où tous les villages étaient bien représentés. Mais ce n'est pas l'occasion d'exclure les personnes qui ont accepté de travailler au moment où il était très difficile de le faire.

⇒ **Harmoniser les salaires**

Quelques uns des membres du personnel déplorent la différence des salaires et trouvent anormale cette situation entre des personnes qui font presque le même travail. Ils disent aussi que les salaires du Président, du caissier et du gérant ne sont jamais connus du public, ce qui nourrit une forte nébulosité sur la gestion pour les populations.

Ce dysfonctionnement entre les revenus des travailleurs du campement peut être évité car, c'est un facteur essentiel dans le fonctionnement de l'AMP. Il faut faire de telle sorte que tous les individus qui font les mêmes activités perçoivent le même salaire pour garder l'équilibre et l'harmonie. Le traitement de faveur doit être exclu afin que l'ambiance et la solidarité règnent autour du personnel. La transparence dans la gestion constitue un outil essentiel dans ce genre de projet, d'où l'intérêt d'éclairer tout ce qui semble un peu nébuleux dans l'avenir et dans les plus brefs délais.

⇒ **Appui aux groupements féminins**

Les femmes des 14 villages riverains forment souvent des groupements et œuvrent dans la transformation des produits halieutiques. Elles ont besoin souvent d'être appuyées par le projet sur la formation des techniques de production et d'appui à la création de mutuelle d'épargne. C'est dans cette logique qu'elles sollicitent un appui pour acquérir certaines compétences. Le travail des groupements des femmes constitue des actions tangibles dont les résultats peuvent être facilement perçus par tous.

Ainsi, un appui à ce genre d'acteurs permet de faire apparaître les actions de l'AMP dans ces localités. Ce geste leur permet d'être reconnu et leur procure une grande satisfaction vis à vis de la gestion des fonds générés par l'AMP. Elles auront le sentiment et la certitude que le projet est utile pour la communauté locale et vont réinvestir leurs économies dans le développement social. Les actions de développement se perçoivent plus vite chez les femmes, d'où l'intérêt d'investir dans cette catégorie sociale.

B) Les perspectives de la gestion de l'AMP

Le but est de faire de telle sorte que les difficultés puissent être cernées et prises en compte afin d'offrir les meilleures perspectives de pérennisation de ce projet. Ainsi, plusieurs idées ont été émises dans le but de perpétuer ce modèle de gestion dans l'avenir.

⇒ **Faire une évaluation de la gestion**

Après tant d'années de gestion, il est temps d'évaluer la gestion de l'AMP pour faire un bilan général de la gestion. Cela permettra de modifier certains modes de gestion de l'AMP, d'améliorer et de maintenir les bonnes pratiques. Cette évaluation va renforcer le niveau d'adhésion des populations et mesurer le degré de participation et d'implication de l'ensemble des villages.

Cette vigilance sur la gestion permettra de dénoncer certaines pratiques que fait le comité de gestion. C'est la seule manière pour que les populations cessent de croire que le projet appartient à une seule famille et que la mer est « vendue à Aïdar ». Sans cette évaluation, une certaine frange de la communauté locale n'aura jamais confiance au projet.

⇒ **Initiation des jeunes sur la protection de l'environnement**

Les jeunes représentent un enjeu de développement durable. Ils sont également les futurs acteurs de la gestion durable du milieu et c'est donc en eux que va dépendre en grande partie de l'avenir de l'AMP de Bamboung initiée par leurs parents. C'est dans ce contexte qu'il faut mettre en place une structure d'éducation environnementale permettant d'encadrer les jeunes. Leur encadrement permet d'assurer progressivement la relève aussi bien dans le comité de gestion que dans la surveillance et de redynamiser le mouvement à agir pour la conservation de la nature.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement, de les impliquer dans sa gestion durable, de les initier et de les intéresser au projet. L'appui des jeunes permet ainsi un élargissement du projet tout en assurant sa pérennisation et donc sa durabilité. L'élargissement grâce à l'implication des jeunes de chaque village permettra à toute la communauté de se sentir davantage responsable de son avenir et de la gestion de son milieu.

⇒ **Le respect du protocole d'accord : une preuve de pérennisation de l'AMP de Bamboung**

Le protocole d'accord, attribué au comité de gestion selon le règlement intérieur, permet aux populations de pouvoir jouer réellement un rôle décisif dans la gestion de leur milieu de vie. L'exploitation touristique de l'AMP et les retombées financières sont entièrement gérées par les populations. Le protocole représente donc une garantie pour la communauté locale de pouvoir bénéficier des fruits de leurs efforts (restauration de leur milieu et leur condition de vie, conservation des ressources, création d'emplois...). C'est un signe de motivation d'autant plus que chacun s'est investi dans la gestion. Mais le comité de gestion a tendance à oublier cela, ce qui conduit à la mauvaise gestion actuelle de l'AMP.

La gestion de l'écosystème marin devient la préoccupation de l'ensemble de la communauté locale. C'est une preuve de gestion durable et de pérennisation du projet. C'est aussi l'occasion pour que la nouvelle équipe du Conseil Rural arrête de croire que la gestion de l'AMP de Bamboung devrait leur revenir. Cette pérennisation dépend du niveau d'implication de l'ensemble des parties prenantes dans l'éducation environnementale.

⇒ **Valorisation des produits maraîchers dans les villages**

Pour approvisionner le campement en produits maraîchers, le comité de gestion doit se référer au modèle de Nazinga²⁸. Dans ce ranch, les villages riverains ravitaillent le campement à tour de rôle en denrées alimentaires et dans chaque village, les maisons adoptent aussi la même procédure. Cette situation contribue au développement des activités secondaires dans ces localités et toutes les populations locales bénéficieront des retombées économiques du campement.

C'est une bonne stratégie de diversification des activités dans ces villages et de faire profiter à tous des avantages du campement « Keur Bamboung » parce que la communauté locale pense que l'argent n'arrive jamais chez elles. A long terme, les actions de l'AMP ne seront plus de rumeurs mais des choses concrètes dans les villages périphériques.

⇒ **Développer la prise de conscience des parties prenantes**

L'importance et la reconnaissance des enjeux de développement local et de la conservation de l'AMP de Bamboung dans la RBDS passent par la prise de conscience des parties prenantes, surtout des populations locales qui utilisent constamment les ressources. Il faut pérenniser les acquis des campagnes de sensibilisation initiale à travers le renouvellement des démarches de communication chaque fois. Dans ce cas, il faut se rapprocher des populations locales et discuter avec eux sur les modes de gestion et de l'intérêt de l'AMP dans la zone. Les manifestations et les critiques à l'encontre du bureau et du projet montrent l'absence de discussion. Il va falloir les conscientiser davantage et les réunir autour de l'essentiel. C'est aussi un signe d'intérêts mais qui sont très fragiles.

⇒ **Plan de travail annuel**

Avant la finalisation du plan de gestion, le comité de gestion doit mettre en place un plan de travail annuel qui permet de faire une programmation de toutes les activités prévues dans l'année. Ce plan doit être présenté et approuvé par les différents villages mais aussi les résultats devront être divulgués pour faire régner la confiance autour de la gestion de l'AMP.

En dehors du campement et de la surveillance, aucune autre activité ne se déroule autour de l'AMP, ce qui est déplorable et déploré par les populations locales. La diversification des activités constitue un point essentiel dans le fonctionnement de l'AMP et permet de gagner la confiance des personnes qui hésitent encore jusqu'à présent. Le plan de gestion qui est en train d'être finalisé doit mettre en œuvre une gestion consensuelle et un programme accepté et validé à la fois par la communauté des villages périphériques de l'AMP et le reste des

²⁸ C'est un ranch au Burkina Faso où la gestion est tripartite c'est à dire l'Etat, le privé et la population locale. Cette dernière ravitaillera tous les jours le campement en denrées.

parties prenantes. C'est pour éviter les rumeurs sur la durée de fermeture actuellement sur le terrain.

Concernant le plan de gestion en gestation, il serait intéressant de revoir le modèle à mettre en place. Il est important de se poser les questions suivantes : aurons-nous le même plan de gestion que celui de la Réserve de Biosphère ?, serait-il tiré comme celui de la RBDS ? Et enfin, aurons-nous un plan de gestion spécifique à Bamboung et qui sera différent de celui de la RBDS ? Ce sont des questions de réflexion avant sa finalisation et leurs prises en compte seront décisives.

⇒ **Accroître la collaboration inter institutionnelle**

Tout le monde sait que beaucoup d'institutions et ONG œuvrent en même temps dans le secteur du Delta du Saloum. Elles interviennent souvent aussi dans les mêmes domaines, à savoir la protection de l'environnement. Très souvent, elles ont le même représentant dans la zone. Il s'agit plus précisément du Président du comité de gestion de l'AMP de Bamboung. Pour cette raison, leur collaboration est inévitable pour empêcher l'échec des projets. La multiplication, dans un seul secteur, de plusieurs intervenants fait que les populations ont l'impression que ces projets constituent un moyen d'enrichissement rapide.

Ainsi, pour éviter l'échec des projets et avoir une bonne collaboration de populations locales, les institutions qui interviennent doivent s'unir et se répartir des domaines d'intervention.

⇒ **Susciter une concertation entre la DPN et la DPM**

Depuis février 2009, la conservation de l'AMP a changé de tutelle. Elle est actuellement sous la direction du Ministère de la Pêche Maritime au détriment de la Direction des Parcs Nationaux. L'ensemble des parties prenantes savent que ces institutions rivalisent pour être à la tête des AMP. Cette rivalité démesurée existait entre la DPN et la DPM depuis que l'AMP a vu le jour.

Ce changement de tutelle constitue la principale démarche de fragilisation du projet de l'AMP de Bamboung et aura ses impacts négatifs sur le plan de gestion. C'est pour cette raison que l'Etat doit amener ces deux démembrements à discuter et à collaborer pour avancer dans la gestion des AMP. Une concertation effective aboutit à la réussite et à la pérennisation car, leur différend constitue le seul obstacle. La réussite ne dépend que de leur collaboration, ce qui permet de réunir toutes les parties prenantes autour de l'essentiel. Il faut rappeler que les deux Ministères ont élaboré en 2004 une politique de gestion intégrée des ressources marines et côtières. Cela doit se voir de manière concrète sur le terrain pour la gestion des AMP.

⇒ **Implication dans le réseau des AMP**

L'intégration de l'AMP dans le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest a conduit à l'organisation de visites d'échange sous-régionale pour

capitaliser de l'expérience de gestion des différentes AMP. C'est un moyen d'évaluation qui permet au bureau de changer de démarche ou de confirmer leurs actions. Une forte implication et le renforcement des liens avec le RAMP AO permettent de tirer profit des échanges d'expérience à travers les séminaires et les leçons apprises.

C'est ainsi que l'AMP de Bamboung doit engager dans le cadre de la mise en place du RAMP AO une meilleure harmonisation des contextes juridiques et à un renforcement institutionnel des aires marines protégées dans la sous-région. Les dispositions des conventions internationales peuvent alors constituer une source d'inspiration majeure pour cette entreprise. C'est dans ce contexte qu'on peut bénéficier de la création des stratégies de mobilisation des fonds avec le réseau des AMP.

La prise en compte de toutes ces idées représente, à l'avenir, un apport dans le but d'une gestion durable du projet d'AMP de Bamboung. Il faut souhaiter que ces différentes parties prenantes comprennent l'importance de leur rôle et de leur implication pour la réussite de ces initiations qui ne sont pas anodines. Leur engagement réel dans la conservation de l'AMP nécessite une formation technique, mais aussi une forte participation et une appropriation pour aboutir au développement de leur localité. Il faut que toutes ces préoccupations soient prises en compte pour relancer correctement la machine. L'AMP de Bamboung demeure pour l'instant la seule AMP fonctionnelle au Sénégal et dont les résultats sont visibles aussi bien au niveau national qu'au niveau international en matière de développement durable et de conservation des ressources halieutiques, floristiques et fauniques. C'est vrai qu'elle a obtenu beaucoup de succès, mais le comité de gestion devra encore changer de stratégies afin de vaincre les remous et prendre en considération toutes les préoccupations des différentes parties prenantes et surtout des populations locales dans un avenir proche.

Conclusion générale

Le processus de mise en place de l'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung reflète un modèle particulier en son genre. Ainsi, grâce à l'appui de l'Océanium, les populations locales des 14 villages périphériques de l'AMP dans la communauté rurale de Toubacouta sont parvenues à implanter un projet de conservation des ressources halieutiques et floristiques. La communication, à travers la sensibilisation et d'autres techniques, a amené les habitants de ces villages à réfléchir autour de l'essentiel. Par les outils de communication, les populations locales sont arrivées à concrétiser et mettre en place l'Aire Marine Protégée Communautaire de Bamboung qui constitue le modèle au niveau national et international.

A travers ces actions et pratiques de sensibilisation, nous pouvons dire que notre première hypothèse à savoir que, sur la base de la sensibilisation, l'Océanium a convaincu et a pu mettre en place les bases solides de l'AMP.

Ainsi les pratiques consistant à imposer aux populations locales la mise en place de projets de développement ou de protection de l'environnement ont été rejetées par l'Océanium afin de les associer dans les prises de décisions au niveau local. Cette nouvelle méthode qu'a utilisé cet ONG a fait que les populations se sont unies et se sont appropriées le projet à travers la discussion entre les usagers de la RBDS, jusqu'à arriver au choix d'un site où l'exploitation est interdite. La mise en place de mesures d'accompagnement et de comités de gestion et de surveillance était toujours sous la houlette de la communauté locale qui a été fortement responsabilisée.

L'Etat avait du mal à mettre en place ce type de gestion en impliquant et en responsabilisant la communauté locale à cause des approches dirigistes qu'il avait l'habitude de faire. Il faut signaler que depuis 1986, la politique de l'Etat sénégalais a pour objectif d'associer les populations locales à tous les projets de protection du milieu naturel et notamment lors de la création d'une aire protégée visant à réhabiliter et à conserver ce milieu naturel. Concernant l'AMP de Bamboung, c'est une ONG du nom de l'Océanium qui a pris l'initiative de réunir et d'associer les populations locales pour l'amélioration de leurs conditions de vie. L'approche utilisée a fait que le projet a réussi et constitue un bien pour la communauté du Delta du Saloum mais aussi pour l'Océanium.

Dans la zone du Delta du Saloum, les populations locales et l'Océanium sont arrivées, à mettre en place l'AMP de Bamboung qui fonctionne à travers deux comités et un campement. Les parties prenantes se sont constituées pour mettre en place un comité de gestion pour assurer le fonctionnement du projet. C'est le pivot de l'AMP de Bamboung parce qu'étant le moteur du fonctionnement du campement qui est l'âme de cette aire protégée. C'est l'un des rares sites des AMP doté d'un campement qui peut générer beaucoup de profits.

A la tête ce comité de gestion, se trouve un leader local très écouté par les populations. Ses actions et initiatives ont fait que le projet résiste jusqu'à présent. Il est secondé par une équipe très dynamique. Leur force de mobilisation a révélé des orientations très positives sur tous les plans. Ainsi la gestion de l'AMP a ramené d'énormes profits aux populations locales. Beaucoup de jeunes travaillent actuellement dans la surveillance et au campement « Keur Bamboung », ce qui leur permet de gagner des revenus en plus de leurs activités quotidiennes et d'améliorer leur niveau de vie.

En plus, grâce à la protection du Bolong, la quantité de poissons a considérablement augmenté et les parties de pêche dans les autres bolong sont devenues très importantes. Un rendement sur le plan économique et une croissance de la ressource sont incontestables. Cela se voit à travers le retour de plusieurs espèces qu'on croyait disparues dans la zone. Les ressources végétales ont été bien protégées et conservées par ce projet. Son importance n'est plus à démontrer dans la zone du Delta du Saloum du fait de l'apparition des résultats sur le plan social, éducatif, environnemental, économique et culturel.

Toutefois, les populations locales déplorent le mode de gestion de l'AMP qui semble très déséquilibré au profit d'un village en général et une famille en particulier. Il s'agit respectivement du village de Soucoutha et de la famille du Président du comité de gestion. L'inégalité de la répartition des tâches a fait que les protestations sont très nombreuses dans la zone et risquent de déraper si rien n'est fait. A cela s'ajoute une rupture de concertation et de dialogue entre les populations et le comité de gestion. La relation qui devrait exister entre ces deux entités ne l'est plus, ce qui constitue un recul énorme par rapport au processus initié au début par l'Océanium. Enfin, la gestion nébuleuse des fonds générés par le campement figure aussi dans la liste des éléments que contestent les populations dans la gestion.

Toutes ces critiques montrent que le projet a réussi et que la communauté locale porte beaucoup d'intérêt et de valeur à l'AMP de Bamboung. Un renommé national et international est venu s'ajouter aussi bien pour l'AMP de Bamboung que pour l'Océanium. Le reste est de gérer les acquis du projet en tenant compte des reproches sur le mode de gestion. Il ne faut pas perdre de vue que l'objectif est de faire une gestion durable et pérenne du projet. La rivalité entre structures étatiques et la protestation des populations constituent un indicateur de réussite mais qui est très fragile. Le projet a fait aussi la promotion de l'Océanium dans la mesure qu'il a vendu son image à travers l'AMP de Bamboung. Cette ONG a émergé grâce à ce projet. Mais il va falloir créer des stratégies de gestion des crises avant qu'elles atteignent des niveaux insoutenables. Cela veut dire aussi que c'est bon de responsabiliser les populations locales dans ces cas de figure mais le contrôle, l'appui continu et le suivi doivent être menés de façon pérenne par les initiateurs pour éviter la rupture ou l'accaparement par une tierce personne.

Ce mode de gestion pourrait être reproduit dans l'ensemble des bolong de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum pour améliorer les conditions de vie mais aussi pour conserver de manière durable les ressources et de bénéficier des profits. L'espace ne manque pas dans ce milieu ou ailleurs dans le pays, il suffit de prendre des initiatives et de mettre des moyens, les résultats vont suivre. C'est pour dire que le modèle est reproductible s'il y a des ambitions sont présentes. Ce n'est pas une occasion d'interdire la pêche mais à partir d'une portion d'un bolong, on peut réussir ce même exemple partout où les décisions sont prises. La multiplication d'actions de ce genre pourra amorcer un réel développement local.

Le changement de tutelle constitue et fait partie de l'un des problèmes les plus cruciaux de l'AMP de Bamboung. Les avis sont partagés sur le flottement que provoque cette mutation au niveau de la Direction des Parcs Nationaux et la Direction de la Pêche Maritime. C'est une mauvaise politique et cela ne mène qu'à la confusion au niveau de la gestion de l'AMP de Bamboung et le plan de gestion en cours. Tout le monde sait que la rivalité entre ces deux structures est essentiellement motivée par l'argent que l'Etat injecte dans le budget du Conservateur. Ne serait-il pas utile de mettre à la disposition des populations d'autres activités génératrices de revenus ? Nous pouvons dire, qu'à travers cette argumentation, la deuxième hypothèse est avérée dans la mesure où ce changement ne crée que de la confusion maintenant et dans l'avenir.

Le changement de tutelle va-t-il influencer le plan de gestion ou pas ? L'Etat parviendra-t-il à concilier ces deux structures autour de l'essentiel ?

Il est temps que l'Etat arrête de mélanger politique et gestion de l'environnement car, la protection du milieu naturel et la politique partisane sont deux choses qui ne vont pas ensemble. C'est le moment de coordonner les actions de l'Etat autour de l'essentiel qui est une gestion durable de l'environnement ou du milieu naturel. L'Etat doit aussi appuyer les organismes qui œuvrent dans le cadre de la protection de l'environnement. La coordination des actions entre ces organismes, l'administration centrale et les services déconcentrés de l'Etat ne peut qu'être utile aux populations locales.

A travers cette collaboration, beaucoup de stratégies vont voir le jour, apportant ainsi une transformation positive des actions mises en place. Cela aboutit à la réussite des projets de développement durable si la communauté locale est associée à la prise de décision. Si les véritables utilisateurs sont impliqués, formés et appuyés, les succès vont suivre. De ce fait, pour que notre troisième hypothèse soit vérifiable, il faut que ces mesures soient prises par l'Etat pour initier une bonne démarche au niveau des AMP.

La nécessité d'un changement des comportements, d'attitudes et des pratiques s'impose pour le comité de gestion, pour les services déconcentrés de l'Etat pour aboutir à des résultats significatifs. Peut être que le plan de gestion qui en confection entre les parties prenantes qui sera opté par les décideurs va tenir compte de ces préoccupations suscitées dans le plan de travail et parviendra à

exclure la lutte pour l'exploitation des mollusques que souhaitent certaines personnes. A mon avis, cette idée ouvre la porte de la destruction du projet et il existe des solutions à ces problèmes.

Bibliographie

Aire marine protégée communautaire de Bamboung (Sénégal) ; La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest Numéro spécial Initiatives locales... ; N°13 ; Novembre 2008

ALBARET Jean Jacques, 2003 : Caractérisation de l'état de référence des peuplements de poissons d'une aire protégée en zone de mangrove : le bolong de Bamboung (Sine Saloum, Sénégal), Oceanium et IRD, 50 pages.

BOULUD Gaëlle ; 1999 : Les femmes de singes. La femme africaine en milieu rural : une actrice privilégiée du développement durable ? « L'exemple de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupan et de la Réserve Naturelle de Popenguine au Sénégal » ; mémoire de Maîtrise d'Aménagement, 130 Pages.

DIA I. M., 2003 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion intégré. La Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, Sénégal, UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni ; 130 pages.

DIEDHIOU M., 2006 : Savoirs locaux, conservation de la biodiversité et gestion durable des aires protégées : l'exemple de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), FST, mémoire de DEA, 97 pages.

DIOP Mamadou, 2006 : Conflits sociaux et exploitation des ressources naturelles dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), FST, mémoire de DEA, 124 pages.
Communauté Rurale de Toubacouta, 2001 : Plan Local de Développement, 128 pages.

DIOUF Mame Fary ; 2006 : Réserve de Biosphère et approche par écosystème. Contribution à l'amélioration de l'efficacité de la gestion de l'AMP de Bamboung dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum, Ecole Nationale des Cadres Ruraux de Bambèye, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur des travaux des eaux et forêts, 87 pages.

DIOUF P. S., 1998 : La Réserve de Biosphère du Delta du Saloum : l'environnement aquatique, les ressources et leur exploitation, UICN, 106 pages.

DRAME Aby, 2008 : Pratiques et Enjeux de la gestion des ressources halieutiques au niveau de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Bamboung dans le Delta du Saloum au

Sénégal ; Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), FST, mémoire de DEA, 131 pages.

FOSSI A., Evaluation à mi-parcours du projet « préservation des ressources halieutiques par les communautés des pêcheurs du Sénégal Narou Heuleuk », Oceanium, 38 pages.

GOEPP Jean, 2005 : L'AMP de Bamboung, un exemple à suivre, article rédigé par l'Oceanium, 6 pages.

ISE, 2007 : Gestion des ressources halieutiques et préservation de l'environnement marin et côtier, Rapport ISE : sortie pédagogique de la 29^{ème} promotion, 72 pages.

IRD, 2007 ; Suivi biologique des peuplements de poissons d'une aire protégée en zone de Mangrove : le bolon de Bamboung (Sine Saloum, IRD Dakar, 23 pages.

LEROUX M., 1983 : Le climat de l'Afrique tropicale, Volume 2, Edition Champion, Paris, 650 pages.

La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ; Numéro spécial Aires Marines Protégées (réalisé avec la FIBA) ; N°6 ; Mars 2008.

MILLEVILLE P., SERPENTIE G., 1994 : Intensification et durabilité des systèmes agricoles en Afrique Soudano-Sahélienne, In Séminaire Régional sur la Promotion de Systèmes Agricoles Durables dans les Payes d'Afrique Soudano-Sahélienne, CTA, Wageningen (NDL), Dakar, Sénégal, pp 33-45.

MINISTERE DE LA PECHE, 2004 : Règlement intérieur de l'Aire Marine Protégée du Bamboung, 5 pages.

MINISTERE DE LA PECHE, 2000 : La pêche continentale, 17 pages.

MINISTERE DE LA PECHE, Décret n° 98 - 498 du 10 juin 1998 fixant les modalités d'application de la loi 98 - 32 du 14/ 04/ 98 portant code de la pêche maritime, 21 pages.

NATURE & DÉCOUVERTES et SAÏGA ; 2005 : AGIR POUR LA NATURE SENEGAL "Keur Bamboung : rencontres au cœur de l'Aire Marine Protégée communautaire", La Rochelle cedex, 7 pages.

NOUIDEMONA J. D., 2004 : La problématique des activités humaines dans les aires classées : cas du parc national du Delta du Saloum, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, mémoire de DEA en Science de l'Environnement, ISE, 95 pages.

Oceanium, 2003 : Rapport d'activités techniques et financier, 10 pages.

PNUE, 1992 : Convention sur la Diversité Biologique, Version de juin 1992, 33 pages.

SARR O., 2005 : Aire Marine protégée, gestion halieutique, diversité et développement local : le cas de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (Sénégal) ; Thèse de doctorat à l'Ecole Doctorale des Sciences de la Mar, Université de Bretagne Occidentale, 245 pages.

SOW, I. et Guillard, J., 2005 : Etude de l'Aire Marine Protégée du bolong Bamboung (Sénégal) par hydroacoustique, IRD et INRA ; 15 pages.

UICN, 1997: Gestion participative des Aires protégées: l'adaptation au contexte, Groupe de politique sociale, 72 pages.

UICN, 2000: Evaluation Effectiveness a Framework for Assessing the manegement of protected Area Guidelines, series n°6, 121 pages.

UICN, 2003 : V^{ème} Congrès Mondial des Parcs, Durban. Recommandation V.18. L'évaluation de l'efficacité de la gestion pour des aires Protégées, 2 pages.

UICN, 2005 : Projet de mise en œuvre du plan quinquennal de gestion intégré de la RBDS : rapport d'activités annuel 2004, 63 Pages.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexes 1 : Acte de délivrance	88
Annexes 2 : Fiche d'entretien du Conseil Rural.....	90

Annexes 1 : Acte de délivrance

**Région de Fatick
Département de Foundiougne
Arrondissement de Toubacouta
Communauté Rurale de Toubacouta**

**EXTRAIT D'ACTE DE DELIBERATION N° 06 / CRT
DU CONSEIL RURAL DE TOUBACOUTA EN DATE DU 10 OCTOBRE
2002**

Ordre du jour :

Création d'une Aire Marine Protégée (AMP) au niveau du bolon Bamboung et les parties côtières limitrophe.

Date de convocation : 05/10/2002

Date de réunion : 10/10/2002

Nombre de conseiller en exercice : 32

Nombre de conseiller présents : 20

Quorum exigé : 17 atteint

L'an deux mille deux et le dix du mois d'Octobre s'est tenue dans les locaux de l'hôtel Keur Saloum à Toubacouta ; la réunion élargie du conseil rural de toubacouta sous la présidence de Monsieur Abdoulaye Sarr ; Président à l'effet d'examiner l'ordre du jour indiqué.

Etaient présents.

Abdoulaye SARR
Samba THIAW
Wénousse BATHILY
ELH.Sahil SENGHOR
Cissé DIAME
Tidiane KANE
ELH. Lamine DIANKO
Mamadou DIAME
Sadio DEMBA
Moustapha DIAME
Moussa SEYDI
Mamadou SONKO
Seynabou DIAME
Lamine DRAME
Abdoulaye SARR
ELH THIAM
Fodé DIOUF
Abdou DEMBA
Ibrahima NIANG
Ibrahima SARR

LE CONSEIL RURAL DE TOURNAI CONTIENDE

Vu la constitution,

Vu le code des collectivités locales en son article 35,

Vu la loi n° 64-46 du 17 juin 1964, relative au domaine national,
Vu la loi n° 72-25 du 10 avril 1972 relative :

n°80-14 du 03 juin 1980,

Vu le décret n°72-1288 du 27 octobre 1972 relative aux conditions d'affectation et de désaffectation des terres à l'usage agricole.

desaffectation des terres du domaine nationale comprise dans les terroirs des communautés rurales, modifié par le décret n° 80-1051 du 14 Octobre 1980 et le décret n° 86-445 du 10

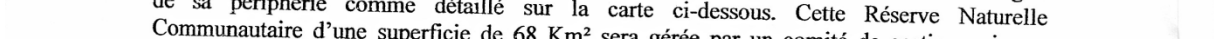
avril 1986 de la communauté Rurale,

Vu la loi n° 86 04 du 24 janvier 1986, portant Code de la chasse et de la protection de la faune

Vu la loi n° 98032 du 14 avril 1998, portant Code de la Pêche Maritime

DELIBERE A LUNANIMITE DES CONSEILLERS PRESENTS .

Article 1^{er} : La création d'une Aire Marine Protégée (AMP) au niveau du bolon Bamboung et de sa périphérie comme suit :



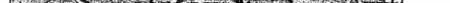
supervisé et formé par l'Océanium.

-

LEGENDE :

■ Zone centrale de l'AMP

-
- Zone centrale de l'Alvir
 Zone tampon



— Limite de l'AMP

L'AMP est délimité :

☐ au Nord par le bras de mer du


 Diombos,
 □ au Sud par la forêt de Kélé et la

— au Sud par la forêt de Kolo et le village de Sipo

□ à l'Est par le bolon du Bandiala,

□ à l'Ouest par les forêts de Diogaye et Kabaye

Annexes 2 : Fiche d'entretien du Conseil Rural

Nom : Prénom : Age :

Profession :

Poste occupée :

Pouvez-vous me parler un peu de l'AMP de Bamboung ?

Quelle est sa date de création ? Pouvez-vous me dire quelque chose sur les processus de sa mise en place dans la zone ?

Parlez-moi un peu du fonctionnement de l'AMP ?

Selon vous, qui est le vrai gestionnaire de l'AMP ?

Peut-on parler d'une appropriation de la gestion par les populations locales ?

Oui : non : pourquoi ?

Comment appréciez-vous la création de l'AMP dans le Delta du Saloum ?

A-t-elle une importance significative dans la zone ? Pourquoi ?

Pouvez-vous me parler un peu de Keur Bamboung ?

Comment sont gérés les revenus tirés de cet hôtel ?

Est-ce que la manière dont les revenus sont partagés satisfait les populations locales ?

N'y a-t-il pas lieu de changer ce mode de partage ?

Les villages riverains, ne devraient-ils pas bénéficier plus des retombées de l'AMP ?

Oui : non : pourquoi ?

Pourquoi partagez-vous comme ça les retombées économiques ?

Ne crée t-il pas de frustration au sien des populations locales ?

Pouvez-vous me parler encore des contraintes liées à la gestion de l'AMP ?

Quels sont les problèmes les plus urgents à résoudre actuellement ?

Qu'est ce qui est à l'origine de tous ces problèmes ?

Peuvent-ils être résolus dans les plus brefs délais ? Comment ? Pourquoi ?

Le changement de tutelle ne crée-t-il pas aussi un problème de gestion ?

Oui : non : pourquoi ?

Pensez-vous que la Direction de la Pêche peut charger de la conservation des AMP mieux que la Direction des Parcs Nationaux ?

Oui : non : Pourquoi ?

Peut-elle faire le même travail de police et de contrôleur mieux que la Direction des parcs ?

Oui : non : Pourquoi ?

Ne constitue pas un handicap dans la gestion et un obstacle pour les parties prenantes ? Justifiez ?

Est-ce que son rôle n'est-elle pas liée à l'exploitation des ressources au lieu de la protection et la conservation de la biodiversité ?

Que pensez-vous qu'on peut faire pour améliorer la gestion de l'AMP ?

Et vous, avez-vous des initiatives dans cette direction pour augmenter les revenus des populations locales ?

Quelles sont les stratégies de consolidations que vous croyez qu'elles peuvent être faites pour une gestion durable ?

Pensez-vous que ce modèle ou cette initiative est-elle reproductible partout ailleurs ?

Est-ce que les motivations des populations locales et des parties prenantes seront les mêmes ? Justifiez ?